



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 005
Le vendredi 26 novembre 2021

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 26 novembre 2021

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

• (1005)

[Traduction]

LA PARTICIPATION PAR VIDÉOCONFÉRENCE AUX SÉANCES HYBRIDES

Le vice-président: Compte tenu de l'adoption hier soir d'un ordre spécial, j'aimerais rappeler aux députés quelques-unes des meilleures pratiques à adopter lorsqu'ils participent par vidéoconférence à nos délibérations.

Il incombe aux députés de veiller à ce que leur connexion Internet et la qualité sonore soient bonnes pour leur permettre de prendre part aux travaux. Une connexion filaire est plus fiable que le Wi-Fi, et un ordinateur fourni par la Chambre est une meilleure option qu'une tablette ou un téléphone cellulaire. Il est préférable d'utiliser un casque d'écoute avec microphone intégré afin d'avoir la meilleure qualité sonore, ce qui est essentiel pour permettre aux interprètes de faire leur travail en toute sécurité. Si on ne vous a pas fourni de casque d'écoute, prière de communiquer avec notre équipe des TI.

[Français]

Si les députés perdent le contact visuel ou leur audio pendant un discours, la présidence interrompra momentanément les délibérations le temps de régler le problème technique. Si le député ne parvient pas à commencer ou à continuer son intervention assez rapidement, le débat reprendra avec le prochain député dans la liste des intervenants, à moins qu'il n'y ait une entente pour ajuster la liste pour accommoder le député aux prises avec un problème technique.

Afin de prévenir de telles situations et de permettre à l'Administration de la Chambre de fournir l'aide nécessaire, je rappelle aux députés qui participent par vidéoconférence de se connecter amplement d'avance du moment prévu de leur intervention.

[Traduction]

La présidence a souvent rappelé aux députés que les séances virtuelles sont un prolongement des délibérations de la Chambre et que leur conduite doit respecter nos règles et pratiques, même s'ils participent à distance. Dès qu'un député se connecte à une séance virtuelle et allume sa caméra, celui-ci est considéré comme étant, à toute fin pratique, à la Chambre.

Le code vestimentaire est le même que l'on participe en personne ou par vidéoconférence. L'interdiction des étalages et des accessoires s'applique également et les députés devraient donc utiliser un

arrière-plan qui est neutre. Les députés ne doivent pas prendre des captures d'écran de nos délibérations, tout comme ceux et celles présents à la Chambre ne peuvent pas prendre de photos.

[Français]

Les députés sont priés de garder leur microphone éteint, sauf si la présidence leur accorde la parole. Il n'est pas approprié d'allumer son microphone pour interrompre un député à qui on a dûment donné la parole, car cela interrompt la transmission audio et vidéo. Je remercie les députés de leur collaboration et je leur rappelle que l'équipe de soutien des TI est là pour les aider en cas de problème technique.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI VISANT À FOURNIR UN SOUTIEN SUPPLÉMENTAIRE EN RÉPONSE À LA COVID-19

L'hon. Randy Boissonnault (au nom de la vice-première ministre et ministre des Finances) propose que le projet de loi C-2, Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

— Monsieur le Président, je suis très heureux d'être de retour au Parlement.

C'est avec plaisir que je prends la parole à la Chambre pour discuter du projet de loi C-2, Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19. Cependant, avant de parler des aspects plus substantiels du projet de loi C-2, je veux d'abord remercier brièvement les résidents d'Edmonton-Centre de m'avoir accordé une fois de plus le grand honneur de les représenter à la Chambre. Je tiens également à offrir mon amour et mes sincères remerciements à mon partenaire David, à ma famille et à mes amis, ainsi qu'aux innombrables bénévoles qui ont rendu cette journée possible. Servir les Edmontoniens et la ville que j'aime est le plus grand honneur de ma vie. Je continuerais de faire entendre à Ottawa la voix de cette collectivité remarquable, située sur les rives de la rivière Saskatchewan Nord.

Ordres émanant du gouvernement

J'aimerais ramener les députés en 2020, au début de la pandémie. On a demandé aux Canadiens de prendre des mesures sans précédent pour se protéger mutuellement, de renoncer à souligner les événements importants, à passer du temps avec leur famille et à faire beaucoup d'autres choses qui les rendent heureux. Les travailleurs de première ligne ont répondu à l'appel du devoir, ils ont fait deux ou même trois quarts de travail de suite pour soutenir notre société et assurer la sécurité de la population. Nous avons fait face à une situation d'urgence qui a exigé des confinements généralisés, a compromis la capacité de travailler de millions de Canadiens et a mis en péril des centaines de milliers d'entreprises.

En réaction à cette situation sans précédent, le gouvernement a pris des mesures inédites. Sous la direction du premier ministre, et grâce aux efforts collectifs de nombreuses personnes, nous avons travaillé sans relâche pour mettre en place un ensemble complet de mesures destinées à aider les entreprises et les travailleurs canadiens. Nos programmes de soutien au revenu, de subvention salariale et d'aide au loyer ont permis aux ménages de se maintenir à flot, à des millions de Canadiens de conserver leur emploi et à des centaines de milliers d'entreprises de survivre pendant les jours les plus sombres de la pandémie.

Il ne s'agit pas de chiffres vides de sens. Derrière ces chiffres, il y a des gens réels qui ont pu nourrir leur famille et de vraies entreprises qui sont restées en affaires. Je pense à une femme que j'ai rencontrée lorsque je faisais du porte-à-porte à Edmonton pendant la campagne électorale, qui m'a dit de jeter un coup d'œil aux trois maisons à droite et aux trois maisons à gauche de la sienne. Sans les mesures d'aide du gouvernement, m'a-t-elle dit, les habitants de tout le pâté de maisons auraient risqué de perdre leur maison. Je pense aussi au café-restaurant Credo, qui compte trois établissements, dont un est situé sur la 124^e Rue, qui est géré par Geoff et Andrew, ainsi que leur équipe. Ils ont pu continuer d'offrir un service incomparable et de la caféine aux habitants d'Edmonton, y compris à leur député fédéral.

Grâce au dur labeur et aux sacrifices des Canadiens et de nos travailleurs de la santé, l'avenir semble maintenant plus prometteur. Les taux de vaccination — près de 80 % des Canadiens admissibles — sont élevés; la vaccination des enfants commence; les grands-parents reçoivent des doses de rappel et notre système de santé trouve de plus en plus de moyens de traiter le virus. Les écoles ont rouvert, tout comme les entreprises d'un bout à l'autre du pays. Le Canada a maintenant récupéré 101 % des emplois perdus pendant le pire de la récession causée par la COVID-19, contre seulement 81 % aux États-Unis. Je tiens à féliciter ma collègue et amie, la vice-première ministre et ministre des Finances, pour son travail. Sa gestion de l'économie a redonné espoir à de nombreux Canadiens. En résumé, le gouvernement a agi et a obtenu des résultats.

Toutefois, nous comprenons aussi que certains secteurs de l'économie ont toujours besoin de soutien. La situation sur le plan de la santé publique étant toujours imprévisible, nous devons nous assurer qu'il existe des mesures de soutien ciblées afin de permettre aux Canadiens de continuer à prendre les précautions nécessaires pour sauver des vies, et cela inclut les restrictions de santé publique qui limitent certaines activités économiques. Le moment est venu d'adapter les mesures fédérales de soutien aux circonstances actuelles, qui sont meilleures. Nous avons mis en œuvre des mesures d'urgence temporaires, qui devaient justement ne servir qu'en cas d'urgence.

• (1010)

[Français]

Le projet de loi C-2 permettra donc au gouvernement de mettre en œuvre des mesures ciblées pour soutenir ceux et celles qui ont encore besoin d'aide.

[Traduction]

En tant que parlementaires, nous avons une fois de plus le devoir d'agir et de prendre d'importantes mesures de soutien ciblées grâce auxquelles les entreprises et les travailleurs canadiens qui ne se sont pas encore complètement remis des répercussions de la COVID-19 obtiendront l'aide dont ils ont besoin. C'est exactement ce que propose le projet de loi C-2.

[Français]

Tout comme les mesures pour les entreprises, les programmes d'aide offerts aux Canadiens seraient ciblés pour répondre aux besoins de ceux qui en ont toujours besoin. Nous le voyons, la quatrième vague de la pandémie est particulièrement féroce dans certaines régions du pays. Il est d'ailleurs toujours possible que les autorités de santé publique imposent au cours des prochaines semaines ou même des prochains mois de nouvelles mesures temporaires de confinement dans certaines régions.

Nous proposons donc de mettre en place dès maintenant un programme sur lequel les Canadiens et les Canadiennes pourraient compter si cela devenait nécessaire.

[Traduction]

La Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement est le nouveau programme proposé. Comme c'était le cas pour la Prestation canadienne de la relance économique, ce nouveau programme ciblé assure une aide financière de 300 \$ par semaine aux travailleurs admissibles. Il viendrait très rapidement soutenir les employés qui ne peuvent pas travailler en raison d'un confinement local à tout moment d'ici mai 2022, et cette mesure serait rétroactive au 24 octobre. Le programme s'adresserait aux travailleurs qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi de même qu'à ceux qui y sont admissibles, mais qui ne reçoivent pas de prestations d'assurance-emploi pour la même période.

C'est ainsi que nous apportons notre aide, mais nous savons que des Canadiens pourront encore avoir besoin de l'aide fournie par la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et de la Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants, car nous devons tous nous protéger et protéger notre famille, nos amis et nos collègues en restant à la maison quand nous sommes malades. En outre, beaucoup d'enfants ne peuvent pas encore être vaccinés et sont donc particulièrement vulnérables, ce qui veut dire que les parents doivent pouvoir rester à la maison pour s'occuper d'eux.

[Français]

Nous proposons ainsi de prolonger la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants jusqu'au 7 mai 2022. De plus, le projet de loi C-2 permettra d'augmenter de deux semaines la durée maximale des deux prestations.

• (1015)

[Traduction]

Nous savons que les Canadiens veulent d'abord et avant tout de bons emplois, c'est pourquoi nous devons faire en sorte que les entreprises canadiennes, surtout les petites entreprises, reçoivent le soutien dont elles ont besoin.

Ce projet de loi prolongerait le Programme d'embauche pour la relance du Canada jusqu'au 7 mai 2022, à un taux de subvention salariale accru, soit 50 %. Ce programme encouragerait les entreprises à réembaucher les travailleurs, à augmenter leurs heures de travail et à créer les nouveaux emplois dont le Canada a besoin pour se relever complètement de la récession causée par la pandémie de COVID-19.

[Français]

Cela dit, le gouvernement est conscient que certaines entreprises sont présentement incapables de reprendre toutes leurs activités et de créer ces emplois à cause des mesures de santé publique, des mesures qui, je le répète, sont nécessaires pour protéger les Canadiens et les Canadiennes.

Nous proposons donc deux nouveaux programmes pour soutenir les entreprises dans des groupes très ciblés et ainsi appuyer la relance de l'économie. Dans les deux cas, les entreprises devront démontrer qu'elles ont subi des pertes de revenus importantes au cours des 12 premiers mois de la pandémie ainsi que pendant le mois en cours.

Je vais d'abord parler du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil. Ce programme aidera les hôtels, les restaurants et les agences de voyages, qui doivent composer non seulement avec les restrictions de la santé publique, mais aussi avec les mesures qui font que les gens voyagent moins.

Les taux de la Subvention salariale d'urgence du Canada et de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer accordés à ces entreprises seraient de 40 % pour celles qui ont subi une perte de revenus de 40 % dans le mois en cours. Le taux augmenterait en fonction de cette perte de revenus, jusqu'à concurrence de 75 %.

[Traduction]

À cet effet, prenons le temps d'examiner ce que cela signifie pour le secteur du tourisme. Depuis ma nomination au rôle de ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, j'ai été frappé par la passion et la fierté des travailleurs de l'industrie touristique pour ce qu'ils font. J'ai moi-même déjà été propriétaire d'une entreprise et j'ai connu cette passion et cette fierté. De plus, je sais à quel point les propriétaires d'entreprise peuvent vivre de l'anxiété et du désarroi quand le rêve de leur vie est mis en péril par des forces hors de leur contrôle.

Ce sont ces entreprises touristiques, ces organisateurs de voyage, qui font connaître le Canada au monde. Ils font naître les expériences mémorables que les voyageurs gardent dans leur cœur jusqu'à la fin de leurs jours.

Malheureusement, cette incroyable industrie a été frappée de plein fouet par la pandémie mondiale. En 2020, ses revenus ont chuté de presque 50 %, passant de 104,4 milliards de dollars à 53,4 milliards de dollars. De plus, durant la même période, les emplois directement associés au tourisme ont chuté de 41 %, passant de 692 000 emplois à 409 000 emplois. On s'attend à ce que les re-

Ordres émanant du gouvernement

cettes pour l'été 2021 correspondent à la moitié des recettes de l'été 2019.

Cependant, malgré les difficultés, le secteur canadien du tourisme ne reste pas les bras croisés. L'ensemble du gouvernement reconnaît la contribution essentielle du tourisme, un secteur propice à la création d'emplois et de PME, qui alimente la croissance économique. Bref, l'économie canadienne ne se sera pas complètement rétablie tant que le secteur du tourisme ne se sera pas rétabli.

Grâce au soutien du gouvernement, les entreprises touristiques se préparent à accueillir les Canadiens pour qu'ils puissent de nouveau profiter des lieux et des activités exceptionnelles que le Canada a à offrir. Parmi les mesures de soutien, il y a celles présentées dans le budget de 2021 pour le secteur du tourisme, totalisant 1 milliard de dollars sur trois ans.

Ce montant comprend 500 millions de dollars sur deux ans. Il sera versé par l'entremise des agences de développement régional pour aider les entreprises touristiques durement touchées à adapter leurs produits et services et à investir dans une croissance future. Les agences de développement régional disposent aussi de 200 millions de dollars pour soutenir les entreprises et faire en sorte que le Canada continue d'attirer des millions de visiteurs de partout dans le monde à ses grands festivals artistiques et culturels et à d'autres événements majeurs. Ainsi, les visiteurs pourront continuer de célébrer l'excellence artistique et le caractère unique du Canada. Enfin, Patrimoine canadien, dans le cadre de ce programme, dispose de 200 millions de dollars pour attirer les visiteurs aux plus petits festivals et événements locaux.

Le pays recommence à s'ouvrir, mais les organismes qui accueillent des manifestations artistiques, patrimoniales ou sportives et des expositions figurent parmi les plus durement éprouvés par la pandémie, et de nombreux artistes et travailleurs du milieu de la culture ont du mal à trouver du travail. Parce que leurs revenus ont baissé, de nombreux organismes culturels, artistiques et patrimoniaux risquent de fermer leurs portes avant la fin de la pandémie si on ne leur vient pas en aide. Nous avons promis au secteur du tourisme que nous l'aiderions à traverser la pandémie. Grâce à cette panoplie de mesures et aux nouveaux mécanismes de soutien prévus dans le projet de loi C-2, nous pouvons dire: promesse tenue.

Parlons maintenant de l'autre programme que nous proposons, le Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées, qui sera offert aux employeurs de tous les secteurs qui ont subi des pertes importantes et durables. Pour les demandeurs dont les revenus pendant la période visée ont chuté d'au moins 50 %, la subvention salariale et celle pour le loyer débiteront à un taux de 10 %, et celui-ci pourra grimper à 50 % si les pertes subies atteignent ou dépassent 75 %.

Nous proposons en outre de créer un programme pour les confinements ciblés. Les organismes qui sont situés dans une région où un confinement temporaire est décrété et dont les pertes de revenus pour le mois courant dépassent 40 % auront droit à une subvention salariale et à une autre pour le loyer à un taux pouvant atteindre 75 %. Ces programmes seront offerts rétroactivement à compter du 24 octobre 2021 et jusqu'au 7 mai prochain.

Ordres émanant du gouvernement

La lutte contre la COVID-19 ainsi que les confinements qui ont été nécessaires pour sauver des vies ont nécessité des dépenses d'envergure historique au Canada et partout dans le monde. Dans ce contexte de crise historique, les Canadiens ont appuyé ces dépenses extraordinaires parce qu'ils comprenaient l'importance d'agir ainsi non seulement par compassion, mais aussi pour la santé de l'économie.

Le soutien économique fourni par le gouvernement a permis d'éviter des séquelles économiques semblables à celles qui ont suivi la récession de 2008, qui auraient causé des torts irréparables à l'économie et aux collectivités du pays. Plus important encore, les sommes investies dans notre pays ont sauvé des vies. Maintenant, le soutien nécessaire est plus ciblé. Nous devons nous adapter afin de fournir de l'aide là où elle est nécessaire tout en gérant les dépenses du gouvernement avec soin et avec prudence.

● (1020)

[Français]

Les mesures dans ce projet de loi permettraient de soutenir les Canadiens et les entreprises qui sont encore touchés par la pandémie.

[Traduction]

Nous avons réussi, ensemble, à aider une grande partie de l'économie à traverser les pires moments de la pandémie. Grâce à nos gestes, les entreprises canadiennes ont survécu à une crise comme il n'en arrive que tous les 100 ans. Nous avons déjà accompli beaucoup de choses, et il faut aller jusqu'au bout. Cette période difficile tire à sa fin. Je demande à tous les députés d'appuyer ce projet de loi crucial afin que le secteur du tourisme et les autres secteurs les plus durement touchés puissent traverser la pandémie et arriver à bon port.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter pour votre nomination. Je tiens aussi à féliciter le ministre du Tourisme et ministre associé des Finances pour sa réélection. C'est un plaisir de le voir à la Chambre, car c'est quelqu'un de toujours enjoué et de très disponible pour les élus de l'opposition.

Au Bloc québécois, nous croyons que nous avons besoin d'avoir des mesures ciblées et prévisibles, comme le dit le ministre. C'est ce que l'on trouve dans le projet de loi C-2. Néanmoins, nous estimons que des mesures de soutien pour les travailleuses et les travailleurs autonomes, en particulier pour le secteur de la culture, sont les grandes absentes de ce projet de loi.

Qu'est-ce que le gouvernement entend mettre en place pour les travailleuses et les travailleurs autonomes du secteur de la culture?

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de sa question et de son soutien indéfectible au secteur culturel. Ma porte est toujours ouverte, et je serais très heureux d'avoir une conversation avec lui sur cette question.

J'aimerais rappeler à la Chambre que j'ai eu le grand honneur de servir en tant que secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien en 2015 et en 2016. J'ai bien apprécié le travail acharné du secteur de la culture, de même que le fait qu'il représente 3,5 % de notre PIB et compte plus de 600 000 travailleurs.

Ce gouvernement est ici pour les travailleurs autonomes du secteur culturel. Nous devons être là pour les travailleurs et les entre-

prises. Nous nous sommes engagés à soutenir ces employés et nous continuerons de le faire.

[Traduction]

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre nomination. J'aimerais aussi féliciter le ministre à la fois pour sa nomination et son élection. J'ai hâte de travailler avec lui pour la première fois dans cette nouvelle législature.

J'ai bien aimé les observations du ministre au sujet du tourisme, compte tenu du fait que le Nord de l'Ontario compte de nombreuses entreprises touristiques et que le tourisme représente une bonne part de notre économie. Je n'ai pas de question à l'intention du député, mais quelques commentaires au sujet desquels j'aimerais avoir son avis. Lorsque je discute avec les pourvoyeurs et les petits entrepreneurs de ma circonscription, ils me disent généralement que l'aide financière du gouvernement ne leur est pas indispensable. Ils préféreraient que le gouvernement leur offre la possibilité de croître, qu'il cherche des façons de faciliter les déplacements, non seulement pour les Canadiens, mais aussi pour les touristes étrangers, et qu'il s'efforce, une fois l'été revenu, de faire en sorte que les entreprises puissent fonctionner et faire de l'argent comme c'était le cas avant la COVID.

● (1025)

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, moi aussi, j'ai hâte de travailler avec mon collègue d'en face afin de déterminer comment stimuler le tourisme dans le Nord de l'Ontario et partout au pays. Notre pays doit maintenant satisfaire divers critères: pouvoir accueillir les touristes d'une façon qui est sécuritaire pour les Canadiens, veiller à ce que les Canadiens se sentent en sécurité et le soient lorsqu'ils voyagent au pays, et faire en sorte que nous puissions nous appuyer sur le projet de loi C-2 pour aider les gens dont il a parlé à traverser la saison hivernale qui, espérons-le, sera la dernière de la pandémie mondiale avant que les entreprises touristiques puissent reprendre leurs activités comme avant et accueillir davantage de touristes canadiens et étrangers.

Notre pays est l'un des plus sûrs au monde où voyager, et nous avons bien l'intention qu'il le demeure.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, à propos de la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement, le ministre a indiqué qu'elle est rétroactive au 23 octobre. Les néo-démocrates craignent que la définition de l'ordre de confinement soit très restrictive et qu'en pratique, elle ne s'applique pas à beaucoup de cas.

Ma question pour le ministre est la suivante. Dans quelles régions pourra-t-on demander rétroactivement la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement pour la période du 23 octobre à aujourd'hui?

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, je respecte le porte-parole en matière de finances, qui sert depuis longtemps à la Chambre. Nous collaborerons étroitement avec les régions sanitaires du pays pour assurer le déclenchement du versement des prestations en cas de confinement. Le gouvernement fédéral ne dictera pas aux unités de santé publique la manière d'appliquer les critères relatifs au confinement, car il s'agit d'un champ de compétence provinciale. Nous devons veiller à ce que, lorsqu'un confinement est ordonné, la prestation soit rétroactive à la période du confinement. Comme il n'y a pas de confinement en cours à l'heure actuelle, le versement de la prestation n'a pas été déclenché. Il s'agit donc d'un programme anticipatoire. Une fois que la Chambre l'aura adopté, les prestations seront versées en cas de confinement.

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Félicitations, monsieur le Président. Je félicite aussi mon collègue de s'être fait élire au terme d'une lutte serrée, et surtout, je lui offre mes félicitations pour ses nouvelles fonctions.

Dans la circonscription torontoise que je représente, il y a une petite agence de voyages, Islington Travel Agencies, qui emploie six personnes. Dans les deux dernières années, l'unique propriétaire a continué de l'exploiter tout en essayant de se maintenir à flot.

Comment ce projet de loi aidera-t-il les agences de voyages comme celle-là?

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, comme j'ai pu voir la députée remplir ses fonctions avec brio pendant de nombreuses années, j'aimerais dire que c'est un honneur de la côtoyer de nouveau à la Chambre.

Un ensemble de services seront offerts pour aider les secteurs le plus durement touchés, y compris, en l'occurrence, le secteur du tourisme. Pour les petites entreprises constituées en sociétés qui font de leur mieux pour traverser la pandémie, ces services répondront à leurs besoins si elles ont connu une baisse de revenu d'au moins 40 % depuis le début de la pandémie de même qu'une diminution de leur revenu de 10 % d'un mois à l'autre. Nous tentons aussi d'établir s'il y a d'autres façons dont nous pourrions aider ce secteur.

Nous avons entendu ce que les agents de voyage de la circonscription de la députée avaient à nous dire, et nous allons continuer de leur offrir du soutien.

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse de vous voir occuper le fauteuil et je félicite le ministre.

J'aimerais que les prestations liées au confinement soient acheminées au bon endroit, c'est-à-dire directement à ceux qui en ont vraiment besoin. Je suis inquiète, parce qu'avec la PCU, l'ARC et l'assurance-emploi ont suspendu les protections logicielles qui assureraient le suivi des fonds pour faire en sorte qu'ils ne soient pas acheminés au mauvais endroit. Il en a résulté une appropriation non justifiée de l'argent des contribuables canadiens.

Le ministre peut-il nous assurer que le gouvernement réactivera ces systèmes pour que les fonds soient traités de façon éthique?

• (1030)

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question. Elle a bien cerné cet enjeu important.

Au début de la pandémie, le gouvernement avait la responsabilité d'acheminer les fonds le plus rapidement possible à ceux qui en

Ordres émanant du gouvernement

avaient le plus besoin. Il n'a ménagé aucun effort pour y arriver. La PCU a aidé plus de 8 millions de Canadiens à se nourrir et à se loger.

Nous savons que les temps sont encore durs pour de nombreux Canadiens et nous continuerons de les aider. En ce qui a trait aux Canadiens qui étaient admissibles à la PCU, je me penche sur cet enjeu avec mes collègues. Le moment venu, nous informerons la Chambre de l'évolution de nos travaux à ce sujet.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, tout d'abord permettez-moi de vous féliciter de votre élection.

Puisque je prends la parole pour la première fois à la Chambre dans la 44^e législature, je profite de l'occasion pour remercier sincèrement du fond du cœur mes concitoyens et concitoyennes de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, qui m'ont réitéré leur confiance pour un second mandat.

Lors de la dernière législature, j'étais le porte-parole en matière de tourisme pour le Bloc québécois. Il y a un mot que j'ai bien retenu de la part des acteurs du milieu touristique, et c'est le mot « prévisibilité ».

Le présent projet de loi va jusqu'au mois de juillet. On le sait, le mois de juillet est la prochaine période touristique en importance pour cette industrie.

Je demande à mon collègue s'il est possible que le soutien à l'industrie touristique soit plus prévisible et qu'il demeure en place jusqu'à ce que l'ensemble des mesures sanitaires soient retirées.

L'hon. Randy Boissonnault: Monsieur le Président, je félicite mon honorable collègue pour son deuxième mandat.

En ce qui concerne la prévisibilité, en tant qu'ancien entrepreneur, je connais bien la valeur de la prévisibilité. Il est important de noter dans le projet de loi C-2 que nous souhaitons soutenir les entreprises jusqu'au printemps, et même jusqu'en juillet. En effet, nous sommes sûrs qu'avec le taux de vaccination et la reprise de l'économie, nous allons être capables de soutenir les entreprises jusqu'à ce qu'elles n'en aient plus besoin.

[Traduction]

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, tout le monde se pose la même question. Qu'il s'agisse des couples de 28 ans qui vivent dans le sous-sol de leurs parents parce qu'ils n'ont pas les moyens de payer l'augmentation de 300 000 \$ du prix moyen d'une maison qui a eu lieu depuis que le gouvernement est au pouvoir, de la mère seule qui se promène dans l'allée de l'épicerie et qui constate qu'elle n'a pas les moyens d'acheter des aliments nutritifs pour ses enfants, ou de l'ainé qui voit ses économies disparaître à mesure que l'inflation fait des ravages dans son compte bancaire et engloutit l'argent qu'il a passé sa vie à mettre de côté pour sa retraite, tous se posent la même question. Pourquoi les prix augmentent-ils si vite?

Ordres émanant du gouvernement

Même la ministre des Finances a eu la révélation qu'il y a une crise d'inflation. En fait, l'automne dernier, elle a déclaré que la déflation posait un plus grand risque que l'inflation. Elle a ignoré mes mises en garde quand je disais que ce serait l'inverse qui se produirait. Elle n'était pas la seule à faire cette fausse prophétie. L'actuel gouverneur de la Banque du Canada, son prédécesseur, un journaliste libéral et des universitaires libéraux ont tous ri lorsque j'ai commencé à faire des mises en garde contre l'inflation en mai 2020.

Avant de passer aux causes de la hausse des prix en ce moment, je dois d'abord répondre à une autre question qu'on me pose souvent: comment ai-je pu avoir raison à ce point quand tant de gens se sont trompés du tout au tout? C'est que les universitaires, les journalistes et la ministre des Finances qui sont d'allégeance libérale se sont appuyés sur une idéologie alors que je me suis tourné vers les sciences économiques empiriques.

L'homme qui a écrit la grande référence sur l'inflation, le spécialiste en sciences économiques empiriques qui a remporté le prix Nobel pour cet ouvrage, M. Milton Friedman, a publié de célèbres graphiques où il démontrait qu'il y avait une parfaite corrélation entre la hausse de l'inflation et l'augmentation de la masse monétaire pour chaque unité d'extrait économique. Il a montré dans ses cinq graphiques, qui portaient sur les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon et le Brésil, que la corrélation était pratiquement parfaite. Lorsqu'il y a plus de dollars pour acheter moins de marchandises, il y a toujours une augmentation des prix.

Lorsque j'ai vu que le gouvernement commençait à imprimer de l'argent pour payer des dépenses exorbitantes, je savais que l'inflation attendait au détour. Les libéraux ont affirmé que ces vieilles règles ne s'appliquaient pas parce qu'ils avaient réinventé les lois de l'économie. Selon leur dire, c'était de l'histoire ancienne, l'histoire ne se répétait plus et ils pouvaient faire fi de milliers d'années d'histoire économique, laquelle a pourtant démontré cette corrélation à maintes reprises. Je m'attendais à ce que les libéraux présentent un projet de loi abrogeant la loi de la gravité, compte tenu de leur propension à penser qu'ils peuvent se soustraire aux lois de l'économie.

De toute évidence, ni les leçons de l'histoire, ni les lois économiques n'ont été abolies. L'immense injection de fonds liée au demi-billion de dollars de déficit a effectivement fait grimper les prix. Le plus comique dans tout cela, c'est que les gens qui disaient que la COVID entraînerait une déflation la tiennent maintenant responsable de l'inflation. Les médecins qui avaient mal diagnostiqué la maladie nous disent maintenant qu'ils ne sont pour rien dans ce qui l'a causée.

Quels sont les coûts? Certaines personnes mentionnent les anomalies dans la chaîne d'approvisionnement causées par la COVID. Elles soulignent que d'autres États sont aussi confrontés à des taux d'inflation élevés, et qu'on ne peut donc pas blâmer le gouvernement du Canada pour cette situation. Il est vrai qu'il y a de l'inflation dans d'autres pays. Les pays qui prennent les mêmes mesures stupides que notre gouvernement sont confrontés à une forte inflation, et cette corrélation est encore présente aujourd'hui.

● (1035)

Par exemple, hier, la ministre a signalé que d'autres pays du G20 affichent des niveaux élevés d'inflation, et elle a raison. L'Argentine, par exemple, a un taux d'inflation de 52 %. Pourquoi? C'est parce qu'elle a augmenté sa masse monétaire de 80 % en un an et demi. En Turquie, l'inflation s'élève à 20 %. Pourquoi? Elle a augmenté sa masse monétaire de 43 %. Au sud de la frontière, les

États-Unis, qui impriment des sommes d'argent colossales à Washington, ont un taux d'inflation de 6,2 %. Pourquoi? C'est parce qu'ils ont augmenté leur masse monétaire de 35 %. Au Canada, notre inflation s'élève actuellement à 4,7 %, le plus haut taux en deux décennies, après une augmentation de la masse monétaire de 23 %.

En fait, des graphiques sur les pays du G20 montrent qu'il y a une corrélation presque parfaite entre la croissance de la masse monétaire et l'inflation. Les pays qui ont fait crouler leur économie sous des déficits budgétaires affichent des niveaux élevés d'inflation, tandis que les pays qui dépendent eux aussi de la chaîne d'approvisionnement, mais qui ont contrôlé leur masse monétaire, ont de faibles taux d'inflation.

Je vais vous donner quelques exemples. Au Japon, l'inflation s'élève à seulement 0,2 %. Pourquoi? C'est parce que, toutes proportions gardées, sa masse monétaire a augmenté deux fois moins que la nôtre. L'Arabie saoudite, quant à elle, affiche un taux d'inflation de 0,8 % parce que sa masse monétaire a augmenté trois fois moins que la nôtre. En Suisse, le taux d'inflation est de 1,2 %. L'augmentation de sa masse monétaire est de seulement 6,5 %, ce qui est le quart de la nôtre. Autrement dit, dans les pays qui n'impriment pas d'argent pour payer leurs factures, le coût de la vie est demeuré faible, ce qui rend la vie abordable pour les citoyens. En revanche, les pays qui inondent leur économie d'argent ayant peu de valeur font grimper le coût de la vie pour leur population.

Les libéraux nous diront qu'ils n'ont pas eu le choix, que c'est à cause de la COVID. La pandémie a le dos large. N'oublions pas que le premier ministre a tenté de donner un demi-milliard de dollars à un groupe qui avait payé les services de sa famille à hauteur d'un demi-million de dollars. Il a avancé que c'était « à cause de la COVID ».

La COVID nous a obligés à dépenser de l'argent, mais elle ne nous a pas obligés à avoir le plus important déficit du G20. Tous les autres pays du G20 ont aussi connu la pandémie. La COVID n'a pas forcé le premier ministre à distribuer des chèques de la PCU aux familles aisées qui n'en avaient pas besoin, ni aux personnes qui auraient pu travailler — car il y a plus d'un demi-million d'emplois vacants —, ni aux prisonniers, ni aux membres du crime organisé, ni à des gens que les fonctionnaires soupçonnaient de fraude. Il n'était pas obligé de donner des subventions salariales à de grandes entreprises qui avaient tellement d'argent qu'elles versaient parallèlement des dividendes et des primes à leurs hauts dirigeants.

La COVID n'a aucunement forcé le gouvernement à faire tout cela. C'est lui qui l'a décidé. Le gouvernement savait qu'il ne pouvait pas financer ces décisions en empruntant seulement sur le marché. Il n'y avait en effet pas assez d'argent à emprunter dans le monde entier pour satisfaire les envies de dépenses du gouvernement. C'est pourquoi il a ordonné à la Banque du Canada de fabriquer de l'argent comme par magie; ce que la Banque s'est malheureusement empressée de faire avec joie. Nous en constatons aujourd'hui les effets.

Maintenant que j'ai montré le lien entre la croissance de la masse monétaire et l'inflation dans les pays du G20, je vais donner une preuve incontestable que le problème de l'inflation au Canada n'est pas que la conséquence des anomalies dans la chaîne d'approvisionnement.

Cette preuve, c'est le fait que le secteur de l'économie qui connaît la plus forte inflation au pays, soit la valeur des terrains, n'est pas touché par la chaîne d'approvisionnement. Il n'y a pas de terrains qui attendent d'être livrés au port ou qui sont coincés sur un paquebot. Il n'y a pas de terrains qui sont retenus dans un pays lointain à cause d'une éclosion de COVID.

Le territoire a été façonné par les forces géologiques il y a des millions d'années avant même que nous existions; il est là, sous nos pieds et, pourtant, le prix des terrains a augmenté de 20 %. Quelle est l'explication du gouvernement? Est-ce que les terrains ont attrapé la COVID et sont devenus soudainement plus chers? Bien sûr que non. Le prix des terrains a commencé à augmenter lorsque le gouvernement a commencé à imprimer de l'argent.

• (1040)

Examinons les faits. Pendant les deux premiers mois de la pandémie, les prix de l'immobilier ont en fait commencé à diminuer, ce qui est normal. Il est normal que les prix baissent lorsque la demande en immobilier s'effondre parce que le revenu des gens diminue, que des centaines de milliards de dollars disparaissent du PIB, que les gens craignent de ne pas trouver de travail et que l'immigration est pratiquement arrêtée. D'ailleurs, la SCHL, l'autorité en matière de logement, prévoyait une réduction du prix des maisons de 14 %. À l'époque, il était logique de prévoir une telle diminution. Or, soudainement, en mai 2020, les prix de l'immobilier ont commencé à grimper. En plein milieu du confinement, alors que les gens ne pouvaient même pas aller visiter les propriétés qui les intéressaient, qu'est-ce qui a pu pousser les prix à augmenter de façon surnaturelle?

M. Kevin Lamoureux: L'offre et la demande.

L'hon. Pierre Poilievre: « L'offre et la demande », nous répond un génie de l'économie des libéraux. D'où provenait cette demande? D'où provenait l'argent? Alors que l'économie venait de perdre 100 milliards de dollars et que tout le monde était confiné dans son sous-sol, qu'est-ce qui a pu provoquer cette demande? Ce sont les presses de la machine à fabriquer de l'argent du gouvernement. Cette machine s'est mise à tourner au printemps 2020 et, en quelques semaines, on a assisté à une surchauffe des prix de l'immobilier.

Je rappelle que tous les terrains qui ont fait l'objet de transactions dans le cadre de ces achats immobiliers existent depuis des milliers d'années. Cette situation ne résulte pas d'une anomalie de la chaîne d'approvisionnement causée par la pandémie de COVID-19. Les logements existaient déjà avant l'arrivée de la COVID-19. Aujourd'hui au Canada, environ 96 % des maisons ont été construites avant la pandémie de COVID-19. Il est donc chronologiquement impossible d'attribuer le coût de leur construction à ce phénomène. Autrement dit, ce n'est pas une question d'offre et de demande, comme mon collègue le laisse entendre, c'est seulement une question de demande, qui a été stimulée par l'impression d'une quantité importante d'argent, 400 milliards de dollars pour être précis, soit la plus importante augmentation de la masse monétaire depuis l'inflation galopante dans les deux chiffres provoquée par le premier Trudeau dans les années 1970 et 1980.

Nous disposons maintenant de preuves incontestables que ce sont les décisions du gouvernement — lesquelles, je le concède, sont reproduites par d'autres gouvernements dépensiers et irresponsables partout dans le monde — qui ont provoqué l'inflation actuelle.

Ordres émanant du gouvernement

Quelles sont les conséquences de cette inflation? Nous les voyons bien. D'abord, le fossé entre les riches et les pauvres ne cesse de se creuser. Les gens riches adorent l'inflation. Comment se fait-il que les politiques d'impression de billets du gouvernement réjouissent tant les grandes banques?

Bob Fife a dit à CTV l'autre jour que les gros bonnets de Bay Street ne sont pas contents que le député de Carleton ait été nommé porte-parole en matière de finances. Évidemment qu'ils sont mécontents, puisque je dénonce tout l'argent gratuit que le gouvernement injecte dans le système financier, faisant augmenter la valeur de leurs actifs et leur permettant de réaliser des profits grâce à l'arbitrage: ils achètent des bons du gouvernement puis les revendent plus cher à la Banque du Canada. Il est donc évident que les gros bonnets de Bay Street n'aiment pas que je dénonce cette pratique. La bonne nouvelle, c'est que je ne me soucie aucunement de ce qui plaît ou déplaît aux gros bonnets de Bay Street. Je travaille pour monsieur et madame Tout-le-Monde à la Chambre des communes.

Oui, l'élite du monde des finances se réjouit de l'assouplissement quantitatif. Aux États-Unis, elle s'en est réjouie, tant à Washington que sur Wall Street. D'ailleurs, l'assouplissement quantitatif est la seule mesure qui jouit d'un appui bipartisan à Washington. Les républicains adorent faire gonfler les valeurs mobilières de Wall Street et les démocrates adorent faire gonfler celles de Washington. Par conséquent, ensemble, ils se réjouissent lorsque la banque centrale américaine inonde l'économie de liquidités et fait gonfler la valeur de l'actif des personnes très riches dans les centres urbains, érodant par le fait même le salaire des gens de la classe ouvrière.

Le premier ministre regarde l'écart qui se creuse entre les riches et les pauvres de l'autre côté de la frontière, il y voit le coût de la vie supérieur et le fait que les pauvres et les jeunes n'ont pas les moyens d'habiter là où se trouvent les emplois parce que le prix des propriétés immobilières est trop élevé, et il dit: « Faisons pareil ici. » Puis, il adopte les mêmes politiques désastreuses qui mènent à tant de division sociale et économique au sud de la frontière.

De ce côté-ci de la Chambre, nous croyons que demander à la banque centrale d'imprimer de l'argent pour payer nos factures n'est pas la solution. Lors de la grande récession mondiale, nous avons rejeté cette approche, alors que d'autres gouvernements dans le monde l'ont adoptée.

• (1045)

Au Canada, nous avons affiché de modestes déficits, les plus petits du G7, mais nous l'avons fait en empruntant de l'argent bien réel et en revenant rapidement à un budget équilibré. Nous avons donc connu peu d'inflation, peu de chômage et la relance la plus rapide au sortir de la grande récession mondiale.

Ordres émanant du gouvernement

Il s'avère qu'en plus de garder le taux d'inflation bas, une monnaie saine contribue aussi à la croissance et à la création d'emplois. Nous savons que l'inflation ne fait pas que réduire les chèques de paie: elle juggle l'emploi. Par exemple, notre taux de chômage est maintenant parmi les plus élevés du G7, sans compter le million de postes vacants. Est-ce que les députés peuvent s'imaginer cela: un taux de chômage élevé et un nombre record de postes vacants? Eh bien, ce n'est pas étonnant. Quand le gouvernement imprime des billets et paie les gens pour rester à la maison, qu'est-ce que cela donne? Nous avons des emplois sans travailleur et des travailleurs sans emploi. Bien sûr, tout l'argent versé dans l'économie pour payer des gens à ne rien faire se traduit par plus de dépenses associées à moins de production, ce qui entraîne une hausse des prix. Nous devons faire exactement le contraire.

Nous devons revenir à une monnaie saine. Nous devons arrêter la presse à billets et demander à la Banque du Canada de se concentrer sur son véritable mandat, soit garder le taux d'inflation bas. Nous devons ramener les dépenses gouvernementales à un niveau acceptable, annuler la caisse noire postpandémique de centaines de milliards de dollars créée par le gouvernement et revenir aux dépenses gouvernementales d'avant la pandémie. Bref, une gouvernance plus abordable se traduira par un coût de la vie plus abordable pour les Canadiens, et c'est ce qu'appuient les conservateurs.

Au lieu d'imprimer plus de billets, pourquoi ne pas créer plus d'articles qu'on peut se procurer avec ces billets? Pourquoi ne pas libérer toute la puissance de notre secteur énergétique de manière à accroître l'offre d'énergie renouvelable aux consommateurs et distribuer plus de chèques de paye aux travailleurs? Pourquoi ne pas approuver des pipelines pour créer des emplois pour les travailleurs du secteur énergétique dans l'Ouest canadien et les travailleurs des raffineries dans l'Est, libérer les agriculteurs de la taxe sur le carbone et autres tracasseries administratives pour qu'ils se consacrent à produire plus de denrées nutritives et abordables, inciter les municipalités à délivrer un plus grand nombre de permis de construction pour multiplier les maisons plutôt que les prêts hypothécaires, et nous départir de 15 % de nos 37 000 immeubles fédéraux sous-utilisés pour augmenter les possibilités de logement abordable pour les jeunes et les travailleurs de la classe ouvrière? Ici même, dans la capitale nationale, les biens immobiliers sont complètement sous-utilisés alors qu'ils pourraient être confiés au secteur privé sur le libre marché pour construire des logements abordables destinés à nos jeunes.

Autrement dit, nous devons passer d'une économie du crédit d'endettement à une économie axée sur les chèques de paye. Nous devons stimuler la production et diminuer les coûts. Nous devons délier les ailes du système de libre entreprise pour que les travailleurs aient accès à des chèques de paye et les consommateurs, à des produits et services abordables.

● (1050)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je suis fasciné chaque fois que le député essaie de nous expliquer les rudiments de l'économie.

Je dois toutefois lui rappeler que les Canadiens traversaient une période difficile et que le gouvernement a tout de suite répondu présent en créant des programmes sur mesure — je pense par exemple au soutien direct qu'offrait la Prestation canadienne d'urgence, aux subventions salariales offertes aux entreprises ou à l'aide au loyer. C'est vrai, je le concède, ces programmes ont coûté des milliards de dollars. Certains au sein du Parti réformiste-conservateur auraient

préféré que nous ne volions pas au secours des Canadiens et des entreprises. J'aimerais connaître le fond de la pensée du député: croit-il que nous avons bien fait de venir en aide aux familles des quatre coins du pays?

Il y a quelques jours à peine, certains de ses collègues ont affirmé qu'il faudrait consacrer des centaines de millions de dollars, sinon plus, pour aider la Colombie-Britannique, et c'est ce que nous ferons. Qu'en pense le député?

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, il va sans dire que le gouvernement doit remplacer le revenu des gens qui en sont privés par sa faute. Dès le départ, au printemps 2020, le gouvernement a pu compter sur notre appui. Ce contre quoi nous nous insurgons, c'est le fait que le Canada se retrouve avec le plus gros déficit du G20. Les 19 autres pays de ce groupe ont aussi dû se confiner à cause de la COVID, mais une bonne partie d'entre eux ont réussi à mieux juguler le chômage et la mortalité en s'endettant beaucoup moins. Taïwan, par exemple, qui a fait siennes les méthodes préconisées dès le départ par les conservateurs, figure parmi les pays où la COVID a causé le moins de morts, toutes proportions gardées. Or, le gouvernement taïwanais a fait un déficit de 4 %, pas de 16 % comme celui du Canada.

Oui, la COVID a forcé le gouvernement à dépenser, mais elle ne l'a jamais forcé à donner de l'argent aux détenus et au crime organisé. Elle ne l'a pas non plus forcé à offrir des subventions salariales à des sociétés qui avaient déjà les moyens d'offrir des dividendes à leurs actionnaires et des primes à leurs dirigeants. Ces décisions étaient irresponsables et rien, pas même la COVID, ne forçait le gouvernement à les prendre.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, mon collègue de Carleton ne fait peut-être pas l'unanimité sur le contenu, mais je pense que l'on peut s'entendre pour dire qu'il fait l'unanimité sur le fait qu'il est toujours divertissant à entendre.

Il a beaucoup parlé du fait que les 400 milliards de dollars dépensés étaient beaucoup trop et que c'est la cause de l'inflation que l'on connaît. Je me permets d'espérer qu'il n'aurait pas laissé l'économie s'écrouler en ne dépensant rien dans un contexte de pandémie de la COVID-19.

Quel aurait été le montant total idéal des dépenses de son point de vue?

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, en moyenne, les pays du G20 ont eu des déficits représentant environ 9 % de leur PIB. Au Canada, c'était 16 %, soit presque le double. Les autres pays ont pu protéger leurs citoyens tout en limitant leurs déficits à environ la moitié du nôtre.

Deuxièmement, le gouvernement n'était pas obligé d'avoir un déficit de 100 milliards de dollars avant même l'arrivée de la COVID-19, pas plus qu'il n'avait besoin de dépenser 100 milliards de dollars supplémentaires après la COVID-19. Ce sont des choix qui ne sont pas liés à la pandémie. Ce sont les choix idéologiques d'un gouvernement d'extrême gauche.

On aurait pu réaliser des économies si on avait simplement aidé les gens dans le besoin, qui étaient empêchés de gagner leur vie, et en retournant à un niveau de dépenses pré-pandémie aussitôt que possible.

• (1055)

[Traduction]

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre élection à la présidence. Nous accomplissons tous notre devoir cette semaine.

Je suis heureux que mon collègue de Carleton ne se contente pas de critiquer ce qui se passe, mais qu'il offre aussi des solutions très constructives.

En ce qui concerne l'inflation, comment se fait-il que le député de Carleton ait vu juste, alors que tant de gens se sont trompés? Aussi, pourrait-il nous parler des avertissements qu'il a donnés au milieu de 2020 et du fait que nous nous retrouvons maintenant dans la situation contre laquelle il nous avait mis en garde?

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, sans aucun doute, je prêchais dans le désert lorsque je me suis présenté au comité des finances. J'ai averti le comité dès la première réunion, en mai 2020. J'ai dit que l'inflation serait inévitable si nous n'arrêtons pas d'imprimer de l'argent.

Au cours des 18 derniers mois, j'ai continué à émettre des mises en garde, du moins, jusqu'à hier, lorsque la ministre des Finances a effectué une volte-face. Après avoir parlé de déflation, elle reconnaît maintenant que nous subissons une « crise inflationniste ».

Pour être juste envers la ministre, elle n'était pas la seule à avoir tort. Les banques centrales, les universitaires libéraux et les médias ont tous affirmé que nous n'avions pas à nous inquiéter de l'inflation.

Chers collègues parlementaires, au lieu de nous laisser aveugler par l'idéologie, étudions ce que nous enseigne l'histoire pour prédire l'avenir.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, les néo-démocrates ont été déçus lorsque le gouvernement a annoncé subitement, avec un préavis de deux jours seulement, la fin de la Prestation canadienne de relance économique. Nous sommes donc ici aujourd'hui afin de discuter de ce que propose le gouvernement pour la remplacer.

Je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer que, pendant les 20 minutes accordées au député de Carleton, celui-ci n'a pas parlé une seule fois du projet de loi ou du contenu de celui-ci. Je me demande donc si le député de Carleton a recommandé au caucus conservateur d'appuyer, oui ou non, le projet de loi.

J'aimerais qu'il nous éclaire sur ce point et peut-être qu'il dise pourquoi il est favorable, ou défavorable, au projet de loi, parce que nous ne le savons toujours pas.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, il est certain que mon parti va examiner soigneusement cette mesure législative et qu'il ne se contentera pas d'autoriser tout simplement le gouvernement à déboursier 7 milliards de dollars de plus.

Nous savons tous que lorsque les libéraux ont l'occasion de dépenser sans un examen attentif, l'argent se retrouve dans les poches de membres du crime organisé, de détenus ou de gens qui sont soupçonnés de fraude par des fonctionnaires. Il aboutit dans les poches des dirigeants et des actionnaires de grandes entreprises, lesquels s'approprient de l'argent qui était destiné aux salaires subventionnés.

Déclarations de députés

Voilà ce qui se produit quand le gouvernement n'est pas soumis à une surveillance adéquate. Contrairement au NPD, qui est ravi de jeter de l'argent par les fenêtres et d'en demander toujours plus, de ce côté-ci de la Chambre des communes, nous allons défendre les contribuables et les consommateurs contre l'incompétence irresponsable des libéraux.

M. Irek Kusmierczyk (Windsor—Tecumseh, Lib.): Monsieur le Président, la COVID a eu un effet dévastateur sur les résidents et les entreprises de ma circonscription, Windsor—Tecumseh. Les programmes mis en place par le gouvernement libéral ont fourni un secours essentiel à beaucoup de gens de ma communauté. Ce n'est pas tout le monde qui a les moyens de s'isoler dans un studio d'enregistrement d'un million de dollars, comme certains députés l'ont fait pendant la campagne électorale.

J'aimerais que le député nous précise quels programmes il faudrait éliminer, selon lui.

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, le député a tout à fait raison. Tout le monde n'a pas, non plus, la chance qu'on lui construise un manoir de campagne de plusieurs millions de dollars avec des fonds publics en pleine pandémie, comme le chef de son parti.

Nous n'aurions évidemment pas versé aux sociétés des subventions qui financent leurs dividendes et les bonis de leur PDG. Nous ne continuerions pas de payer des gens à ne rien faire alors qu'il y a plus d'un million d'emplois à pourvoir au Canada. Nous n'aurions pas donné un demi-milliard de dollars à l'organisme UNIS. Les exemples de gaspillage et de corruption sont nombreux, et nous les aurions tous évités.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1100)

[Traduction]

LE DÉPUTÉ DE MISSISSAUGA—MALTON

M. Iqwinder Gaheer (Mississauga—Malton, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole à la Chambre en tant que député nouvellement élu de Mississauga—Malton.

C'est avec énormément de gratitude que je prends la parole aujourd'hui, car les chances que je me retrouve ici étaient plutôt minces. Mon père est né dans une maison de terre dans un village du Pendjab, en Inde. Pour joindre les deux bouts, il faisait des petits boulots au village et il ramassait des herbes sèches dans les marais environnants pour pouvoir faire du feu en hiver afin de tenir sa famille au chaud. À l'école, il ne portait pas de chaussures parce qu'il n'avait pas les moyens de s'en procurer. Lorsque le sol était brûlant à cause du soleil du matin, il marchait dans l'ombre projetée par la cime des arbres et les rangées de maisons.

En vieillissant, alors que les circonstances devenaient plus difficiles à supporter, il a mis le cap sur ce grand pays, car il avait des rêves plus ambitieux pour ses enfants. Il est devenu plombier, puis il a fini par lancer une entreprise. Il avait comme rêve de donner à ses enfants la possibilité de s'instruire, car il n'avait jamais eu cette chance. Il est fier de dire à ses amis que l'un de ses fils est allé à la faculté de droit de l'Université Harvard. C'est ce même fils qui prend la parole devant tout le monde aujourd'hui.

Déclarations de députés

J'espère que mon père a prouvé l'adage selon lequel les immigrants rendent au centuple ce qu'on leur donne.

* * *

LE DÉPUTÉ DE CALGARY SIGNAL HILL

M. Ron Liepert (Calgary Signal Hill, PCC): Monsieur le Président, je vous félicite de votre nomination. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les bénévoles qui m'ont aidé à me faire élire pour une troisième fois dans Calgary Signal Hill. Après deux mandats à l'assemblée législative provinciale, cela fait cinq élections, ce qui constitue tout un exploit. Je remercie les habitants de ma circonscription de leur appui.

Je suis extrêmement reconnaissant, notamment envers Joanne, qui a organisé ma campagne, Nancy, qui a dirigé les appels téléphoniques, et Geoffrey et Kal, qui se sont présentés chaque jour pour faire du porte-à-porte avec moi durant cette campagne électorale qui n'était pas nécessaire.

Il y a une chose que j'ai tirée de cette campagne électorale superflue: l'occasion de m'entretenir avec des milliers de personnes de ma circonscription, qui m'ont confirmé à quel point elles sont mécontentes du gouvernement, lequel est incapable d'accomplir quoi que ce soit. Nous, les conservateurs, sommes là pour exiger des comptes du gouvernement.

* * *

ROSALIE TROMBLEY

M. Irek Kusmierczyk (Windsor—Tecumseh, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole pour rendre hommage à une légende de la radio musicale canadienne, Rosalie Trombley, qui est décédée cette semaine à l'âge de 82 ans. Directrice musicale de la station CKLW à Windsor, Rosalie, surnommée la fille aux oreilles d'or, a contribué au lancement d'innombrables carrières, y compris celle de Bob Seger, de Gordon Lightfoot, d'Aerosmith et du groupe The Guess Who. Elle faisait jouer des disques canadiens avant qu'il soit question de contenu canadien.

Cheffe de famille monoparentale, Mme Trombley, d'abord standardiste, a fait son ascension pour devenir la plus importante directrice musicale d'Amérique et diriger une station dont la fréquence rejoignait trois millions d'auditeurs aux États-Unis et au Canada. Elle a été une pionnière dans un domaine dominé par les hommes. En 2016, Rosalie a reçu un prix Juno pour sa contribution de toute une vie à la musique canadienne et, chaque année, le prix Rosalie est remis à une animatrice canadienne. En 1973, Bob Seger a écrit une chanson hommage intitulée *Rosalie*, qui va ainsi: « Elle a le tour, elle a la tour, Rosalie... »

Rosalie Trombley a été une pionnière qui a touché des millions de gens, brisé des barrières et changé la musique pour toujours.

* * *

LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE GENRE

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NDP): Monsieur le Président, le 25 novembre a marqué le début de 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe.

Durant ces 16 jours, je penserai à mon amie Lisa Marie Young qui a tragiquement disparu en 2002. Elle était membre de la Première Nation des Tla-o-qui-aht et n'avait que 21 ans au moment de sa disparition. On se souviendra toujours de Lisa Marie pour toute la joie qu'elle apportait à son entourage. Je suis vraiment désolée

que sa mère, Marlene Jo-Anne Young, décédée en 2017, n'ait pas obtenu de son vivant les réponses qu'elle méritait. Je tiens à souligner la persévérance de la famille et des amis de Lisa Marie, de sa tante Carol Frank et de son amie Cindy, qui continuent de chercher à obtenir ces réponses.

Je demande au gouvernement de mettre en œuvre immédiatement les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, et pour les personnes 2ELGBTQQIA+, afin que l'on puisse bâtir des communautés au sein desquelles chacun est à l'abri de la violence fondée sur le genre.

* * *

[Français]

LE MANÈGE MILITAIRE COLONEL-GAËTAN-CÔTÉ

Mme Élisabeth Brière (Sherbrooke, Lib.): Monsieur le Président, en mai 2020, nous nous sommes engagés à effectuer les travaux de réparation nécessaires pour que nos réservistes puissent continuer à s'entraîner à Sherbrooke et nous avons tenu parole.

Mes concitoyennes et mes concitoyens qui sont passés sur la rue Belvédère auront remarqué plusieurs travailleurs s'activer devant le manège militaire Colonel-Gaëtan-Côté. En effet, les travaux urgents ont débuté comme prévu le 18 octobre dernier. Nous allons assurer la pérennité du manège Belvédère avec une deuxième phase des travaux en 2022.

Je tiens à souligner la résilience et l'adaptation de nos fusiliers qui se sont diligemment relocalisés dans un établissement temporaire sur la rue Woodward. Ma collègue la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et moi avons d'ailleurs eu l'occasion d'en faire la visite le 20 octobre dernier. Je dois dire que je suis très fière du chemin que nous avons parcouru pour assurer l'avenir de nos manèges à Sherbrooke.

* * *

● (1105)

[Traduction]

JONATHAN HENNESSY

M. Jake Stewart (Miramichi—Grand Lake, PCC): Monsieur le Président, j'ai la lourde tâche de trouver les mots justes pour rendre hommage à celui que plusieurs considèrent comme un ami, un fils ou un frère: Jonathan Hennessy.

Jonathan ressortait non seulement du lot, il était unique. Dans un monde de plus en plus indifférencié, il marquait un contraste frappant, et son sens de l'humour n'était pas sans rappeler celui de grands Irlandais comme James Joyce ou Oscar Wilde. Voilà pourquoi tous ceux qui le connaissaient l'aimaient. S'il avait choisi d'exploiter sa personnalité pour gagner sa vie, nul doute qu'il aurait remporté un Oscar ou un Emmy, ou que l'on aurait retrouvé son nom dans la liste des livres à succès du *New York Times*.

Ce qui est dommage dans le cas d'une personnalité aussi immense que celle de Jonathan, c'est le silence assourdissant qui règne après son départ. J'invite les députés et les résidents de ma circonscription à ne jamais oublier de prendre le temps de passer des moments avec leur famille et leurs amis.

En terminant, je souhaite transmettre mes plus sincères condoléances à sa mère Winnie, que je remercie d'avoir partagé son fils Jonathan avec nous. Qu'il repose en paix.

[Français]

LAVAL—LES ÎLES

M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier ma famille, mon équipe, tous les bénévoles, ainsi que les résidents de Laval—Les Îles, qui m'ont honoré et qui m'ont choisi pour être leur représentant à la Chambre des communes pour un troisième mandat. Je les remercie de leur confiance.

Je félicite tous mes collègues qui ont été réélus et ceux nouvellement élus.

Je suis vraiment ravi d'être ici en personne et de collaborer avec mes pairs pour faire avancer le Canada, gagner et finir le combat contre la COVID-19, relancer l'économie et lutter contre les changements climatiques.

[Traduction]

J'aimerais exprimer mon immense gratitude envers les résidents de Laval—Les Îles, qui contribuent efficacement au combat contre la COVID-19 en se faisant vacciner en masse.

[Français]

Chacun de nous devra fournir sa part d'efforts afin d'assurer un avenir meilleur et plus sûr à nos enfants et aux générations à venir.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE DE LA POMME DE TERRE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

M. Heath MacDonald (Malpeque, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais exprimer aujourd'hui mon soutien indéfectible à l'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard. Les pommes de terre sont l'une des récoltes primaires de l'Île-du-Prince-Édouard, qui demeure la province canadienne produisant le plus de pommes de terre. Cette industrie injecte plus de 1 milliard de dollars par année dans notre économie insulaire.

L'annonce récente sur l'interdiction d'exportation vers les États-Unis de pommes de terre fraîches et de semence est fort inquiétante. Cependant, ce n'est pas la première fois que le Canada doit relever de tels défis. Par le passé, nous avons surmonté le virus PVYN et la maladie de la vache folle. Plus récemment, nous avons vu la réponse pancanadienne héroïque aux feux de forêt et aux inondations en Colombie-Britannique. Cette situation ne touche pas seulement l'Île-du-Prince-Édouard. En effet, un déséquilibre dans l'offre de pommes de terre au Canada entraînera la volatilité du marché intérieur, ce qui nuira aux agriculteurs de l'ensemble du pays, réduisant les prix et les revenus agricoles. C'est un enjeu canadien.

Je discute tous les jours de cette question avec la ministre de l'Agriculture Bibeau. Je la remercie des efforts qu'elle a déployés, et je remercie également de leurs efforts mes collègues, le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, l'ancien député Wayne Easter, l'office de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard et plusieurs producteurs de pommes de terre. Nous devons continuer de travailler avec diligence sur ce dossier pour nous assurer que les restrictions seront levées le plus tôt possible.

Le vice-président: Je sais que le député est nouveau, mais nous ne pouvons pas désigner un député par son nom à la Chambre. Le député a nommé la ministre, et nous ne pouvons pas faire cela.

Déclarations de députés

Le député de Saskatoon—Grasswood a la parole.

* * *

HENRY WOOLF

M. Kevin Waugh (Saskatoon—Grasswood, PCC): Monsieur le Président, la communauté des arts et des spectacles de Saskatoon a perdu un membre précieux lorsque Henry Woolf est décédé. M. Woolf était acteur, réalisateur, scénariste et enseignant. On a pu voir son œuvre sur scène, à la télévision et sur le grand écran.

M. Woolf a déménagé au Canada en 1978 pour y enseigner l'art dramatique et y travailler dans le monde du théâtre. Il a servi de mentor à une nouvelle génération d'artistes. Ses étudiants l'adoraient. En fait, l'un d'eux, nommé Jeff Rogstad, a dit que M. Woolf a laissé ses empreintes partout au sein de la communauté théâtrale de Saskatoon. Henry Woolf a été directeur artistique du festival Shakespeare on the Saskatchewan durant une décennie. Un portrait de lui dans le rôle de Shylock est affiché à l'extérieur du théâtre qui porte son nom, à la faculté des arts dramatiques de l'Université de la Saskatchewan.

L'héritage de Henry Woolf est la culture qu'il a su alimenter, inspirer et cultiver tout au long de sa vie exceptionnelle. Comme l'a dit un étudiant, il est difficile de se sentir triste aujourd'hui, car nous avons eu beaucoup de plaisir.

* * *

● (1110)

LA 44^E LÉGISLATURE

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, alors que je prends la parole pour la première fois au cours de cette 44^e législature, je souligne que c'est avec enthousiasme que je suis de retour à Ottawa. Je tiens à exprimer ma gratitude envers les gens de Whitby, qui m'ont à nouveau fait l'honneur de me choisir pour les représenter ici, à la Chambre.

Il ne fait aucun doute que les affaires du pays n'ont jamais été aussi importantes alors que de nombreux défis se présentent à nous, y compris rendre le coût de la vie plus abordable, terminer la lutte contre la COVID-19, assurer une relance économique solide et lutter contre les changements climatiques avec un sentiment d'urgence de plus en plus grand.

Si la pandémie a entraîné de graves difficultés et bouleversé notre mode de vie, elle a aussi créé l'occasion de rebâtir d'une façon qui corrige des inégalités de longue date, accroît la résilience et assure la transition vers une économie plus durable.

Je suis convaincu que les Canadiens ont donné à l'ensemble des députés, peu importe leur allégeance politique, un mandat clair: faire de réels progrès dans les dossiers prioritaires qui comptent pour les Canadiens. J'ai hâte de travailler avec tous les parlementaires pour y arriver.

* * *

LE GURPURAB

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, les sikhs du monde entier ont célébré le Gurpurab ou l'anniversaire de naissance du gourou Nanak Dev Ji, qui a transmis les enseignements sur l'importance de se souvenir de Dieu, de gagner honnêtement sa vie et de partager avec les autres.

Déclarations de députés

À l'occasion du Gurburab, RED FM et le centre culturel Dashmesh, sous la gouverne du président Amanpreet Gill et de tout le comité de direction, ont recueilli plus de 700 000 \$ en une journée au Sangat pour la maison de transition Mata Sahib Kaur Ji pour femmes et enfants. Félicitations à tous pour cette formidable initiative.

Le Gurburab a pris une signification toute particulière cette année alors que l'abrogation de trois lois agricoles a été annoncée en Inde. Les agriculteurs, nos frères, nos sœurs et nos aînés respectés qui vivent en Inde ont manifesté pacifiquement au cours de la dernière année, bravant le froid dans les rues et même des attaques. Malgré tout, ils ont persévéré grâce à leur dévouement.

Nous remercions chacun d'entre eux pour les terribles sacrifices qu'ils ont faits, et nous prions pour leur santé, leur réussite et leur prospérité.

Kisaan majdoor ekta.

[Français]

RAYMOND SETLAKWE

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, je voudrais partager avec mes collègues ma peine pour une grande personne qui nous a récemment quittés. J'aimerais que l'on se souvienne de l'honorable Raymond Setlakwe, ex-sénateur, mari d'Yvette, descendant d'Aziz, premier immigrant à fuir le génocide arménien pour choisir le Canada afin d'y élever sa famille et la faire prospérer.

M. Raymond, comme plusieurs aimaient l'appeler, était d'une générosité sans faille, un homme d'affaires prospère, fondateur de la maison A. Setlakwe. Il collectionnait les rencontres politiques comme d'autres collectionnent les cartes de hockey.

Il fut pour moi plus qu'un mentor. Il m'a donné ma première vraie chance de faire de la politique en m'apportant son soutien lorsque j'ai tenté pour la première fois de me faire élire, en 1998. Il faut dire que je le faisais à l'époque sous la bannière du Parti libéral du Québec. Jamais Raymond n'aurait supporté un autre parti. Je crois bien que j'ai failli le perdre une première fois, en 2015, quand je lui ai annoncé que je porterais les couleurs du Parti conservateur du Canada.

Je partage avec tous mes collègues des paroles qu'il m'a dites peu de temps avant sa mort: en politique, nous avons des adversaires, pas des ennemis.

Au seul ami qu'il me reste, je dis merci de m'avoir permis de réaliser mon rêve. Je lui souhaite de faire là-haut la connaissance de tous ces grands politiciens de l'histoire, qu'il n'avait pas encore eu la chance de rencontrer.

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le Président, on trouve dans ma circonscription certaines des forêts anciennes les plus grandioses du Sud de l'île de Vancouver.

Les arbres majestueux de ces forêts frappent l'imagination et imposent le respect par leur immense présence. Plusieurs de ces arbres

étaient déjà à maturité lorsque la Grande Charte a été signée en Angleterre et certains étaient de jeunes pousses pendant le règne de Charlemagne.

Le magnifique bassin versant intact de Fairy Creek se trouve sur le territoire ancestral non cédé de la Première Nation Pacheedaht dans ma circonscription. Depuis plus de 150 ans, les membres de cette nation ont vu les autres décider ce qui était bon pour leur territoire, pour l'eau et pour la population.

En juin dernier, les chefs élus et les chefs héréditaires de la Première Nation Pacheedaht et des Premières Nations voisines Diti-daht et Huu-ay-aht ont fait une déclaration commune pour signaler leur intention de reprendre le contrôle.

« Rien de ce qui nous concerne ne doit se faire sans nous » n'est pas qu'un slogan; c'est un changement de politique fondamentale qu'il faut absolument respecter. J'exhorte le gouvernement fédéral à tout faire en son pouvoir pour soutenir les plans d'intendance proposés par ces nations.

• (1115)

[Français]

LES AÎNÉS

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, parmi les plus pénalisés par la pandémie, il y a les aînés. On ne le répétera jamais assez: leur situation financière était déjà précaire avant la crise de la COVID-19.

Pourtant, rien n'a été prévu pour eux dans le discours du Trône. Ils ont été oubliés. C'est le silence radio pour celles et ceux qui sont touchés de plein fouet par l'inflation, par la hausse des prix de toutes sortes.

De plus, pour comble d'injure, les aînés qui ont arrêté de travailler à cause de la pandémie et qui ont reçu la PCU se voient maintenant coupés dans leur Supplément de revenu garanti, ce qui représente des pertes considérables dans leur budget et les appauvrit.

Cette situation doit se régler. Les aînés les plus démunis doivent plus que jamais faire des choix difficiles entre se nourrir, se soigner, et même se loger. Il est plus que temps qu'on prenne en considération celles et ceux qui ont bâti le Québec et le Canada en augmentant dès 65 ans la pension de la Sécurité de la vieillesse de 110 \$ par mois.

Le gouvernement doit revenir sur sa décision illogique et injuste de créer deux classes d'aînés. Agissons!

[Traduction]

LE DÉPUTÉ DE BRANTFORD—BRANT

M. Larry Brock (Brantford—Brant, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de prendre la parole pour la première fois à la Chambre aujourd'hui, après avoir été élu par les bons gens de Brantford—Brant. J'ai tant de gens à remercier et je n'aurai pas assez de temps pour le faire.

J'aimerais commencer par remercier tout particulièrement ma femme Angela, et mes jumelles Jennie et Emma, ainsi que mes parents Larry et Mary Brock, pour leur amour, leurs encouragements et leur soutien sans faille.

Je suis aussi sincèrement reconnaissant envers mon équipe et tous les bénévoles pour le travail acharné qu'ils ont accompli pendant mon processus d'investiture et ma campagne électorale.

Enfin, je remercie du fond du cœur les électeurs de Brantford et du comté de Brant, les Six Nations de la rivière Grand et la Première Nation des Mississaugas de Credit qui m'ont fait confiance pour les représenter à Ottawa. Je promets de défendre ce qui leur tient le plus à cœur et d'être le porte-parole de notre communauté au Parlement.

L'opposition officielle a été élue pour obliger le gouvernement actuel à rendre des comptes, et je suis prêt à exercer cette responsabilité. J'ai l'honneur de faire partie d'une solide équipe de conservateurs. Ensemble, nous ferons tout pour que les meilleurs jours du Canada soient devant lui.

* * *

JAN RUSTAD

M. John Aldag (Cloverdale—Langley City, Lib.): Monsieur le Président, je suis de tout cœur avec les familles et les collectivités touchées par les inondations extrêmes qui ont eu lieu la semaine dernière en Colombie-Britannique. Cette crue centennale a provoqué des dégâts catastrophiques et exposé au grand jour les lacunes du système actuel. À mesure que les changements climatiques s'accroissent, une telle situation ne se produira pas tous les 100 ans, mais tous les 10 ans ou moins. Nous devons investir dans l'adaptation aux changements climatiques et dans l'atténuation de leurs effets afin d'être mieux préparés à l'avenir. L'inclusion d'une stratégie nationale d'adaptation dans le discours du Trône représente un important pas en avant.

C'est avec une profonde tristesse que j'informe la Chambre du décès de Jan Rustad de Kaleden, en Colombie-Britannique. M. Rustad était bien connu et était considéré par beaucoup de gens comme l'expert mondial en techniques avancées de pilotage d'aéronefs à voilure tournante. Il a formé de nombreux pilotes des Forces armées canadiennes, de la GRC et de nombreux autres pays.

Reconnu pour ses compétences, sa patience et son humilité, Jan Rustad manquera à sa famille et à plusieurs générations de pilotes d'hélicoptères du monde entier.

Je le salue.

QUESTIONS ORALES

[Français]

LA SANTÉ

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre nomination à ce poste.

Présentement, on fait face à une augmentation des cas de COVID-19 au Québec et au Canada. Plusieurs pays ont commencé à administrer des troisièmes doses de vaccins à tous les adultes.

Un nouveau variant en provenance d'Afrique génère suffisamment d'inquiétude pour que l'OMS tienne aujourd'hui une réunion d'urgence. Israël et le Royaume-Uni ont fermé leurs frontières à six pays.

Questions orales

Le gouvernement libéral nous a habitués à réagir en retard aux signaux d'urgence. Quel est le plan du gouvernement pour garder notre économie ouverte?

• (1120)

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, la situation de la COVID-19 partout dans le monde continue d'être volatile et imprévisible.

Les tests PCR requis pour entrer au Canada sont capables de détecter ce variant. La réunion d'urgence de l'OMS qui se tient ce matin sert à déterminer les prochaines étapes. Cet après-midi, le ministre va informer le Canada de ces prochaines étapes.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens sont inquiets de cette réponse.

Notre économie a été dévastée. Des milliers de commerces ont fermé. Le chômage a atteint des sommets. On se rappelle que le gouvernement libéral a été lent à prévenir les Canadiens, à fermer les frontières et à fournir des vaccins. Aujourd'hui, il est encore temps de protéger les Canadiens, qui n'en peuvent plus des confinements et des fermetures.

Quel est le plan du gouvernement pour prévenir une cinquième vague qui aura des conséquences désastreuses pour la santé des Canadiens et pour notre économie?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nos exigences de dépistage à la frontière assurent la santé et la sécurité des Canadiens.

Nous savons que la lutte contre la COVID-19 n'est pas finie. Nous travaillons avec nos partenaires partout dans le monde pour protéger les Canadiens. La situation évolue rapidement et nous travaillons étroitement avec nos partenaires internationaux, les provinces et les territoires afin de surveiller ce variant émergent.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, les leçons tirées du passé doivent diriger notre action maintenant, pas demain ni la semaine prochaine.

En février, le gouvernement a octroyé 53 millions de dollars à l'Agence de la santé publique du Canada pour des recherches sur les variants. Aujourd'hui, il n'y a absolument aucune recommandation sur ce nouveau variant sur le site Web de l'Agence. Le ministre de la Santé est étonnamment muet alors que de plus en plus de voix s'élèvent pour que des gestes soient posés pour prévenir cette vague.

La lenteur du gouvernement a coûté des centaines de milliards de dollars à notre économie. Les Canadiens payent encore et vont continuer à payer longtemps. Est-ce que le gouvernement peut nous dire maintenant quel est son plan pour protéger les Canadiens et notre économie?

[Traduction]

L'hon. Omar Alghabra (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens savent que, dès le premier jour, notre gouvernement a pris des mesures décisives à nos frontières et mis en place diverses mesures pour protéger les Canadiens. On me pardonnera toutefois de ne pas suivre les conseils des conservateurs. Ils ne peuvent même pas demander à leurs propres députés de se faire vacciner et ils nous ont demandé d'arrêter d'exiger les tests PCR avant le départ des voyageurs.

Questions orales

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui, les Canadiens ont entendu des nouvelles inquiétantes au sujet d'un nouveau variant de la COVID-19 en provenance d'Afrique du Sud. Certains pays, notamment l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Inde et Israël, ont déjà pris des mesures décisives pour interdire les vols en provenance des zones préoccupantes et imposer une quarantaine et des exigences de dépistage aux voyageurs concernés. Mais ici, le gouvernement n'a même pas encore mis à jour ses avis aux voyageurs.

Nous nous demandons ce qui se passe. Quel est le plan pour assurer la sécurité des Canadiens? Nous n'avons rien entendu ce matin pour rassurer les Canadiens. Nous voulons savoir quel est le plan.

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, la situation de la COVID-19 partout dans le monde continue d'être instable et imprévisible. Nous continuons à surveiller la situation de très près. Nous n'hésiterons pas à intervenir pour protéger les Canadiens. Les tests PCR exigés pour entrer au Canada peuvent détecter ce variant. À l'heure actuelle, il n'existe aucun vol direct entre le Canada et l'Afrique du Sud. L'OMS a tenu une réunion d'urgence ce matin, et le ministre de la Santé nous en dira davantage cet après-midi.

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, cette réponse est inacceptable. Des pays comme l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Inde n'ont pas eu à attendre les directives de l'Organisation mondiale de la Santé pour assurer la sécurité de leurs citoyens.

L'indécision de ce gouvernement n'est pas nouvelle. Ce sont les députés conservateurs qui ont demandé au gouvernement libéral de fermer la frontière en janvier 2020 en raison du coronavirus. Le gouvernement a attendu trois mois pour agir, et le virus s'était alors propagé partout au pays. Les Canadiens ne veulent pas que cette erreur se répète. Ils ne veulent pas retourner en confinement. La santé mentale de la nation et son économie ne pourraient pas le soutenir.

Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement libéral prenne des mesures décisives. A-t-il un plan? Quel est le plan pour protéger les Canadiens contre le variant africain?

• (1125)

L'hon. Omar Alghabra (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous avons un plan. Les Canadiens ont pu voir ce plan au cours de la dernière année et demie, et nous continuons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer leur santé et leur sécurité.

Je tiens à rassurer les Canadiens: il n'y a actuellement aucun vol direct de l'Afrique du Sud au Canada. Toutefois, j'aimerais demander à ma collègue où se situe son caucus là-dessus. Veut-on ouvrir la frontière ou la fermer? Veut-on retirer les tests PCR avant le départ ou les exiger? Je ne suis pas certain de savoir ce qu'on veut de ce côté-là de la Chambre. Quoi qu'il en soit, nous allons suivre les conseils des médecins et spécialistes.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, hier, le commissaire à l'environnement et au développement durable a produit un rapport dévastateur pour le gouverne-

ment. Ce que le commissaire constate, c'est que cela va prendre autre chose que de beaux discours pour éviter la catastrophe climatique. Même si le gouvernement se vante de son travail exceptionnel, le commissaire, lui, est sans appel.

Selon lui, le Canada est « le pays avec la pire performance de toutes les nations du G7 ». Cela s'est produit seulement depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir. Comment le gouvernement peut-il se vanter alors qu'il est le pire au monde?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, nous accueillons avec plaisir le rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable. Nous saluons son travail, notamment son dernier rapport, qui dresse un portrait catastrophique des années Harper, puisqu'il n'a pas étudié notre plan de 2016 ni celui de 2020, ni la centaine de mesures que nous avons mises en place, non plus que les près de 100 milliards de dollars que nous avons investis.

Toutes ces mesures ont permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 millions de tonnes sur l'horizon de 2030. Cela représente presque la moitié des émissions du Québec.

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement veut parler du gouvernement Harper, alors parlons-en. Le cœur du problème est que, comme Stephen Harper avant lui, le gouvernement essaie de faire croire qu'en subventionnant les compagnies pétrolières pour les rendre moins polluantes, elles pourront produire toujours plus sans que cela pose un problème.

Le commissaire à l'environnement et au développement durable a dit qu'une production accrue entraînerait à son tour une hausse des émissions, ce qui va à l'encontre de l'engagement pris par le Canada de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Quand le gouvernement va-t-il comprendre que la transition énergétique n'est pas de passer du pétrole à davantage de pétrole, mais de passer du pétrole aux énergies renouvelables?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, sur la question des subventions aux combustibles fossiles, nous sommes d'accord. C'est d'ailleurs pourquoi notre pays s'est engagé à les éliminer deux ans plus tôt que nos partenaires du G20, soit en 2023 plutôt qu'en 2025. Nous avons aussi annoncé à Glasgow que nous allons cesser, comme plusieurs autres pays d'ailleurs, de financer le développement des combustibles fossiles à l'international.

* * *

[Traduction]

LES AÎNÉS

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, les aînés qui reçoivent le Supplément de revenu garanti figurent parmi les gens les plus pauvres du pays. Bon nombre d'entre eux doivent travailler pour gonfler un tant soit peu leurs maigres revenus. Comme tous les autres travailleurs du Canada, ils ont demandé l'aide de l'État pendant la pandémie, mais voilà qu'aujourd'hui, on les punit. David, par exemple, qui est âgé de 71 ans, s'est fait retrancher 1 000 \$ de ses revenus. Il n'a plus assez d'argent pour s'acheter de quoi manger ou pour payer ses médicaments.

Comment la ministre des Aînés peut-elle dormir la nuit en sachant qu'ici même, au Canada, des aînés ont le ventre vide et sont incapables de prendre leurs médicaments chaque jour?

Questions orales

L'hon. Kamal Khera (ministre des Aînés, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de prendre le sort des aînés autant à cœur.

Dès le départ, le gouvernement a tout fait pour aider les aînés les plus vulnérables, notamment en bonifiant le Supplément de revenu garanti. Nous sommes au courant que les ajustements apportés à cette prestation ont causé des soucis à certains aînés cette année, mais je peux assurer à la députée que nous cherchons activement la solution à ce problème. Nous serons toujours là pour les aînés.

* * *

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NDP): Monsieur le Président, dans un effort désespéré, le premier ministre et les ministres se sont finalement rendus chez nos voisins pour s'occuper de la politique d'achat aux États-Unis, politique qui est une véritable attaque contre nos travailleurs de l'industrie automobile. Or, au lieu d'améliorer la situation, leur visite a poussé les États-Unis à doubler les tarifs sur le bois d'œuvre, ce qui porte un dur coup à nos industries et nous prive de perspectives d'emplois.

Pendant des années, les libéraux n'ont pas réussi à protéger nos familles et leurs moyens de subsistance. Voilà maintenant qu'ils les laissent encaisser les coups de la politique protectionniste américaine. Quand le gouvernement se réveillera-t-il et soutiendra-t-il réellement les industries à valeur ajoutée, pas seulement avec de belles paroles, mais avec des plans concrets pour soutenir nos travailleurs et leurs familles?

● (1130)

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, j'ai hâte de travailler avec le député puisqu'il est porte-parole pour les questions touchant mon ministère.

Il est évident que des liens aussi étendus et importants que ceux qui unissent le Canada et les États-Unis apportent leur lot de défis. Toutefois, nous réussissons depuis de nombreuses années à résoudre nos différends au moyen de la collaboration. C'est exactement ce que nous allons faire encore une fois, tant dans le dossier des véhicules électriques, que celui du bois d'œuvre, de même que dans nos combats communs contre la crise climatique et la pandémie de COVID-19.

Comprenez-moi bien: nous allons toujours soutenir les travailleurs et les entreprises du Canada. Nous l'avons toujours fait et la situation actuelle n'y fait pas exception. Nous allons toujours le faire.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

Mme Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, pendant que le gouvernement nous sert un discours du Trône inodore, incolore et sans saveur, des entreprises de ma circonscription et du Québec s'arrachent les cheveux. Pourquoi? C'est parce qu'elles ne trouvent personne pour pourvoir les postes vacants. Personne! Deux cent quatre-vingt mille postes sont à pourvoir dans la province actuellement. Québec annonçait hier une somme de 3,4 milliards de dollars pour combler la pénurie de main-d'œuvre et la régler. Ici, dans le discours du Trône,

il n'y a pas le début de commencement d'une phrase sur la pénurie. Le gouvernement libéral se traîne les pieds dans ce dossier.

Pourquoi laisse-t-il tomber les entreprises?

[Traduction]

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, avant de faire mes observations, je tiens à dire que je suis heureux de voir un compatriote néo-écossais au fauteuil aujourd'hui.

Je souligne que le Canada a maintenant récupéré plus de la totalité des emplois qui avaient été perdus au plus fort de la pandémie, mais nous devons encore composer avec les mêmes pénuries de main-d'œuvre qui touchent les économies concurrentielles partout dans le monde. Afin de remédier à cette pénurie, nous avons un plan en plusieurs volets qui comprend notamment des investissements dans les services de garde afin que des milliers de parents au pays puissent entrer sur le marché du travail, une hausse des niveaux d'immigration économique afin que nous puissions trouver des travailleurs pour aider les entreprises canadiennes, des investissements dans la formation professionnelle ainsi que du soutien aux entreprises les plus durement touchées par la pandémie.

Toutes ces mesures ont une chose en commun: les conservateurs ont constamment voté contre leur adoption.

[Français]

Mme Dominique Vien (Bellechasse—Les Etchemins—Lévis, PCC): Monsieur le Président, je vais aider le gouvernement à comprendre la gravité de la pénurie de la main-d'œuvre. Je vais parler de l'entreprise Rotobec située dans ma circonscription, à Sainte-Justine. Elle fabrique des équipements de manutention. Elle fait des affaires dans 40 pays. Elle tente de pourvoir actuellement 30 emplois. En conséquence, sa croissance est limitée, elle doit refuser des contrats et ses employés sont essouffés.

Qu'attend le premier ministre pour aider Mme Cathy Roberge, la responsable des ressources humaines chez Rotobec? Que lui répond-il aujourd'hui?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, puisqu'on parle des emplois, c'est important de rappeler une des plus grandes réussites de notre pays. Quand la COVID a frappé le Canada, on a perdu 3 millions d'emplois. Maintenant, le Canada a récupéré tous les emplois perdus pendant la COVID. Nous avons récupéré 101 % des emplois, alors qu'aux États-Unis seulement 81 % des emplois ont été récupérés.

Nous allons continuer de travailler en étroite collaboration avec le Québec au sujet de la pénurie de main-d'œuvre. Nous pouvons résoudre cette situation avec l'immigration. Notre travail sur les garderies va évidemment aider aussi.

[Traduction]

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, selon le *Globe and Mail*, le nombre de postes vacants a grimpé en flèche pour atteindre le nombre sans précédent de 1 million. Ce nombre a bondi de 16,4 % en septembre seulement.

Quand le ministre admettra-t-il que le plan du gouvernement à l'égard de la pénurie de main-d'œuvre ne fonctionne pas, et quand assumera-t-il sa responsabilité et trouvera-t-il une solution à ce problème?

Questions orales

L'hon. Sean Fraser (ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Lib.): Monsieur le Président, ce que les conservateurs ne semblent pas vouloir admettre, c'est que, en raison de la pandémie de COVID-19, les économies du monde entier sont aux prises avec des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et des pénuries de main-d'œuvre. Heureusement, comme la ministre des Finances vient de l'indiquer dans l'autre langue officielle, nous avons récupéré plus de la totalité des emplois qui avaient été perdus au plus fort de la pandémie.

Pour contribuer à résoudre les pénuries de main-d'œuvre que nous connaissons au Canada, nous comptons investir dans l'immigration pour faire venir plus de travailleurs, investir dans les services de garde pour que plus de parents puissent entrer sur le marché du travail et investir dans la formation professionnelle. J'espère que les conservateurs vont enfin entendre raison et commencer à appuyer ces mesures essentielles.

• (1135)

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, selon le *Globe and Mail*, 20 % des postes vacants sont dans le secteur de l'accueil, dont les restaurants et les hôtels. Malgré une excellente saison touristique en Alberta, le restaurateur Stéphane Prévost a dû fermer ses restaurants jusqu'à deux jours par semaine cet été parce qu'il n'avait tout simplement pas assez d'employés.

Pourquoi est-ce toujours trop peu, trop tard avec le gouvernement lorsqu'il s'agit d'aider les employeurs et les Canadiens?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, plus de 775 millions de dollars du Fonds d'aide et de relance régionale ont été distribués dans l'Ouest canadien, ce qui a permis de soutenir plus de 40 000 emplois et quelque 9 000 entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

Le gouvernement sera toujours là pour aider les entreprises de l'Ouest du pays. Que ce soit grâce à des mesures d'aide, des investissements, des services de garde d'enfants ou l'immigration, nous serons là pour les travailleurs et les entreprises.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, nous sommes aux prises avec une crise de la main-d'œuvre, bien que le gouvernement ne soit pas prêt à l'admettre ni à régler le problème.

Des producteurs de pommes et de cerises ont laissé des fruits dans leurs vergers cet été. Des restaurants réduisent leurs heures d'ouverture. Des entreprises de construction refusent des contrats. On voit des offres d'emploi partout. Voilà la situation dans ma collectivité, Kelowna—Lake Country, et dans l'ensemble du pays.

Le gouvernement a-t-il l'intention de défendre les intérêts des petites entreprises et des petites exploitations agricoles familiales en réglant cette crise de l'emploi, ou restera-t-il les bras croisés, sans avoir de plan à nous présenter?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes tout à fait résolus à soutenir les petites entreprises et les travailleurs du Canada. Je tiens à rappeler à tous les députés que les entreprises et les travailleurs du pays ont réussi à récupérer les 3 millions d'emplois qui avaient disparu pendant la récession liée à la COVID. On parle d'un taux de récupération de 101 %, une excellente nouvelle pour les Canadiens.

Puisque nous parlons du soutien des petites entreprises, j'en profite pour encourager vivement tous les députés à appuyer le projet de loi C-2. Les petites entreprises de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de partout au pays ont besoin de ce soutien.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, au moment où commence la période importante du magasinage des Fêtes, nos petites entreprises espéraient davantage que des paroles creuses dans le discours du Trône pour régler la crise de la chaîne d'approvisionnement. Au Canada, cette crise, qui a commencé bien avant la pandémie de COVID-19, est maintenant aggravée par les inondations et les glissements de terrain dévastateurs qui se sont produits en Colombie-Britannique.

Il est particulièrement stupéfiant de constater l'absence de plan à cet égard. Quand les libéraux se pencheront-ils enfin sur les retards dans la chaîne d'approvisionnement qui nuisent à la relance et à la croissance des petites entreprises canadiennes?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit d'une question un peu fourre-tout qui contient beaucoup d'éléments, mais je vais tenter de répondre à ceux-ci un après l'autre.

En ce qui concerne les inondations en Colombie-Britannique, nous sommes sur place et nous travaillons de concert avec la province. Le premier ministre sera d'ailleurs là-bas aujourd'hui.

Pour ce qui est des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, nous surveillons la situation de très près. Je tiens aussi à signaler qu'il s'agit d'un phénomène mondial. Tous les Canadiens le comprennent.

Enfin, en ce qui a trait aux petites entreprises, l'un des moyens dont nous disposons tous en ce moment pour les aider consiste à voter en faveur du projet de loi C-2.

* * *

[Français]

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, la hausse des tarifs douaniers sur le bois d'œuvre, c'est grave pour le Canada, mais c'est pire pour le Québec. L'entreprise la plus attaquée par les Américains, c'est Résolu et c'est chez nous.

Il n'y a aucune raison. L'industrie forestière québécoise est la plus irréprochable au Canada. Nous établissons nos droits de coupe aux enchères comme les Américains et justement pour répondre à leurs préoccupations.

Se peut-il que personne à Washington ne soit au courant de cela? Comment cela se fait-il? Comment se fait-il que personne au gouvernement fédéral n'est là pour se tenir debout pour le Québec face aux Américains?

Questions orales

• (1140)

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement reconnaît l'importance de l'industrie forestière et du bois d'œuvre pour le Québec. Nous continuerons à défendre la résilience et l'innovation de l'industrie forestière québécoise, qui exporte plus de 10 millions de dollars par année en produits forestiers et fait vivre plus de 60 000 travailleurs dans la province.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, le pire c'est que le premier ministre a rencontré le président Biden pas plus tard que la semaine passée. Ils auraient abordé l'enjeu du bois d'œuvre. Non seulement il n'a pas réussi à convaincre M. Biden d'abandonner ses tarifs, ce dernier les a doublés en ayant comme première cible la forêt québécoise.

En plus de menacer des *jobs* au Québec, cette hausse de taxe sur le bois d'œuvre, alors que la demande est encore très forte en Amérique du Nord, fera monter le prix du bois. On l'a vécue, la conséquence, l'année passée.

Qu'est-ce qu'on va faire? Qu'est-ce que ça prend pour que le premier ministre se tienne debout pour le Québec?

[Traduction]

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement défendra toujours le secteur de la foresterie et ses travailleurs. Avant l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, nous avons déposé des contestations à l'Organisation mondiale du commerce qui a conclu que les pratiques commerciales du Canada sont justes.

Nous dénonçons catégoriquement ces droits de douane. Ils sont injustes, injustifiés et ils font du tort aux travailleurs et aux entreprises des deux côtés de la frontière. Je me suis entretenue avec des représentants de l'industrie et des travailleurs du Québec au sujet de ce dossier. Je continuerai à défendre leurs intérêts.

M. Gary Vidal (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Monsieur le Président, comme on vient d'apprendre que les droits sur le bois d'œuvre doubleront, on constate encore une fois que le gouvernement manque à son devoir envers les peuples autochtones. NorSask Forest Products, une entreprise appartenant à part entière à des Premières Nations, a des millions de dollars retenus en droits de douane. Étant donné que le gouvernement n'a pas réussi à négocier un accord sur le bois d'œuvre, neuf nations propriétaires d'entreprises perdent la capacité d'investir dans leurs communautés.

Je pose la question depuis deux ans, et je vais la poser de nouveau: la ministre peut-elle dire aux dirigeants des nations concernées quand celles-ci récupéreront leur argent et quand les droits unitifs sur le bois d'œuvre seront levés?

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, j'ai parlé à des représentants de l'industrie du bois d'œuvre, y compris ceux qui défendent des intérêts autochtones. Les conservateurs peuvent bien vociférer leurs arguments prémâchés tant qu'ils le voudront, c'est l'industrie canadienne du bois d'œuvre, y compris les entreprises autochtones, qui nous donneront, à moi et au gouvernement, un mandat de négociation dans ce dossier.

Je travaillerai en étroite collaboration avec l'industrie, comme toujours, et nous continuerons à défendre ses intérêts.

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, le premier ministre s'est rendu à Washington pour rencontrer le président Biden. Cette semaine, les États-Unis ont annoncé leur intention de doubler les droits imposés à l'heure actuelle sur le bois d'œuvre canadien, ce qui met en peril des emplois dans le Nord de l'Ontario et partout au pays. Soit que le premier ministre n'a pas le courage de défendre les travailleurs canadiens, soit qu'il est incapable d'obtenir des résultats.

Le gouvernement affirme avoir soulevé cette question auprès de l'administration américaine. Pourquoi le président ne le prend-il pas au sérieux?

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, ce dossier constitue une priorité pour le gouvernement. Voilà pourquoi nous recourons au mécanisme de règlement des différends prévu au chapitre 10 de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: Je n'arrive pas à entendre la réponse. La ministre pourrait-elle recommencer?

La ministre du Commerce international a la parole.

L'hon. Mary Ng: Monsieur le Président, il s'agit d'un dossier important. C'est pourquoi nous recourons au mécanisme de règlement des différends prévu au chapitre 10. Je souligne que nous pouvons le faire parce que le gouvernement s'est battu pour conserver ce mécanisme dans le nouvel accord commercial afin que nous puissions défendre les Canadiens.

Je rappelle à la Chambre et aux Canadiens que les conservateurs ont exhorté le gouvernement à capituler devant Donald Trump et à accepter un accord moins avantageux, ce que nous n'avons pas fait.

Le gouvernement défendra toujours les travailleurs canadiens et l'industrie du bois d'œuvre.

M. Jake Stewart (Miramichi—Grand Lake, PCC): Monsieur le Président, plus de 22 000 emplois au Nouveau-Brunswick sont en péril parce que le gouvernement n'est pas en mesure de les protéger. Des milliers d'emplois dans Miramichi—Grand Lake et partout au pays risquent fort d'être perdus à cause de la faiblesse de l'actuel premier ministre.

J'informe le gouvernement libéral que l'impression de plus grandes quantités d'argent ne corrigera pas le problème. Alors, que fera-t-il pour protéger les emplois de ces vaillants travailleurs forestiers?

• (1145)

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à dire aux représentants et aux travailleurs du secteur forestier que nous continuerons de défendre leurs intérêts. Nous voulons trouver une solution acceptable pour l'industrie forestière et ses travailleurs. Nous collaborerons avec l'industrie canadienne du bois d'œuvre, comme nous l'avons toujours fait. C'est elle qui nous donnera un mandat pour négocier ce dossier avec les États-Unis.

Questions orales

Je continuerai de travailler en étroite collaboration avec l'industrie. Ensemble, nous adopterons une approche Équipe Canada, comme nous l'avons toujours fait. Nous déposerons des contestations, et nous continuerons de nous pencher sur ce dossier.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, la ministre ne comprend vraiment pas. Ma région et ma province souffrent depuis des années en raison de l'inaction du gouvernement dans le dossier du différend concernant le bois d'œuvre. Or, après que le premier ministre leur a donné espoir et a rencontré le président Biden, ce dernier a qualifié sa relation avec le Canada de « facile », puis a haussé les droits de douane sur le bois canadien.

Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas obtenu d'accord sur le bois d'œuvre lorsqu'il a rencontré le président? L'échec est inacceptable pour les travailleurs de ma région. Pourquoi le premier ministre le considère-t-il comme étant acceptable?

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, je crois que les Canadiens savent qui défend et a toujours défendu leurs intérêts.

Lorsque nous avons pris des mesures de rétorsion à la suite de l'imposition, par les États-Unis, de droits de douane injustes sur l'acier et l'aluminium, le chef actuel de l'opposition nous a exhortés à cesser de riposter. Lorsque nous négocions pour conclure un Accord Canada—États-Unis—Mexique avantageux, les conservateurs souhaitaient que le Canada cède aux demandes de Donald Trump. Le bilan du gouvernement prouve que nous parvenons toujours à négocier des résultats avantageux pour les entreprises canadiennes et les travailleurs canadiens. C'est ce que nous avons fait lors de la renégociation de l'ALENA, de la conclusion de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste et de la conclusion de l'Accord économique et commercial global, et c'est ce que nous continuerons de faire pour les Canadiens.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Lisa Marie Barron (Nanaimo—Ladysmith, NDP): Monsieur le Président, les communautés autochtones de partout au Canada continuent d'être les premières touchées par la crise climatique. Les inondations qui frappent la Colombie-Britannique ont dévasté ces communautés, qui attendent de l'aide pour procéder au nettoyage et se préparer en vue des prochains événements climatiques. Cette semaine, j'ai demandé au gouvernement d'écouter les chefs autochtones et de collaborer avec eux. Je pense entre autres à la cheffe Roxanne Harris de la Première Nation des Stz'uminus. Comme d'autres, cette Première Nation n'a toujours pas reçu l'aide dont elle a besoin.

Quand le gouvernement respectera-t-il enfin ses promesses?

L'hon. Patty Hajdu (ministre des Services aux Autochtones et ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario, Lib.): Monsieur le Président, je sympathise avec tous ceux qui ont souffert terriblement à cause de cette inondation, notamment les peuples autochtones, qui sont touchés de façon disproportionnée par cet événement climatique et par de nombreux autres.

Mon équipe travaille en étroite collaboration avec la Colombie-Britannique afin de coordonner les services et elle a annoncé un financement de 4,4 millions de dollars à la First Nations' Emergen-

cy Services Society de la Colombie-Britannique dans le cadre du Programme d'aide à la gestion des urgences. Ce programme repose sur le principe voulant que ce soient les peuples autochtones qui savent quoi faire pour soutenir leur communauté et nous allons continuer de travailler en respectant le point de vue des Autochtones.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Mme Laurel Collins (Victoria, NDP): Monsieur le Président, les conditions météorologiques extrêmes touchent autant la côte Ouest que la côte Est. Le commissaire à l'environnement vient de publier un rapport accablant sur l'inaction du Canada en matière de climat. Voici ce qu'il a déclaré: « Nous ne pouvons pas continuer d'aller d'échec en échec. Nous devons prendre des mesures et obtenir des résultats. Il ne suffit pas d'établir d'autres cibles et d'autres plans. » Les libéraux ont le bilan le plus mauvais du G7 en matière de climat.

Le premier ministre prétend être un chef de file en matière de lutte contre le changement climatique, alors pourquoi continue-t-il à distribuer des milliards de dollars aux grandes sociétés pétrolières et gazières? Pourquoi tergiverse-t-il pour entamer cette lutte et soutenir les travailleurs?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je mets au défi quiconque à la Chambre de me montrer qu'un autre pays en a fait plus que le Canada ces quatre dernières années pour lutter contre le changement climatique. Nous avons fait des investissements sans précédent dans les transports en commun. Nous avons fait des investissements sans précédent dans...

Des voix: Oh, oh!

Le vice-président: Attendons un instant.

Le ministre peut reprendre.

L'hon. Steven Guilbeault: Monsieur le Président, nous avons investi le montant record de 4 milliards de dollars pour financer l'électrification des transports, des solutions axées sur la nature et des mesures d'adaptation au changement climatique. De toute évidence, la lutte n'est pas terminée. Il reste encore beaucoup à faire et nous poursuivrons nos efforts.

* * *

LES FEMMES ET L'ÉGALITÉ DES GENRES

Mme Julie Dabrusin (Toronto—Danforth, Lib.): Monsieur le Président, le 28 novembre, il y a quatre ans, des gens de ma communauté et de partout au pays étaient rassemblés ici pour entendre le gouvernement présenter des excuses à la communauté LGBTQ2, reconnaissant ainsi le rôle joué par le Canada dans l'oppression, la criminalisation et la violence systémiques à l'endroit des lesbiennes, des gais, des bisexuels, des transgenres, des queers et des personnes bispirituelles. Il reste encore tant à faire.

La ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse pourrait-elle nous dire ce que le gouvernement fait pour aider les communautés LGBTQ2 de partout au pays?

• (1150)

L'hon. Marci Ien (ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier la députée de Toronto—Danforth de son travail et de ses efforts incroyables, et d'avoir souligné cette date importante.

Il faut éliminer la discrimination qui alimente l'homophobie, la biphobie et la transphobie, et ce travail commence ici même, à la Chambre. Voilà pourquoi le gouvernement a créé le Secrétariat LGBTQ2 en 2017 et prévu 7,1 millions de dollars dans le budget de 2021 pour soutenir son travail, ainsi que 15 millions de dollars en vue du nouveau Fonds de projets LGBTQ2. Nous allons continuer de travailler pour les communautés LGBTQ2 afin de créer un Canada où chacun peut vivre sa vie comme il ou elle l'entend.

[Français]

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Pierre Paul-Hus (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral a gaspillé des millions de dollars durant le combat contre la COVID-19. Cependant, il pourrait récupérer plusieurs de ces millions, comme les 100 millions de dollars versés en trop à l'ami du premier ministre, l'ancien député Frank Baylis, ou les 81 millions de dollars versés à Tango Communications Marketing, d'autres amis des libéraux. Ces deux contrats ont été accordés sans appel d'offres. Pire encore, Tango Communications Marketing n'a même pas livré les produits.

Vu que l'argent des contribuables ne tombe pas du ciel, le premier ministre va-t-il passer à l'action et récupérer cet argent?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter mon collègue pour sa réélection.

Il se souviendra que notre gouvernement investissait 1 milliard de dollars pour rebâtir le secteur de la biofabrication au Canada à peine 30 jours après que l'Organisation mondiale de la santé ait déclaré une pandémie. Qu'est-ce que cela a donné? Medicago est installée dans la ville de Québec, là où est le député, Novavax est à Montréal, et Moderna s'installera au Canada. Nous allons continuer de protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Monsieur le Président, le nouveau ministre de l'Environnement refuse d'accorder son soutien à l'industrie canadienne de l'énergie nucléaire. Il affirme que ce n'est pas au gouvernement de décider quelles sources d'énergie devraient être utilisées. Avant cela, ses propos étaient quelque peu différents, soit qu'il était temps de fermer la centrale nucléaire de Pickering. Les revenus de 3 000 familles dépendent directement de cette centrale, et il s'agit de bons emplois partout au pays.

Est-ce que le ministre veut bien se lever aujourd'hui et annoncer son soutien à l'industrie nucléaire et aux bons emplois qu'elle procure?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai grandi à Saskatoon, dans la circonscription du député. Je comprends donc tout à fait l'importance de l'industrie nucléaire dans ce pays. Il va sans dire que Ca-

Questions orales

meco et d'autres organisations en Saskatchewan sont d'importants vecteurs de possibilités économiques pour les familles saskatchewanaises. Le nucléaire est un volet important de notre réseau électrique national. Le gouvernement a investi dans le développement de petits réacteurs modulaires. Nous avons hâte d'en voir la mise à l'essai et, éventuellement, la commercialisation. Nous avons hâte d'aller de l'avant avec des technologies n'émettant pas de gaz à effet de serre de sorte à poursuivre notre lutte contre les changements climatiques, mais de façon à promouvoir l'essor économique.

L'ÉCONOMIE

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Monsieur le Président, maintenant que l'inflation s'est implantée et que le taux d'inflation du Canada est le deuxième en importance dans le G7, et en raison des dépenses débridées du gouvernement actuel, les Canadiens subissent les contre-coups de la hausse des prix des produits de première nécessité.

Le premier ministre maintient-il encore, à un moment où les Canadiens ont besoin d'un premier ministre qui se soucie vraiment d'eux, qu'il ne pense pas aux politiques monétaires?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à rappeler à tous les députés et à tous les Canadiens que l'inflation est actuellement un phénomène mondial. En octobre, le taux d'inflation était de 4,7 % au Canada. Aux États-Unis, il était de 6,2 %. Au Mexique, il était également de 6,2 %. En Nouvelle-Zélande, un pays très semblable au nôtre, il était de 4,9 %. Je signale que le taux d'inflation moyen des pays du G20 est de 4,6 %. Il est identique à celui des pays de l'OCDE.

• (1155)

M. Larry Brock (Brantford—Brant, PCC): Monsieur le Président, selon le *Globe and Mail*, la plus grande hausse des prix en deux décennies devrait rapporter à l'État des milliards de dollars. Alors que le premier ministre en a plus qu'assez pour satisfaire ses besoins, la flambée des prix des aliments nuit aux familles canadiennes. Les prix de la nourriture, de l'essence et du chauffage augmentent. Le programme du premier ministre, alliant hausses fiscales et fortes dépenses, ne doit pas perdurer.

Pourquoi traîne-t-il les pieds et ne reprend-il pas le contrôle des finances du pays dès maintenant?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, quand il s'agit d'un enjeu aussi sérieux que les finances du pays, il est important de faire la distinction entre la partisanerie et les faits. Nous venons d'entendre le point de vue partisan. Passons maintenant aux faits.

Fait important: cet automne, les deux principales agences de notation du monde, Moody's et S&P, ont toutes deux réaffirmé la cote de crédit AAA du Canada. Il s'agit d'une approbation de la gestion économique prudente de notre gouvernement, et les Canadiens peuvent être fiers de cette réalisation collective.

Questions orales

[Français]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, la mairesse de Montréal a rencontré le premier ministre ce matin. Encore une fois, elle l'a imploré de resserrer les frontières contre le trafic d'armes à feu. Cela nous rappelle que ce n'est pas la première fois que Valérie Plante demande au premier ministre de fermer les frontières. La dernière fois, c'était pour empêcher la COVID-19 d'entrer au Québec. Finalement, c'est elle-même qui a dû déployer des ressources de la Ville de Montréal dans les aéroports pour faire le travail de prévention du fédéral.

J'ose espérer que, cette fois-ci, contre les armes à feu, le fédéral va faire son propre travail aux frontières lui-même.

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer à ma collègue que nous nous concentrons sur l'arrêt de la circulation des armes à feu au-delà de nos frontières. Pour lutter contre la contrebande, nous avons fait des investissements de plus de 350 millions de dollars. Grâce à ce financement, nous avons ajouté plus de 90 agents de service et 19 procureurs.

D'un côté, le Bloc québécois veut de l'action; de l'autre côté, il ne soutient pas les investissements du fédéral aux frontières. Comment explique-t-il cela?

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, il faut en faire plus et il faut le faire maintenant. La lutte contre le trafic d'armes aux frontières, c'est ce que le fédéral peut faire de plus important. Les armes qui servent dans les tragédies qui affligent Montréal, elles sont illégales. On n'a déjà pas le droit de les posséder ni évidemment de les vendre et, pourtant, elles sont là dans nos quartiers. Montréal et le Québec ont beau déployer toutes les ressources imaginables, si le fédéral ne fait pas sa part, les armes vont continuer de circuler dans nos rues.

Est-ce que le gouvernement peut enfin s'engager à tout mettre en œuvre aux frontières pour contrer le trafic d'armes?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, la réponse est oui, absolument. Nous sommes toujours prêts à travailler avec le Bloc, avec tous les députés de la Chambre et avec le gouvernement du Québec. C'est ce que nous devons faire pour arrêter les problèmes de violence causés par les armes à feu.

C'est la promesse de notre gouvernement et nous allons la tenir.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, nous avons tardé à fermer nos frontières quand la COVID-19 est apparue. Nos alliés l'ont fait dès janvier 2020, mais nous avons attendu jusqu'au mois de mars avant de le faire à notre tour. L'Organisation mondiale de la santé a convoqué une réunion d'urgence aujourd'hui pour se pencher sur le nouveau variant de l'Afrique du Sud, mais les consignes aux voyageurs émises par le gouvernement du Canada ne mentionnent même pas ce variant. Par ailleurs, elles ne contiennent aucune mention de mesures préventives additionnelles, de tests de dépistage supplémentaires ou d'autres nouvelles restrictions.

Tandis que le monde entier passe à l'action, le Canada se croise les bras et attend. Quand le gouvernement prendra-t-il enfin les mesures nécessaires pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens et se concentrera-t-il sur notre économie?

L'hon. Omar Alghabra (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter la députée de sa nomination à titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports et j'ai hâte de travailler avec elle sur ce dossier et tous les autres qui préoccupent les Canadiens.

Premièrement, j'aimerais rassurer les Canadiens, le gouvernement a les choses en main. Nous sommes passés à l'action dès le premier jour. Les Canadiens savent que nous ne cesserons jamais de mettre en place les mesures nécessaires pour protéger leur santé et leur sécurité, y compris au moyen des tests de dépistage, notamment avant le départ, et des campagnes de vaccination.

Je demande à la députée d'unir ses efforts aux nôtres pour appuyer les campagnes de vaccination et les tests de dépistage pour les voyageurs avant leur arrivée au pays afin de veiller à protéger la santé et la sécurité de tous les Canadiens.

● (1200)

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, après des années d'attente, la Société canadienne du sang a enfin annoncé qu'elle s'engageait à mettre fin à la pratique discriminatoire qui consiste à empêcher les homosexuels de donner du sang. C'est un pas dans la bonne direction, certes, mais des questions demeurent. Il faut encore que Santé Canada approuve la demande de l'organisme. En juin dernier, le gouvernement a été informé que cette demande allait être présentée.

Si les libéraux désirent mettre fin à cette pratique discriminatoire avec la diligence qui s'impose, à quel moment les hommes gais pourront-ils enfin donner du sang au Canada?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a toujours su qu'il s'agissait d'une pratique discriminatoire et qu'il incombait aux scientifiques et à la Société canadienne du sang de prendre cette décision. Nous sommes très heureux que l'organisme ait fait cette proposition et nous avons hâte d'y donner suite en temps opportun.

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, je suis désolé, mais cette réponse est absolument honteuse. Vous avez toujours su que cette pratique était discriminatoire. Vous savez depuis six mois qu'on présenterait cette demande, mais vous ne pouvez pas donner de date. Vous ne pouvez pas expliquer quel est le processus.

J'informe la ministre que les gens nous regardent et qu'ils attendent. Pour faire preuve d'initiative, il faut joindre le geste à la parole. Paroles, paroles, paroles. La solution existe. Le milieu médical l'appuie. Il faut cesser de parler et prendre des mesures concrètes.

À quel moment le gouvernement dira-t-il que les hommes gais pourront enfin donner du sang au Canada?

Le vice-président: Je rappelle aux députés qu'ils doivent adresser leurs questions à la présidence et qu'ils ne doivent pas utiliser le pronom « vous » pour désigner un autre député.

La ministre a la parole.

Questions orales

L'hon. Carolyn Bennett (ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, comme je défends ce dossier depuis très longtemps, je sais que nous devons attendre les données scientifiques et l'avis des gens qui travaillent au sein d'un organisme indépendant. C'est à l'organisme de nous demander de procéder. Nous examinons cette proposition et espérons pouvoir agir aussi rapidement que possible.

* * *

[Français]

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme Sophie Chatel (Pontiac, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens peuvent être fiers que le Canada ait été si actif lors de la COP26 à Glasgow.

Les politiques climatiques canadiennes sont reconnues sur la scène internationale comme étant justes et progressives.

Est-ce que le ministre de l'Environnement et du Changement climatique peut nous en dire davantage sur ce que le Canada fait exactement pour lutter contre les changements climatiques?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de Pontiac et je la félicite pour son impressionnante carrière à l'OCDE avant de joindre nos rangs.

Effectivement, le Canada a fait beaucoup en matière de lutte contre les changements climatiques. Je pourrais parler de tout ce que nous avons fait lors de la conférence de Glasgow: 5,3 milliards de dollars pour l'aide aux pays en voie de développement, dont 1 milliard de dollars pour aider les pays les plus pauvres à réduire leur dépendance au charbon, et 1 milliard de dollars pour mettre de l'avant les solutions basées sur la nature.

Néanmoins, au Canada comme ailleurs dans le monde, il reste beaucoup à faire en matière de lutte contre les changements climatiques.

* * *

[Traduction]

LES AÎNÉS

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, les personnes âgées du Canada ont été les plus durement touchées par la pandémie de COVID-19, peu importe les indicateurs choisis. Au lieu d'offrir aux aînés qui ont bâti notre pays la compassion, l'empathie et le soutien qu'ils méritent, le gouvernement libéral a pénalisé les aînés qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence en réduisant leurs versements au titre de la Sécurité de la vieillesse, une situation regrettable.

La ministre pourrait-elle me dire quand le gouvernement reviendra sur cette décision cruelle et quand il permettra aux aînés de recevoir l'argent qu'ils ont gagné et d'être traités avec la dignité qu'ils méritent?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement sait que les aînés ont été touchés d'une façon disproportionnée par la pandémie et qu'ils méritent notre soutien; je crois d'ailleurs que tous les députés en conviendront. C'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement a remis 500 \$ aux aînés cet été. C'est aussi pour cela que nous avons augmenté la Sécurité de la vieillesse.

Pour ce qui est de l'effet de la PCU sur le Supplément de revenu garanti, nous sommes conscients du problème et nous veillons à ce qu'il soit réglé de toute urgence.

J'ajouterais que nous pouvons tous aider les aînés du pays en nous faisant vacciner et en les encourageant à recevoir leur dose de rappel. J'ai éprouvé un réel soulagement quand mon père a reçu la sienne, dernièrement.

* * *

● (1205)

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

M. Rick Perkins (South Shore—St. Margarets, PCC): Monsieur le Président, au nom de tous les Néo-Écossais, je vous félicite d'être le premier Acadien à assumer ce rôle.

Récemment, un Néo-Écossais autochtone capitaine d'un bateau de pêche a péri en mer, laissant son équipage non accrédité en situation de détresse. La saison hivernale de la pêche au homard commence lundi dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. Les fonctionnaires de Pêches et Océans Canada ont confirmé que les vaisseaux ou les équipages des pêcheurs qui ont récemment reçu un permis de pêche pour assurer une subsistance convenable n'ont pas à être formés et accrédités comme on l'exige pour tous les pêcheurs commerciaux.

Pourquoi le gouvernement met-il en péril la vie des pêcheurs autochtones avec une telle froideur?

L'hon. Joyce Murray (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député de sa récente élection.

Je ressens de la compassion et du chagrin chaque fois qu'un marin éprouve des difficultés en mer. La Garde côtière canadienne collabore étroitement avec les communautés afin de servir les Canadiens et les marins.

Au sujet de la pêche pour assurer une subsistance convenable, je dirai que les mesures prises par le ministère des Pêches et des Océans visent d'abord et avant tout la conservation des stocks. C'est une priorité qui...

Le vice-président: La députée de Peterborough—Kawartha.

* * *

L'ÉCONOMIE

Mme Michelle Ferreri (Peterborough—Kawartha, PCC): Monsieur le Président, la crise économique a provoqué une crise en santé mentale et une vague de suicides. Pendant la campagne électorale, j'ai frappé à la porte d'un homme et il m'a montré ce qu'il mangeait pour dîner: de la nourriture pour chats. Je n'exagère pas. Les banques alimentaires sont plus sollicitées que jamais. Les Canadiens ont besoin de dates. Quand le gouvernement fera-t-il ce qu'il faut pour que les parents, les enfants et les aînés n'en soient pas réduits à manger de la nourriture pour chats?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, la création d'un réseau de garderies abordables fait partie des dossiers que le gouvernement tient à faire avancer, car il s'agit d'un excellent moyen de faire baisser le coût de la vie pour les familles de partout au pays. J'ai moi-même des enfants, alors je suis bien placée pour savoir que les frais de garderie sont prohibitifs pour de nombreuses personnes.

La Chambre est un lieu sacré. Pendant une pandémie, je comprends très bien qu'il faut tout faire pour assurer notre sécurité et celle des gens qui travaillent ici. Toutefois, il est tout à fait inapproprié de manquer de respect envers cet endroit à la longue histoire. J'espère ne plus jamais voir un tel comportement à la Chambre.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, je peux dire en toute sincérité que je n'avais aucunement l'intention d'offenser qui que ce soit ni d'enfreindre la moindre règle. À la session précédente, où les séances se déroulaient en format hybride, on m'a autorisé à faire ce que j'ai fait aujourd'hui pour assurer la liaison avec les ministres qui participent par vidéoconférence. Je ne voulais offenser personne. D'ailleurs, j'avais averti le leader parlementaire de l'opposition de ce que j'allais faire pour qu'il ne soit pas surpris. Je suis désolé de ne pas avoir fait preuve de la même courtoisie auprès du NPD et du Bloc. Cela dit, j'ai simplement fait ce que je faisais lors des séances en format hybride l'éché dernier.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, après le commentaire que je viens d'entendre de mon collègue de Winnipeg-Nord, je m'inquiète un peu de savoir s'il a été autorisé à faire une telle chose. À mon souvenir, cela n'a été discuté nulle part, ni entre les whips, ni entre les leaders, ni au Bureau de régie interne, et cela ne fait l'objet d'aucune motion. Je serais curieuse de savoir d'où vient cette information préoccupante.

[Traduction]

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, si le député de Winnipeg-Nord faisait cela auparavant, notamment à la législature précédente, c'est encore plus honteux. Je ne savais pas que des députés acceptaient des appels téléphoniques à la Chambre des communes. C'est tout à fait inacceptable, surtout que, si ces appels servent à organiser le caucus libéral, ils peuvent être effectués dans l'antichambre. On peut remettre une note à un député à la Chambre ou effectuer un appel dans l'antichambre puis revenir dans l'enceinte pour prendre la parole à la Chambre. Il y a bien des manières dont les libéraux peuvent s'organiser. S'ils trouvent que c'est trop difficile, tant pis pour eux. Chose certaine, recevoir des appels téléphoniques à la Chambre des communes est une façon tout à fait inacceptable de gérer leurs problèmes internes.

• (1215)

L'hon. Mark Holland: Monsieur le Président, je fais écho aux propos de mon collègue de Winnipeg-Nord. Il n'y avait aucune mauvaise intention envers la Chambre. C'est une pratique qui a eu cours, mais nous allons y mettre fin.

Aujourd'hui, des députés nous ont dit clairement qu'ils trouvent cette pratique inacceptable. Je m'en excuse. Je crois comprendre que nous avons convenu que l'on pouvait procéder ainsi. Cependant, j'estime qu'il est essentiel d'assurer le bon déroulement des travaux de la Chambre. J'ai entendu l'avis des députés. Cela ne se reproduira pas. Je remercie les députés de leur rétroaction.

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, parmi les autres questions qui ont été soumises à la présidence pendant la présente session, on a beaucoup parlé des pratiques, des dossiers et des débats de la session précédente. Le député de Winnipeg-Nord a dit que des pratiques et discussions qui remontent à la législature précédente devraient être prises en considération. J'aimerais donc savoir si la présidence peut aussi indiquer à la Chambre si cela com-

Affaires courantes

prend les questions de privilège et les recours au Règlement qui ont été soumis par l'opposition officielle.

Le vice-président: Nous prenons la question en délibéré. J'invite les leaders parlementaires et les whips à se réunir pour en discuter. Si une décision doit être rendue, le Président fera naturellement part de sa décision à la Chambre.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LA COMMISSAIRE AU LOBBYING

Le vice-président: J'ai l'honneur de déposer les rapports annuels de 2020-2021 de la commissaire au lobbying concernant la Loi sur l'accès à l'information et la Loi sur la protection des renseignements personnels.

[Français]

Conformément à l'article 108(3)h du Règlement, ces rapports sont réputés renvoyés en permanence au Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique.

[Traduction]

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, le député de Winnipeg-Nord n'a pas la parole et il ne porte pas son masque. Il est important que nous suivions tous la règle.

Le vice-président: Je rappelle aux députés qu'ils doivent porter leur masque lorsqu'ils n'ont pas la parole.

Comme il y a un message de Son Excellence la gouverneure générale, je demande aux députés de se lever.

* * *

[Français]

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) DE 2021-2022

La présidente du Conseil du Trésor présente un message dont le Président donne lecture à la Chambre et par lequel Son Excellence la gouverneure générale transmet le budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022.

L'hon. Mona Fortier (présidente du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, un exemplaire du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2021-2022.

* * *

• (1220)

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

L'hon. David Lametti (au nom du ministre du Travail) demande à présenter le projet de loi C-3, Loi modifiant le Code criminel et le Code canadien du travail.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

*Article 52 du Règlement***PÉTITIONS**

LA BARBADE

M. Alex Ruff (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, je présente une pétition au nom d'habitants de ma circonscription qui demandent au gouvernement du Canada de reconnaître que la Barbade a souffert de la COVID-19 autant que les autres pays, mais qu'elle dispose d'une quantité insuffisante de vaccins en raison de son accès limité à ceux-ci, contrairement à la plupart des pays développés. Au moment où cette pétition a été signée, moins de la moitié des habitants de ce pays avaient été vaccinés.

Les pétitionnaires demandent donc au gouvernement du Canada de faire passer à au moins 100 000 le nombre de doses de vaccin contre la COVID-19 offertes à la Barbade.

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter la pétition n° 10672059.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes de s'engager à respecter immédiatement la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation en interrompant tous les travaux, en cours et prévus, dans le cadre du projet de pipeline pour le gaz extrait par fracturation de Coastal GasLink sur le territoire de la nation des Wet'suwet'en; d'ordonner à la GRC de démanteler sa zone d'exclusion et de mettre fin à l'opération; d'organiser des discussions de nation à nation entre les membres de la nation des Wet'suwet'en et les gouvernements fédéral et provincial; et de mettre l'accent sur la véritable mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Le vice-président: Je voudrais juste rappeler aux députés d'apporter eux-mêmes les pétitions au bureau pour éviter qu'il n'y ait trop de va-et-vient dans la Chambre.

LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'étais reconnaissant envers les pages qui apportaient nos pétitions au bureau, mais je suppose que, dans le cadre des nouvelles règles, cela ne fonctionnera plus pareil.

Je présente une pétition au nom de Canadiens atteints par la sclérose latérale amyotrophique. Les pétitionnaires représentent les amis et la famille des personnes qui souffrent de cette maladie, et ils souhaitent que le Canada devienne un chef de file dans la recherche et les traitements contre la SLA.

Les pétitionnaires indiquent qu'il n'existe aucun remède contre la SLA et que les malades ont une espérance de vie de deux à cinq ans à partir du moment où ils se font diagnostiquer. Une fois la maladie diagnostiquée, ce ne sont pas seulement les malades qui sont affligés, mais aussi leurs amis et leur famille. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de poursuivre les essais concluants sur certains médicaments qui ont commencé au Canada. Il serait bon que le gouvernement aide à poursuivre ces essais.

Il existe un nouveau médicament qui s'appelle l'AMX0035. Il a été soumis il y a entre trois et six mois, et les pétitionnaires espèrent que le Canada fera approuver ce médicament.

• (1225)

LES DROITS DE L'ENFANT À NAÎTRE

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, la deuxième pétition émane de Canadiens de partout

au pays qui demandent à la Chambre des communes d'adopter une loi pour protéger pleinement un enfant à naître dès le début de son développement biologique en tant qu'être humain, soit la même protection qui est accordée à tout être humain.

LES DROITS DE LA PERSONNE EN AFGHANISTAN

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, la troisième et dernière pétition que je présente aujourd'hui est signée par des Canadiens de partout au pays qui sont préoccupés par le traitement réservé à la communauté des Hazaras en Afghanistan.

Il s'agit d'une des communautés que le Canada a protégées durant sa mission en Afghanistan. Une campagne génocidaire a déjà été menée contre ces personnes. Les choses se passaient bien quand le Canada était toujours en Afghanistan pour la reconstruction, mais maintenant que le pays est passé aux mains des talibans, la communauté des Hazaras est de nouveau menacée.

Des Canadiens de partout au pays nous demandent de désigner le 25 septembre comme jour commémoratif des Hazaras. Les pétitionnaires demandent au gouvernement canadien de faire du 25 septembre un jour de commémoration pour les Hazaras.

Les pétitionnaires s'attendent à ce que le Canada fasse preuve d'un véritable leadership et ils espèrent obtenir bientôt la réponse du gouvernement.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Je désire informer la Chambre que j'ai reçu une demande de débat d'urgence. J'invite la députée de Calgary Midnapore à faire une brève intervention.

* * *

[Français]

DEMANDE DE DÉBAT D'URGENCE

LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, il y a actuellement une crise nationale. Aujourd'hui, ce n'est pas d'inflation que je veux parler, mais d'une autre chose très importante concernant notre économie et notre pays: la pénurie de main-d'œuvre.

C'est important parce que cette pénurie existe partout sur deux plans. D'abord, elle touche les régions. Aucune région au Canada n'est épargnée: les épiceries du Québec, les restaurants à Banff et les usines de l'Ontario. Ensuite, le problème existe dans tous les secteurs: hôtelier, touristique et manufacturier. Beaucoup d'employeurs cherchent des employés.

Pour cette raison, nous devons discuter de l'avenir du Canada et de la manière de faire face à ce problème. Nous devons trouver des solutions et les mettre en œuvre immédiatement. Nous devons aussi déterminer comment nous allons gérer ce problème afin de le résoudre de manière permanente. Nous devons être à l'écoute des propriétaires, des travailleurs, ainsi que des Canadiens et des Canadiennes qui souffrent en ce moment.

Pour cette raison, je demande un débat d'urgence sur la pénurie de main-d'œuvre. Nos employeurs le méritent, les citoyens le méritent et le Canada en a besoin.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le vice-président: Je remercie l'honorable députée de Calgary Midnapore de son intervention. J'estime toutefois que la demande ne répond pas actuellement aux exigences du Règlement.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI VISANT À FOURNIR UN SOUTIEN SUPPLÉMENTAIRE EN RÉPONSE À LA COVID-19

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-2, Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le vice-président: Il restait une minute au député de Carleton pour recevoir des questions.

Nous passons aux questions et observations. Le député d'Edmonton-Ouest a la parole.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je vous félicite d'avoir été élu à la vice-présidence.

Je tiens à remercier mon collègue de Carleton d'avoir établi la corrélation directe entre les dépenses massives et notre taux d'inflation hors de contrôle. Le gouvernement aime prétendre qu'il s'agit d'un problème mondial, mais je souligne que le taux d'inflation du Canada arrive au deuxième rang des taux les plus élevés des pays du G7 et que le taux de croissance du prix des aliments au pays est au troisième rang, alors je ne crois pas qu'il s'agit simplement d'un problème mondial, mais plutôt purement canadien.

Un député du Parti libéral a demandé où nous ferions des compressions. Cependant, durant la législature précédente, nous avons appris que la subvention salariale de 80 milliards de dollars n'a pas fait l'objet d'un examen du Conseil du Trésor conformément à la loi. Nous avons constaté que l'argent a été versé à de riches gestionnaires de fonds spéculatifs, à Air Canada pour des primes à ses dirigeants et à Lululemon, dont la capitalisation boursière venait alors d'augmenter de 9 milliards de dollars.

Je me demande si mon collègue de Carleton aimerait nous faire part de ses observations au sujet de la subvention salariale qui est hors de contrôle et qui ne fait l'objet d'aucune surveillance du gouvernement.

● (1230)

L'hon. Pierre Poilievre: Monsieur le Président, les libéraux ont prouvé une fois de plus que la théorie économique du ruissellement est sans fondement. Ils disaient que, s'ils imprimaient de l'argent et qu'ils le donnaient au gouvernement pour qu'il achète des actifs financiers, l'argent finirait par se rendre jusqu'aux travailleurs.

Ordres émanant du gouvernement

En fait, il n'y a pas eu de ruissellement, et ce sont les milliardaires qui se sont enrichis du tiers au cours des six premiers mois de la pandémie, alors que les travailleurs ont vu les salaires réels diminuer. L'inflation augmente présentement deux fois plus vite que les salaires. Il y a un transfert massif de richesse des travailleurs peu fortunés vers les super riches. Les conservateurs veulent renverser la tendance, mettre fin à l'obésité de l'État, mettre fin aux politiques économiques basées sur la théorie du ruissellement et rétablir une économie ascendante fondée sur de bons salaires.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, je tiens d'abord à souligner que je suis d'accord avec mon collègue de Carleton: l'économie du ruissellement ne fonctionne pas.

Je demanderais le consentement unanime de la Chambre pour pouvoir partager mon temps de parole avec ma collègue nouvellement élue de Terrebonne.

Le vice-président: Puisqu'il s'agit d'une séance hybride de la Chambre, par souci de clarté, je demanderai seulement à ceux qui s'opposent à la demande du député d'exprimer leur désaccord.

Par conséquent, que tous ceux qui s'opposent à la demande de l'honorable député veuillent bien dire non.

Puisqu'il n'y a aucune voix dissidente, je déclare la demande acceptée.

L'honorable député de Joliette a la parole.

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, je peux assurer à tous les membres de la Chambre qu'ils ne seront pas déçus par l'important discours de ma collègue de Terrebonne. Je tiens d'ailleurs à la féliciter pour son élection et sa présence parmi nous à la Chambre.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je ne nommerai personne, mais certains députés présents à la Chambre ne portent pas leur masque.

Le vice-président: Je sais que nous ne sommes pas nombreux sur place, mais je rappelle à tous qu'ils doivent porter leur masque lorsqu'ils n'ont pas la parole.

Le député de Joliette a la parole.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, il est en effet important de rappeler à chaque personne à la Chambre l'importance des mesures sanitaires.

Je voudrais d'abord remercier bien humblement la population de la circonscription de Joliette de la confiance qu'elle m'a réitérée. Je tiens évidemment à remercier tous les bénévoles ainsi que toutes les militantes et tous les militants qui ont mis la main à la pâte durant la dernière campagne électorale. C'est pour moi un grand honneur de pouvoir prêter ma voix à la population de la circonscription de Joliette, que je représente.

Je vais parler du projet de loi C-2, concernant les mesures de soutien en lien avec les répercussions économiques de la pandémie.

On le sait, pendant la pandémie, il y a vraiment eu un ralentissement de l'économie, voire une récession, et des secteurs ont dû être fermés pour respecter les mesures sanitaires, ce qui a donné un coup dur à l'économie.

Ordres émanant du gouvernement

Au cours du dernier siècle, on a appris en économie que la moins mauvaise des solutions dans pareils moments est que l'État prenne le relais et mette des mesures en place pour soutenir le revenu. On a donc eu la Prestation canadienne d'urgence, la Subvention salariale d'urgence du Canada, puis la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer. Pour que ces mesures soient efficaces, il faut évidemment qu'elles soient précises et bien ciblées. C'est la raison pour laquelle, en règle générale, le Bloc québécois les a appuyées. En effet, au Bloc, nous sommes pour la dépense efficace et contre le gaspillage.

Or, on semble maintenant sortir de la crise économique liée à la pandémie et c'est encourageant. D'ailleurs, à ce sujet, les dernières statistiques publiées par le gouvernement montrent que, pour la période 21, on en est à un peu plus de 300 000 demandes pour la Subvention salariale, soit à peu près 10 fois moins qu'il y a quelques périodes de peine. On semble donc être sur la bonne voie.

Toutefois, on n'est pas sans savoir que certains secteurs de l'économie, certaines entreprises, certaines travailleuses et certains travailleurs ont été plus durement touchés par la pandémie. Certains secteurs auront besoin de plus de temps pour retrouver la normale qu'ils connaissaient avant la pandémie. Pour notre part, nous croyons qu'il est important d'instaurer des programmes efficaces pour aider ces secteurs à surmonter la pandémie. Nous le croyons parce que nous voulons pouvoir compter après la pandémie sur les femmes et les hommes qui travaillent dans ces secteurs, une fois que nous serons revenus à la nouvelle normale. En attendant, par contre, il faut être prêt à fournir un effort collectif parce que le bien commun l'exige.

Dès nos premiers échanges après sa nomination à ce poste durant la précédente législature, j'avais souligné à la ministre des Finances l'importance de cibler les mesures et de la notion de prévisibilité. Contrairement aux périodes précédentes qui en faisaient souvent peu de cas, ces deux éléments se retrouvent dans le projet de loi C-2.

Les deux mesures proposées par le projet de loi s'appliqueront jusqu'en mai 2022, avec la possibilité d'être prolongées jusqu'en juillet. On a donc une prévisibilité intéressante et, pour la première fois, on cible des secteurs précis. De prime abord, tout cela semble bien intéressant et nous le saluons.

Dans l'immédiat, le gouvernement évoque à la Chambre l'urgence d'agir: la dernière période est terminée et il faut adopter le projet de loi pour éviter une interruption des subventions. Il faut donc se dépêcher, au point que cela exigerait même un bâillon.

Je tiens à rappeler à la Chambre que c'est certainement le Parti libéral et son gouvernement qui portent la responsabilité de l'urgence actuelle. La population désirait-elle vraiment une élection générale? Il semble que non, mais le gouvernement espérait obtenir un mandat majoritaire. Or, la population lui a rappelé qu'il ne l'aurait pas. De plus, le gouvernement a pris deux mois avant de rappeler la Chambre, deux mois durant lesquels on aurait pu étudier le projet de loi C-2 et prendre le temps de s'assurer qu'il répond adéquatement aux besoins de la population et des secteurs économiques. Cela n'a pas été le cas, cependant, puisque le gouvernement a préféré retarder l'ouverture de la nouvelle législature et la reprise des travaux de la Chambre.

Le gouvernement dit maintenant qu'il y a urgence d'agir. C'est évident. Cela me fait penser à l'étudiante ou l'étudiant qui a deux semaines pour étudier ou faire son travail, mais qui attend la veille de la date limite ou de l'examen et qui se rend compte qu'il y a ur-

gence. Il y a urgence, évidemment, mais c'était à cette personne de s'y prendre avant.

● (1235)

On peut rappeler cette leçon au gouvernement. C'est à lui de prendre ses responsabilités. Pour le Bloc québécois, si jamais le projet de loi C-2 était adopté à l'étape de la deuxième lecture — une possibilité sur laquelle nous émettrons certaines réserves d'ici peu —, il serait hyper important de prendre le temps de bien en étudier les dispositions en comité.

Il est question de pourcentages dans des secteurs comme le tourisme et la culture. Il y a des propositions plus ciblées et plus accommodantes. Il y a des mesures pour les autres secteurs d'activité en général. Il est indiqué qu'on doit avoir perdu 40 ou 50 % de ses revenus avant de recevoir de l'aide: ces pourcentages sont-ils bien ciblés? Pour la Subvention salariale d'urgence du Canada, les gens recevront un pourcentage donné: est-il bien choisi?

Tout cela doit être étudié en comité. Les hauts fonctionnaires doivent nous dire pourquoi ces pourcentages ont été retenus et quels sont les chiffres et les informations qu'ils ont. Nous pourrions alors décider si la politique proposée ici est bien ciblée ou non. Il faut faire le travail. Il faut entendre les différents milieux et les différents secteurs de la société pour qu'ils viennent nous dire si cela est une bonne mesure ou non et qu'ils nous proposent les modifications qu'ils souhaitent.

Quand la Chambre a adopté sous bâillon des projets de loi d'aide économique, le gouvernement a dû revenir à la Chambre un ou deux mois après pour dire qu'il s'était trompé et qu'il avait fait des gaffes et tourné les coins ronds. Pourquoi? Parce que tout a été adopté à la dernière minute, sans prendre du recul, sans prendre le temps d'étudier les projets de loi et de les bonifier. Des fois, à vouloir aller trop vite, cela nous ralentit et cela ralentit tout le monde.

Au début de la pandémie, il était important d'agir vite et il pouvait donc y avoir des imperfections. Le gouvernement aurait cependant rapidement pu faire mieux, en ciblant mieux et en prenant plus le temps de bien étudier la question, au lieu de proroger le Parlement ou, dernièrement, de déclencher une élection générale et de prendre deux mois avant de revenir siéger à la Chambre.

Je tiens à rappeler que le libellé actuel du projet de loi C-2 donne un grand pouvoir discrétionnaire à la ministre des Finances. Si jamais il fallait ajouter certains secteurs durant la période couverte par l'aide, elle aurait le pouvoir de le faire, tout comme elle pourrait changer les pourcentages au besoin. Ce que nous souhaitons, c'est que, si le projet de loi est adopté, le gouvernement puisse utiliser cette latitude pour bien soutenir les secteurs et répondre rapidement aux besoins.

Il y a un grand absent dans ce projet de loi: les travailleuses et les travailleurs autonomes. Oui, il y a bien l'aide au loyer, mais, en règle générale, il n'y a rien d'autre dans le projet de loi. Je pense en particulier aux travailleuses et aux travailleurs autonomes du secteur de la culture: il est hyper important de bien les soutenir, mais il n'y a rien dans le projet de loi pour l'instant. Cela me pose un problème relativement au principe de ce projet de loi: pourquoi avoir exclu ces travailleurs? C'est vraiment problématique.

Même si le gouvernement laisse entendre qu'il y aura un programme à leur intention dans plusieurs mois, ces travailleurs autonomes pourront-ils surmonter cette période sans revenus? C'est vraiment inquiétant.

Je rappelle qu'au Québec, il y a quelques années, on a demandé aux techniciennes, aux techniciens et aux salariés du secteur de la culture de devenir des travailleuses et des travailleurs autonomes pour bien répondre aux besoins de l'industrie. Ils l'ont fait et c'est donc là un secteur qu'il faut soutenir et aider. Il y a beaucoup de travailleuses et de travailleurs autonomes dans l'économie, mais le gouvernement ne leur apporte rien dans ce projet de loi. C'est problématique.

C'est un secteur, ce sont des gens, des femmes et des hommes qu'il faut soutenir. Il faut les aider à surmonter les effets de la pandémie, qui se font toujours sentir chez eux. Nous ne les oublions pas et cet oubli nous oblige à remettre en question notre appui au principe même de ce projet de loi.

Voilà, ceci établit les grandes lignes de notre analyse du projet de loi. Une fois que j'aurai répondu aux questions, la Chambre pourra entendre le magnifique discours de ma collègue de Terrebonne.

• (1240)

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, le NPD partage les craintes du Bloc québécois concernant le secteur des arts et de la culture et ses travailleurs autonomes. Le problème est qu'il n'existe pas vraiment d'équivalent à la Prestation canadienne de la relance économique pour ce secteur et que les personnes qui ne travaillent pas pour quelqu'un d'autre ne peuvent pas se prévaloir de la Subvention salariale d'urgence du Canada.

J'ai donc été un peu surpris que le chef du Bloc se montre aussi prompt à appuyer le projet de loi C-2 et à dire qu'il voterait pour. Il est évident que le projet de loi comporte une lacune concernant les travailleurs autonomes des secteurs des arts, de la culture, du voyage et du tourisme. Cette lacune doit être comblée et je voudrais savoir comment on peut collaborer pour y parvenir avant que le projet de loi ne soit adopté.

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, je remercie mon collègue du NPD de sa question et de son commentaire.

Je tiens à rectifier un premier fait. Le chef du Bloc québécois n'a pas dit qu'il appuyait le projet de loi C-2. Nous en débattons.

En effet, nous avons de grandes inquiétudes, notamment en ce qui concerne la question des travailleuses et des travailleurs autonomes du secteur de la culture. À la lecture du projet de loi, on ne voit rien à ce sujet. Le gouvernement nous dit qu'il y aura quelque chose, mais on ne sait pas dans combien de temps. Les libéraux nous disent que c'est difficile.

Je suis désolée, mais dans un pays du G7 qui dispose de moyens financiers considérables, l'appareil étatique a les moyens, si le gouvernement le veut, de mettre rapidement en place des mesures pour soutenir les travailleuses et les travailleurs autonomes qui en ont besoin, notamment celles et ceux du secteur de la culture. Le gouvernement a la capacité de bien cibler ces mesures de soutien.

Pour cette raison, si le projet de loi est adopté à l'étape de la deuxième lecture, il sera important de prendre le temps de l'étudier en comité pour discuter des éléments soulevés par mon collègue.

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi propose de prolonger d'importants avantages pour les Canadiens et pour les entreprises dans le besoin. Je comprends que les députés du Bloc entendent appuyer le projet de

Ordres émanant du gouvernement

loi et je les félicite de tenir compte des avantages que cette mesure aura pour beaucoup de Canadiens et pour l'économie du pays.

J'aimerais que le député nous dise ce qu'il pense du fait que, peu importe le projet de loi, il est parfois difficile de tout prévoir et que des ajustements seront nécessaires. Est-ce qu'il appuie personnellement le principe du projet de loi et son essence?

• (1245)

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, comme je l'ai dit, nous ne sommes pas sortis des conséquences économiques de la pandémie. Collectivement, nous devons faire des efforts pour aider les secteurs encore touchés à passer au travers de la crise. Nous aurons besoin de ces femmes, de ces hommes et de ces entreprises au lendemain de la pandémie.

Le projet de loi apporte des mesures ciblées et annonce de la prévisibilité. Cela est bien. Toutefois, il laisse de côté toute la question des travailleuses et des travailleurs autonomes, notamment celles et ceux de la culture, ce qui nous préoccupe particulièrement.

Pourquoi prolonger les mesures pour certains secteurs et abandonner les travailleuses et les travailleurs autonomes du secteur de la culture?

Nous sommes actuellement en réflexion. Nous nous demandons s'il est possible d'appuyer le principe même du projet de loi. Pourquoi avoir abandonné ces femmes et ces hommes du secteur de la culture?

Cela constitue un problème majeur.

[Traduction]

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je félicite le député de Joliette de sa réélection.

Je ne suis pas certain, mais je crois que c'est le *National Post* qui nous apprenait ce matin qu'il y a plus de 1 million d'emplois vacants au pays, et nous attendons toujours que le gouvernement nous explique ce qu'il entend faire pour que les gens recommencent à travailler. Les libéraux se vantent de la faiblesse du taux de chômage, mais les entreprises s'arrachent les travailleurs.

Dans ma province, les entreprises pétrolières recommencent à fonctionner, et le salaire initial y est de 55 \$ l'heure. Les gens sont les bienvenus; comblons tous ces postes vacants.

[Français]

M. Gabriel Ste-Marie: Monsieur le Président, la question de la pénurie de main-d'œuvre est un sujet crucial. Le gouvernement doit s'y attaquer et apporter des solutions.

À long terme, il y aura évidemment la question de la productivité des entreprises. Il y a un grand ménage à faire au ministère de l'Immigration, et il faut que le gouvernement s'y attaque.

Il y a aussi la question des aînés. Peut-on mettre en place des mesures fiscales pour leur donner un coup de pouce et les inciter à retourner sur le marché du travail sans tout perdre de leur revenu de pension?

Il s'agit d'un sujet important, sur lequel nous reviendrons.

Le vice-président: Nous reprenons le débat. L'honorable députée de Terrebonne a la parole.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord remercier mon cher collègue de Joliette de partager son temps de parole avec moi et mes collègues de lui avoir permis de le faire.

J'aimerais souligner le fait qu'aujourd'hui, c'est la deuxième des Journées d'action contre la violence faite aux femmes. Nous le savons, les femmes ont été les premières victimes de cette pandémie. Elles ont souffert sur le plan psychologique et sur le plan physique. Les cas de violence conjugale ont augmenté durant cette pandémie. Nous savons aussi qu'elles ont été les plus grandes perdantes sur le plan économique. En effet, 68 % des personnes ayant perdu leur emploi entre octobre 2019 et octobre 2020 étaient des femmes. Il s'agit de plus de deux tiers de la population qui a perdu son emploi. C'est une énorme proportion de la population.

Par ailleurs, les femmes entrepreneures ont été nombreuses à craindre aussi de ne pas être capables de traverser cette crise. On le sait, ce dont les femmes ont besoin, c'est une indépendance financière. C'est donc le devoir du gouvernement de protéger les populations les plus vulnérables et de protéger les femmes. On doit donc offrir des programmes qui viennent à soutenir cette tranche de la population.

C'est pourquoi le Bloc québécois, comme l'a mentionné mon collègue de Joliette, est en faveur des mesures visant à soutenir les travailleurs dans le besoin et les tranches de la population qui en ont le plus besoin. Cela fait 20 mois que nous vivons cette crise sanitaire. Cela fait 20 mois que le gouvernement nous propose des mesures qui, d'après nous, ne sont pas assez ciblées. D'un côté, des entreprises viennent nous voir et nous disent qu'il faut abolir les prestations à tous les travailleurs, car elles contribuent à la pénurie de la main-d'œuvre. De l'autre côté, des tranches de la population sont oubliées par le projet de loi C-2, comme le mentionnait mon cher collègue. On pense notamment aux travailleurs de la culture. Les travailleurs autonomes du secteur de la culture ne sont pas inclus. C'est une lacune de ce projet de loi. C'est pourquoi il faut en discuter et le travailler. Je souligne quand même que cette situation est inacceptable. Ce n'est pas normal qu'on soit à ce stade-ci après 20 mois de pandémie et qu'on oublie encore certains secteurs dans le besoin. Les travailleurs autonomes de la culture en font partie. Maintenant, ils ne sont pas couverts par les mesures d'urgence. Cela est dû au fait que le gouvernement a déclenché des élections et que nous sommes maintenant devant un projet de loi qui veut accélérer les choses sans proposer de mesures destinées aux travailleurs de la culture.

Nous avons demandé un projet de loi mieux ciblé. Or le gouvernement a mis 20 mois à en proposer un. Il a donc manqué à son devoir de diligence envers les plus vulnérables.

• (1250)

[Traduction]

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NDP): Monsieur le Président, je félicite la députée de son premier discours. Je suis très fière d'avoir pu assister à ce grand moment.

Je sais que, partout au pays, et c'est encore plus vrai dans North Island—Powell River, de nombreux aînés qui ont droit au Supplément de revenu garanti voient leurs prestations fondre comme neige au soleil, au point d'en perdre leur logis. Imaginons à quel point c'est difficile d'entendre une personne de 79 ans nous annoncer qu'elle sera à la rue d'ici plus ou moins une semaine.

La députée pourrait-elle nous expliquer ce que son parti et elle pensent du fait qu'autant d'aînés soient dans une position aussi vulnérable?

[Français]

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné: Monsieur le Président, je tiens à remercier ma chère collègue de sa question.

Le Bloc québécois est en effet très préoccupé par la situation des aînés. Le Bloc québécois milite pour mettre fin à l'existence de deux tranches d'aînés pour ce qui est des prestations. Les aînés, on le sait, ont été très touchés par la pandémie, tant sur le plan sanitaire que sur le plan financier.

C'est pourquoi nous voulons aussi étudier le projet de loi en comité. Nous voulons aborder ce genre de problème et travailler pour les aînés qui, on le sait, souffrent particulièrement de cette pandémie.

[Traduction]

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, il y a plus d'un million d'emplois vacants au Canada. Les restaurants ferment leurs portes à 16 heures, faute de personnel. Dans ma circonscription, les entreprises pétrolières songent à embaucher des travailleurs étrangers temporaires. On parle ici d'emplois à 55 \$ l'heure, mais il n'y a personne pour les occuper.

Je ne vois rien dans le projet de loi C-2 qui permettrait de juguler cette crise. Qu'en pense la députée?

[Français]

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné: Monsieur le Président, tout comme notre collègue, au Bloc québécois, nous sommes préoccupés par la pénurie de main-d'œuvre. À Terrebonne, de nombreuses entreprises sont venues me parler du fait qu'elles n'arrivent pas à pourvoir des postes.

En effet, nous sommes dans une situation de pénurie de main-d'œuvre, mais elle existait déjà avant la crise. C'est important de mentionner que cette pénurie de main-d'œuvre peut effectivement être aggravée par la PCRE; c'est pourquoi nous demandons des mesures plus ciblées, plus intelligentes. Il s'agit de la demande du Bloc québécois, mais cela ne veut pas dire qu'il faut arrêter de soutenir les populations vulnérables. Il y a encore des populations vulnérables avec cette pandémie, notamment les travailleurs autonomes de la culture. Il faut continuer à soutenir ces populations.

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je tiens à féliciter ma collègue de Terrebonne pour son discours.

Je veux revenir sur deux tranches de la population qui ont été mentionnées. Ma collègue a soulevé la question des femmes. En tant que porte-parole de la condition féminine, je fais partie du Comité permanent de la condition féminine qui s'est réuni d'urgence à l'été 2020 pour étudier les effets disproportionnés de la pandémie sur les femmes.

Dans le projet de loi, on aborde des secteurs qui vont être encore touchés, on ne peut pas se le cacher. La culture et le tourisme enregistrent beaucoup de femmes et elles devront être soutenues pour passer au travers de cette crise.

J'aimerais entendre ma collègue revenir sur la question des aînés, notamment sur le message que le gouvernement a envoyé en coupant le Supplément de revenu garanti aux aînés qui travaillaient et l'aide à ceux qui ont touché la PCU. Il importe de soutenir les aînés, parce qu'il y a des gens de plus de 65 ans qui veulent travailler, qui veulent contribuer à la relance de l'économie et au problème de pénurie de main-d'œuvre. Or, en ce moment, ils sont pénalisés.

Autant au sujet des aînés que des femmes, j'aimerais que ma collègue en dise davantage.

• (1255)

Mme Nathalie Sinclair-Desagné: Monsieur le Président, je remercie ma chère collègue de son intervention.

En effet, c'est vrai que le gouvernement envoie très souvent des signaux un peu contradictoires, notamment dans ce projet de loi et d'autres mesures où l'on voit que certaines tranches de la population sont laissées à elles-mêmes. Je pense particulièrement aux aînés, ainsi qu'aux femmes qui sont les plus grandes perdantes de cette pandémie, comme je l'ai déjà dit.

J'aimerais mentionner une chose: cela fait longtemps que le Bloc québécois veut une réforme de l'assurance-emploi. On se trouve dans la situation où on est obligé de recourir à un autre projet de loi 20 mois après le début de la pandémie, parce qu'on n'a toujours pas effectué les réformes nécessaires à l'assurance-emploi. Tout cela ne ferait pas l'objet d'un débat aujourd'hui si on avait un système qui permettait aux travailleurs autonomes, entre autres, d'avoir accès à l'assurance-emploi.

[Traduction]

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, je souhaite prendre un instant pour remercier une fois de plus les électeurs d'Elmwood—Transcona de m'avoir accordé leur confiance pour représenter leurs intérêts. Je remercie mon épouse, Janelle, et nos enfants, Robert et Noah, qui me soutiennent dans mes fonctions parlementaires, de même que tout le reste de notre famille, de nos amis, ainsi que les nombreux bénévoles qui ont contribué à ma présence ici, aujourd'hui.

Ce projet de loi et le sujet du soutien dans le contexte de la pandémie sont intéressants. Je crois que cela illustre bien le dilemme du Canada, qui doit faire face à deux grands défis. D'une part, il y a le défi de la relance postpandémique, puis d'autre part, il y a la crise climatique. Les deux soulèvent des questions semblables.

Ils soulèvent des questions sur la façon de soutenir les travailleurs qui voient soudainement leur industrie être durement frappée par des forces hors de leur contrôle. Ils soulèvent également des questions sur la façon de soutenir les personnes vulnérables qui ne sont pas en mesure de travailler pendant une crise et qui en subissent les effets économiques, comme l'inflation.

Les deux soulèvent la question de savoir comment nous devrions investir dans les infrastructures et les services de manière à assurer notre résilience à l'égard des défis auxquels nous sommes confrontés. Les deux soulèvent la question de savoir comment nous allons décider qui devrait assumer les coûts des investissements et par quels mécanismes les fonds devraient être versés. Il ne s'agit là que de deux des importantes questions que soulèvent la pandémie et la crise climatique.

Certes, il est important d'assurer la reprise postpandémique, mais je tiens d'abord à rappeler que ces questions ne disparaîtront pas avec la pandémie. Il s'agit de questions que nous devons régler au

Ordres émanant du gouvernement

cours des années à venir, à mesure que la crise climatique s'aggrave.

En présentant ce projet de loi, les libéraux ont dit très clairement que, en ce qui les concerne, nous tournons la page sur la pandémie. On n'a qu'à regarder autour de soi pour constater que la pandémie est loin d'être une chose du passé. En effet, au cours du débat d'hier sur le Parlement hybride, j'ai entendu de nombreux libéraux dire que la pandémie n'est pas terminée et que ses effets et ses impératifs continuent toujours d'affecter nos vies.

Il suffit de regarder dans certaines régions du pays pour constater que nous sommes en pleine quatrième vague. Même une fois que la crise sanitaire sera derrière nous, nous devons nous attendre à ce que les conséquences économiques de la pandémie se fassent sentir encore longtemps.

Plus tôt cette semaine, la vice-première ministre a affirmé que le Canada avait retrouvé tous les emplois perdus pendant la pandémie. Cette statistique correspond peut-être au nombre d'emplois aujourd'hui vacants, mais il ne faut pas oublier que le taux de chômage avoisine encore les 7 %, que l'inflation dépasse 4 % et que les employeurs se plaignent d'un manque criant de main-d'œuvre.

Que doit-on comprendre de tous ces chiffres? Les députés ont souvent tendance à lancer des chiffres en l'air sans s'attarder à leur signification réelle sur les Canadiens. De nombreux Canadiens cherchent du travail, mais ils n'ont pas les compétences, l'instruction ou l'expérience que recherchent les employeurs. Autrement, ils n'auraient pas autant de mal à trouver du travail, et les employeurs seraient plus nombreux à trouver les employés dont ils ont besoin.

Bref, tandis que ce décalage entre les postes offerts et la main-d'œuvre embête les employeurs et empêche des Canadiens en quête de travail de trouver un emploi, les gens et les entreprises sont confrontés à des coûts à la hausse après avoir épuisé leurs réserves pour tenter de composer avec les perturbations économiques causées par la pandémie. Étant donné le contexte dépeint par les chiffres que j'ai donnés, le gouvernement ne peut absolument pas laisser tomber les gens qui ont le plus besoin d'aide, mais c'est pourtant la voie que propose le projet de loi C-2.

Les néo-démocrates ont soutenu et soutiennent encore très clairement que le gouvernement aurait dû maintenir la Prestation canadienne de la relance économique pour le moment et la ramener à 500 \$ par semaine, son niveau initial. Elle a été réduite à 300 \$ par semaine cet été, une réduction à laquelle nous nous sommes opposés. Nous avons reproché au gouvernement non seulement de mettre fin à la PCU avec seulement deux jours d'avis, mais aussi de ne pas se prévaloir de l'option qui lui aurait permis de prolonger la PCU jusqu'au 20 novembre grâce à un règlement.

Il aurait suffi d'un petit geste de sa part pour procurer un autre mois de soutien aux quelque 900 000 personnes qui avaient encore recours à l'aide financière fournie par la Prestation canadienne de la relance économique. Il a choisi de ne pas le faire. Ce geste aurait simplement prolongé les prestations, qui auraient pris fin quelques jours avant que nous nous retrouvions à la Chambre pour discuter des prochaines étapes.

Ordres émanant du gouvernement

• (1300)

Nous savons que le coût de la vie n'a jamais baissé. En fait, ce fut plutôt le contraire. C'est pourquoi il était insensé de réduire le montant de la prestation, qui se chiffrait à 2 000 \$ par mois. Le coût du logement, de la nourriture, du chauffage et d'autres choses a augmenté et les libéraux ont jugé bon de réduire le montant de la prestation. Les gens se sont demandé comment ils arriveraient à se procurer l'essentiel avec moins d'argent dans leurs poches.

On ne peut que supposer que l'on tentait simplement d'affamer les gens pour les obliger à retourner au travail: si le montant de la prestation est insuffisant, peut-être réintégreront-ils le marché du travail? Lorsque le gouvernement a constaté qu'il n'obtenait pas le résultat escompté en réduisant à 300 \$ par semaine le montant de la prestation, il a décidé de l'annuler complètement. Le problème, comme je l'ai mentionné, c'est que les personnes qui ont besoin d'un emploi ne sont pas celles que recherchent les employeurs. Si c'était le cas, ces personnes auraient un emploi. Voilà déjà un mois que l'appui à la PCRE a été retiré. Personne ne reçoit la PCRE depuis un mois et, pourtant, on n'entend pas les employeurs affirmer qu'ils sont soudainement en mesure d'embaucher les travailleurs qu'ils recherchent et dont leur entreprise a besoin. C'est parce que d'autres facteurs expliquent la pénurie de main-d'œuvre.

Il faut tenir compte du fait que beaucoup de gens travaillent dans des industries qui ne se sont pas encore rétablies. Les emplois disponibles ne se trouvent pas nécessairement dans un secteur qui correspond à leurs domaines d'expérience et de formation, si bien qu'il peut être difficile de trouver un emploi. Il faut aussi tenir compte du fait que beaucoup de gens qui approchaient de la retraite en ont eu un avant-goût, que ce soit en travaillant de la maison ou parce qu'ils ont été mis à pied pendant la pandémie. Parce que le mode de vie à la retraite leur a plu et qu'ils ont constaté qu'ils pouvaient se le permettre, ou encore pour protéger leur santé, ils ont choisi de ne pas retourner au travail. Ces personnes ont travaillé toute leur vie et le moment est venu pour elles de prendre leur retraite. Il y aura sans doute d'autres départs en retraite anticipée à mesure que les employeurs rappellent leurs télétravailleurs sur les lieux de travail.

Si les libéraux voulaient vraiment aider les travailleurs jusqu'à la fin de la pandémie, au lieu de tout simplement mettre fin à l'aide liée à la pandémie, ils auraient travaillé avec les employeurs pour définir les postes à pourvoir et les compétences connexes. Il aurait ensuite aidé des gens à acquérir ces compétences afin qu'ils puissent décrocher ces emplois et n'aient plus besoin des prestations. Au lieu de cela, ils ont décidé de réduire et de supprimer des prestations et de l'aide financière qui auraient pu aider les gens à obtenir la formation nécessaire pour décrocher ces emplois.

Cette décision mesquine et malavisée de mettre fin aux prestations liées à la pandémie n'augure rien de bon pour les réformes promises à l'égard du système d'assurance-emploi, car ces réformes doivent permettre aux gens de recevoir une aide financière pendant qu'ils obtiennent la formation nécessaire pour décrocher les postes offerts sur le marché du travail. Les libéraux avaient l'occasion de le faire avec les prestations liées à la pandémie, et ils ont raté cette chance. Maintenant, nous devons craindre que le problème se reproduise avec la réforme du système d'assurance-emploi. Je dois dire qu'ils se traînent les pieds dans ce dossier. Nous savons depuis longtemps qu'il y a des problèmes structurels dans le système d'assurance-emploi, et les libéraux ont tardé à agir pour y remédier.

Nous avons parlé des coûts associés aux programmes d'aide mis sur pied en réponse à la pandémie. Il vaut la peine de souligner que

ce qui est passé sous silence, c'est qu'à leur sommet, la Prestation canadienne d'urgence et la Prestation canadienne de relance économique venaient en aide à quelque 9 millions de Canadiens. Quand on a réduit l'aide offerte, moins de 900 000 personnes y avaient alors accès, ce qui correspond à une réduction de 90 % de la demande. Il s'agit aussi d'une diminution d'au moins 90 % des coûts du programme, sans compter que les libéraux en ont réduit les prestations de 40 %. Par conséquent, les coûts permanents du maintien de la Prestation canadienne de relance économique pendant encore 6 à 12 mois sont nettement inférieurs aux sommes qui ont déjà été consacrées à ce programme.

Même si l'on convient aux fins de la discussion qu'il est temps de passer à autre chose, comme l'affirme la vice-première ministre, l'approche ciblée qu'adoptent les libéraux constitue un échec en soi. Prenons l'exemple du secteur du tourisme et de l'hôtellerie. Le programme ciblé du gouvernement se fonde sur le programme de subvention salariale. Un tel programme ne fonctionne que pour les travailleurs qui ont un lien d'emploi, alors que plusieurs Canadiens, comme les agents de voyage indépendants, sont des travailleurs autonomes. Cette industrie comprend beaucoup de gens. Environ la moitié des agents de voyage indépendants sont des travailleurs autonomes. Comme l'Association canadienne des conseillers en voyages indépendants représente quelque 80 000 à 90 000 agents, il s'agit donc de 40 000 à 45 000 personnes. Celles-ci faisaient partie des quelque 800 000 prestataires qui bénéficiaient toujours de la Prestation canadienne de relance économique.

• (1305)

Environ 85 % des travailleurs de cette industrie sont des femmes. Le gouvernement, qui se targue de soumettre toutes ses politiques à une analyse comparative entre les sexes, n'a manifestement pas fait ses devoirs dans ce dossier. Ne pas prolonger des programmes comme la Prestation canadienne de relance économique aura des répercussions fâcheuses sur les femmes parce qu'elles n'obtiendront plus de soutien au revenu.

[Français]

Nous avons parlé plus tôt du secteur des arts et de la culture où beaucoup de travailleurs autonomes n'ont aucun soutien financier. Ces personnes ne reçoivent plus de soutien financier comme la PCU, car ces programmes n'existent plus. Sans employeur, ils n'ont aucun moyen de recevoir de l'aide financière.

[Traduction]

De plus, le projet de loi C-2 ne prévoit rien pour corriger les problèmes associés au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. De nombreux petits entrepreneurs — qui, de toute évidence, sont le groupe ayant le plus besoin d'aide — nous ont dit que le délai de remboursement d'un an pour pouvoir bénéficier du prêt-subvention accordé par le programme est tout simplement irréaliste parce qu'ils continuent d'éprouver de graves difficultés économiques.

Parlons maintenant de la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement. Quand j'ai interrogé le ministre associé des Finances à ce sujet plus tôt aujourd'hui, il a dit que cette prestation sera rétroactive au 23 octobre et qu'il était donc acceptable que les libéraux aient aboli la Prestation canadienne de relance économique en avertissant seulement deux jours à l'avance ses bénéficiaires. Toutefois, le ministre associé des Finances a confirmé plus tôt aujourd'hui qu'aucune région ne répond, pour l'instant, aux critères d'admissibilité à la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement. Le fait que la prestation soit rétroactive au 23 octobre ne revêt donc aucune importance. Cela n'aidera personne parce qu'aucune région ne répond actuellement aux critères fixés dans la mesure législative. Cela changera peut-être avant le 7 mai, soit la date limite de ce programme de prestations. C'est intéressant parce que le gouvernement avait la possibilité de prendre un décret pour prolonger le programme jusqu'à la fin de juin ou le début de juillet, mais il ne s'en est pas prévalu. La Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement prendra donc fin en mai, sauf si nous adoptons une autre mesure législative pour changer cette date limite.

En ce qui concerne la Prestation canadienne de relance économique, le gouvernement a décidé de ne pas prolonger les prestations jusqu'à octobre et novembre. Il a prolongé les autres programmes, mais il a fait le choix de ne pas le faire avec la Prestation canadienne de relance économique. Pour remplacer cette dernière, le gouvernement a créé un programme qui ne couvre pas la période du 23 octobre à aujourd'hui. Les libéraux ont aussi choisi de ne pas s'accorder la possibilité de prolonger ce programme après le 7 mai. On en vient à se demander ce que les travailleurs ont bien pu faire au gouvernement pour qu'il soit animé d'un tel esprit de vengeance.

Ce n'est qu'une partie des raisons pour lesquelles le projet de loi ne nous permettrait pas de nous diriger dans la bonne direction. Je pense qu'il ne fera rien pour régler une partie des problèmes économiques immédiats que nous avons, comme la pénurie de main-d'œuvre que les employeurs espèrent tant régler. Pour y arriver, le gouvernement devrait faire preuve de leadership et travailler avec les employeurs et les employés ou les personnes sans emploi pour déterminer comment faire correspondre les aptitudes de la main-d'œuvre et les postes disponibles.

Ce ne sont là que certains des aspects problématiques de la version actuelle du projet de loi. En fait, les omissions dans le projet de loi sont encore pires. Les libéraux n'ont pas saisi l'occasion d'exempter les personnes à faible revenu du remboursement des sommes obtenues au titre de la Prestation canadienne d'urgence. Comme nous le savons, beaucoup de gens qui vivaient déjà dans la pauvreté ont cru le gouvernement sur parole lorsqu'il a dit que s'ils avaient besoin d'aide, ils devraient présenter une demande. Même s'ils avaient des doutes sur leur admissibilité à l'aide gouvernementale, ils devraient présenter une demande. Le gouvernement allait régler les détails plus tard, et ils ne seraient pas punis ou persécutés.

Je pense aux enfants manitobains qui étaient en famille d'accueil et qui, pendant la pandémie, ont atteint l'âge adulte. Ils se sont tournés vers le gouvernement provincial parce qu'il n'y avait pas de travail à l'été 2020. Il ne faut pas se leurrer; il n'y avait pas beaucoup d'emplois disponibles. Le gouvernement provincial leur a dit qu'ils ne pouvaient pas obtenir d'aide avant d'avoir épuisé toutes les autres solutions possibles. Le gouvernement les a renvoyés vers le site Web de la Prestation canadienne d'urgence, la PCU, et leur a dit de faire une demande. Personne n'était refusé, alors, évidemment, tous ces jeunes étaient admissibles à la prestation. Ils ont reçu de

Ordres émanant du gouvernement

l'argent et, maintenant, le gouvernement fédéral demande qu'ils le remboursent. Évidemment, la province ne versera certainement pas des paiements d'aide sociale rétroactifs à ces jeunes pour couvrir la période pendant laquelle ils recevaient des prestations du programme fédéral. Plutôt que de faire preuve d'un peu de compassion, le gouvernement fédéral pourchasse ces jeunes afin de récupérer de l'argent qu'ils n'ont même pas. En conséquence, il sera plus difficile pour ces jeunes d'avoir un bon départ dans la vie parce qu'on leur aura mis des bâtons dans les roues. C'est pour cette raison qu'il faut immédiatement cesser de demander aux personnes à faible revenu de rembourser la PCU.

• (1310)

Je pense à George, dans ma circonscription, qui bénéficie du Supplément de revenu garanti. Il a demandé la PCU car il avait perdu des revenus d'emploi. Il s'avère qu'il est à la limite du seuil du revenu admissible de 5 000 \$. Il en est à deux doigts pourtant. On lui a donc demandé de rendre l'argent.

George a rempli tous les papiers adéquatement. Il a payé des impôts sur cet argent, et parce qu'on lui a versé un montant net, il n'a jamais su quel était le montant brut. Le gouvernement veut récupérer le montant brut. En outre, le gouvernement a inclus le revenu de la PCU dans l'argent qu'il réclame dans son calcul d'admissibilité pour son Supplément de revenu garanti. On a retiré 750 \$ par mois du Supplément de revenu garanti de George. En plus, le gouvernement réclame le montant brut de la PCU alors que George s'est fait verser le montant net. Son revenu habituel a été fortement réduit en raison de l'approche dépourvue de compassion du gouvernement à l'encontre de ceux qui touchent le Supplément de revenu garanti, et de l'échec du même gouvernement à régler ce problème qui touche jusqu'à 88 000 personnes âgées au Canada.

Je voudrais aussi aborder brièvement la question de ces recouvrements. On a dit aux gens de demander de l'aide s'ils en avaient besoin. On nous a dit: « Nous sommes là pour vous. Vous pouvez compter sur nous. Nous vous aiderons jusqu'à la fin de la pandémie. » Les personnes âgées qui travaillaient pour arrondir leur Supplément de revenu garanti ont pris le gouvernement au mot. Puis, ils ont découvert en juillet qu'il ne toucherait pas d'allocation à cause de la pandémie, mais qu'on leur avait seulement fait une avance sur leur Supplément de revenu garanti pour l'année suivante. Puisqu'on ne leur avait pas dit clairement, ils n'ont pas épargné.

Nous connaissons des gens qui ont finalement obtenu les soins dentaires dont ils avaient besoin. Ils souffraient de problèmes buccaux qui leur occasionnaient de la douleur et les tourmentaient depuis des années. Ils n'avaient pas eu les moyens de régler le problème plus tôt parce que nous n'avons aucune stratégie nationale en matière de soins dentaires. C'est une question que je serais ravi d'aborder un autre jour, car c'est une mesure que le gouvernement devrait envisager. Ces gens ont donc utilisé une partie de l'argent qu'ils ont reçu pour faire réparer leurs dents.

Certains ont utilisé une partie de l'argent pour réparer leur voiture, qui leur permet d'aller travailler. D'autres s'en sont servi pour payer des factures qu'ils n'avaient pas pu régler et auxquelles s'ajoutaient des intérêts. Ces gens n'ont pas utilisé cet argent à mauvais escient, mais il se trouve qu'ils ont dépensé à leur insu de l'argent qu'ils n'avaient pas encore, parce que le gouvernement n'a pas jugé bon de les en informer.

Ordres émanant du gouvernement

Les médias ont rapporté récemment que le gouvernement était au courant du problème dès le mois de mai de cette année. La réévaluation du Supplément de revenu garanti a eu lieu en juillet. J'ignore pourquoi le gouvernement ne s'est pas donné la peine d'envoyer au moins une lettre pour informer les prestataires et leur permettre de commencer à mettre au point une stratégie. C'est honteux, et le gouvernement a une obligation réelle d'informer ces gens.

Je dois avouer que j'ai été quelque peu consterné cette semaine par la réponse de la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées à une question qu'un journaliste lui a posée sur ce sujet au cours d'une conférence de presse. Elle a dit ceci: « Il s'agit d'une question plus compliquée qu'on pourrait le penser, car il y a un sérieux problème de justice et d'équité pour les personnes ayant gagné des montants similaires en revenu d'emploi. Si un aîné a travaillé l'année dernière et a gagné un montant équivalent, il aurait aussi perdu son Supplément de revenu garanti ou l'aurait vu potentiellement réduit. Nous travaillons donc sur une solution qui tient compte du problème. »

C'est intéressant, parce que les libéraux n'ont aucune notion d'équité et de justice lorsqu'il est question des grandes entreprises. Or, ils excellent quand vient le temps de ponctionner les pauvres.

Parlons du programme de subvention salariale du Canada et citons le bon travail du *Globe and Mail* sur cette question. Cette citation date du 10 mai 2021:

Outre une poignée de fonds spéculatifs, certains des plus riches gestionnaires d'actifs du pays — et pas des moindres, comme Franklin Templeton, CI Financial ou Gluskin Sheff & Associates — ont touché la [subvention salariale]. Ensemble, ces trois sociétés administrent près de 110 milliards de dollars d'actifs. Selon l'indice Scotia des fonds spéculatifs, qui mesure le rendement mensuel des fonds spéculatifs basés au Canada et administrant des actifs d'au moins 15 millions de dollars, ces fonds ont obtenu un rendement moyen de 11 % en 2020, ce qui en fait la meilleure année depuis 10 ans.

Le même article parle d'un autre fonds spéculatif qui a réussi à toucher la subvention salariale, JM Fund Management:

Le JM Catalyst Fund a connu une année tellement exceptionnelle, avec des rendements jamais vus depuis 2016, qu'il est arrivé au troisième rang des fonds spéculatifs aux prix canadiens des fonds de gestion du patrimoine pour l'année 2020.

Où sont l'équité et la justice là-dedans? Ces entreprises, dont les concurrents n'ont pas demandé la subvention salariale, n'auront rien à rembourser et elles s'en tirent avec des dizaines de millions de dollars de profits, mais il ne faudrait surtout pas qu'on permette à une personne dans le besoin d'obtenir quelques milliers de dollars pour réparer sa voiture, aller chez le dentiste ou acquitter ses factures en retard.

Voilà pourquoi, selon moi, ce projet de loi fait prendre la mauvaise tangente à la relance économique, car ce sont les gens dans le haut de la pyramide qui devraient financer la relance et ceux d'en bas qui devraient recevoir l'aide dont ils ont besoin. Or, ce n'est pas ce qui va arriver si ce projet de loi est adopté.

• (1315)

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, en exposant la complexité de l'économie canadienne et du quotidien des Canadiens ordinaires, le député a mis en évidence la nécessité pour un gouvernement de faire preuve de rigueur et de diligence pour éviter les conséquences imprévues.

Maintenant, on se retrouve avec 1 million de postes à pourvoir sur le marché du travail canadien. À cause des mesures prises par le gouvernement, il y a 1 million de postes vacants. Nous devons aus-

si faire face à une inflation effrénée. Je ne vois rien dans le projet de loi qui contribuerait à doter le million de postes à pourvoir.

Je me demande si le député voit quoi que ce soit dans le projet de loi qui contribuerait à atténuer la crise de l'emploi que nous vivons dans ce pays.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, comme je l'ai mentionné, il n'y a plus de Prestation canadienne de relance économique depuis un mois déjà. Il est assez évident pour ceux qui sont attentifs qu'aucune aide financière ne sera accordée aux personnes qui ont bénéficié de la Prestation canadienne de relance économique. L'aide financière sera seulement prolongée pour les personnes qui recevaient de l'aide par l'entremise de la subvention salariale, un programme qui, dans certains cas, comme en Alberta, c'est bien connu, était utilisé pour payer des briseurs de grève alors que les travailleurs avaient été mis en lock-out.

Non, cette mesure ne fera rien pour le marché du travail parce que, contrairement aux assertions des conservateurs, que j'ai entendues à maintes reprises, les prestations liées à la pandémie n'ont pas causé les problèmes de main-d'œuvre. Il se passe beaucoup de choses sur le marché du travail. Il y avait une pénurie de main-d'œuvre avant la pandémie.

Pour que les personnes qui recevaient ces prestations contribuent à enrayer la pénurie de main-d'œuvre, il est évidemment nécessaire de leur offrir une éducation et une formation leur permettant d'acquérir des compétences recherchées par les employeurs. Il s'agit d'un mandat de formation. Or, c'est le genre de mandat qui a été retiré de l'assurance-emploi, l'assurance-chômage à l'époque, par les libéraux dans les années 1990 et qui n'y a jamais été réintégré. C'est le genre d'élément qui doit faire partie de la réforme de l'assurance-emploi. Le projet de loi ne me porte pas vraiment à croire que le gouvernement comprend cela.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son excellent discours. Au Bloc québécois, nous partageons la même crainte au sujet des coupes dans le Supplément de revenu garanti pour les aînés.

Je considère qu'il n'est pas nécessaire de passer par un projet de loi pour corriger la situation. Déjà, dès le mois d'août, on pouvait suggérer de considérer la PCU comme un revenu d'emploi plutôt qu'une prestation. Cela peut donc se corriger de façon administrative.

Considérant que l'on connaît la situation depuis le mois d'août et que c'est encore possible d'apporter des correctifs sans même modifier un projet de loi, mon collègue est-il d'accord avec moi pour dire que le gouvernement a tardé?

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Dès l'élection du présent gouvernement, et même avant, nous lui avons demandé à plusieurs reprises ce dont il avait besoin pour corriger cette situation. Nous lui avons demandé en quoi nous avions besoin d'un projet de loi, mais il a refusé de donner une réponse claire.

De par mon expérience, cela veut dire non, qu'il n'a pas besoin d'un projet de loi pour faire en sorte que les aînés reçoivent leurs propres prestations.

Le gouvernement aurait pu corriger cette situation en août, mais il a décidé d'attendre. Nous savons bien que, à cause de cette décision, des aînés se retrouvent sans-abri.

Il s'agit d'une urgence, et c'est la raison pour laquelle j'ai demandé la tenue d'un débat d'urgence à la Chambre des communes, merci.

Le gouvernement peut corriger la situation. Il a plusieurs mécanismes à sa disposition pour le faire. C'est donc une question de volonté.

Nous essayons de créer cette volonté ici, à la Chambre des communes, maintenant que nous sommes rassemblés.

• (1320)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, le député d'Elmwood—Transcona tente de peindre un portrait trompeur, un portrait aux antipodes de la vérité, soit que le gouvernement ne comprend rien ou s'en moque.

Quand la pandémie a frappé, le gouvernement a répondu présent. Il a créé la Prestation canadienne d'urgence à partir de rien. Il a soutenu les programmes de subventions salariales et de loyers commerciaux. Il a versé des fonds directement dans les poches des aînés et des personnes ayant une incapacité.

Le gouvernement a compris et continue de comprendre les besoins. À la base, ce projet de loi prolonge les prestations versées à des milliers de Canadiens.

Est-ce que le NPD fera ce qu'il se doit en admettant que ce projet de loi, à la base, maintient le soutien dont les Canadiens ont aujourd'hui besoin et se ralliera à celui-ci en votant en sa faveur?

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, ce projet de loi ne prolonge pas l'aide financière; il la limite. C'est manifeste. Si les libéraux avaient un iota de compassion, et j'espère que c'est le cas, ils pourraient agir mardi, à la prochaine réunion du Cabinet, et résoudre le problème du Supplément de revenu garanti pour les aînés ainsi que celui de l'Allocation canadienne pour enfants pour toutes les familles à faible revenu, elles aussi éprouvées par l'imposition d'un seuil de récupération fiscale.

Les entreprises qui bénéficient du programme de subventions salariales ont obtenu un cadeau du gouvernement. Certaines n'en avaient pas besoin et on ne leur a pas demandé de remboursement, tandis que les plus pauvres d'entre les pauvres ont dû se contenter d'une avance sur leur aide financière, sans même qu'on leur dise que c'était une simple avance.

Si les libéraux ont du cœur, ils devraient remédier à la situation. Peu importe à quel point ils compatissent avec ces personnes. Ils peuvent former un cercle de sollicitude si bon leur semble. Cela n'apporte rien à qui que ce soit. Ce qu'il faut, c'est une solution, et les libéraux devraient agir.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur le Président, l'excellent discours du député d'Elmwood—Transcona montre pourquoi on l'estime autant au sein de notre caucus.

Nous constatons que le gouvernement souffre d'usure de compassion. Les députés libéraux ne sont-ils plus intéressés par le sort des Canadiens? En ont-ils assez? Sont-ils à bout?

Ordres émanant du gouvernement

Nous vivons une période étrange. Je n'ai jamais vu autant d'offres d'emploi affichées dans ma circonscription. Comme l'a mentionné le député d'Elmwood—Transcona, ces emplois n'ont pas été pourvus lorsqu'a pris fin la Prestation canadienne d'urgence il y a un mois. Il n'y a pas de corrélation. Aux députés qui affirment que les travailleurs touchant la Prestation canadienne d'urgence menaient une vie de pacha, je rappelle qu'un montant mensuel de 2 000 \$ correspond à un peu plus de 12 \$ l'heure. Ce n'est pas un salaire qui peut faire vivre une famille.

Mon collègue peut-il en dire plus long au sujet du fait que les prestations servaient seulement à maintenir les bénéficiaires à flot et qu'il y a encore trop de travailleurs pauvres au pays, qui ne peuvent pas voir leur sort s'améliorer en raison de tous les coûts qu'ils doivent assumer?

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, l'une des choses que nous savons, c'est que beaucoup plus de la moitié des gens qui recevaient toujours la Prestation canadienne de relance économique lorsqu'elle a pris fin gagnaient bien moins que 20 000 \$ par année avant la pandémie. C'est donc dire qu'ils avaient un emploi mal rémunéré ou à temps partiel. Cela ne correspond pas nécessairement aux genres d'emplois que les employeurs cherchent à combler en ce moment; il y a donc un décalage évident entre les personnes qui sont disponibles pour travailler et les emplois offerts.

La question qui se pose est celle-ci: s'ils n'ont pas de soutien financier, comment les gens sont-ils censés faire les études et les formations qui leur permettront d'obtenir ces emplois, alors que leur famille est en crise et qu'ils se demandent où ils trouveront de quoi manger et où ils pourront dormir s'ils ont été expulsés de leur logis? Ce n'est pas ainsi qu'on formera la main-d'œuvre de demain. Tout le monde n'a pas à se débrouiller seul, comme le voudrait la loi de la jungle.

Si nous voulons vraiment répondre aux besoins des employeurs, nous avons besoin d'un plan qui sera accompagné de ressources. Ce serait bon pour les travailleurs et pour les employeurs, mais ce n'est pas ce que fait le gouvernement.

Je demande aux libéraux de prendre les choses en main et de trouver des solutions. Ils doivent trouver des solutions, car nous aurons besoin d'un modèle de ce genre pour l'assurance-emploi.

M. Philip Lawrence (Northumberland—Peterborough-Sud, PCC): Monsieur le Président, il ne fait aucun doute que le NPD et le Parti conservateur ont des théories différentes sur la politique et l'économie. Je me demande si le député croit comme moi que si nous n'avions pas eu d'élections inutiles, le NPD, le Parti libéral et le Parti conservateur auraient pu s'asseoir et commencer à trouver des solutions.

• (1325)

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, il est incontestable que nous n'aurions pas dû tenir des élections au moment où nous l'avons fait. Il n'y avait aucune raison de tenir des élections. En fait, le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre a formulé une recommandation multipartite à ce sujet après avoir étudié la possibilité d'organiser des élections durant la pandémie. Il a recommandé de ne pas tenir d'élections à moins que le gouvernement ne perde un vote de confiance à la Chambre, ce qui n'est jamais arrivé. Il existe également une loi sur les élections à date fixe qui stipule qu'il ne devrait pas y avoir d'élections à moins que le gouvernement ne perde la confiance de la Chambre, ce qui n'a pas été le cas. Il est indiscutable que nous n'aurions pas dû avoir d'élections.

Ordres émanant du gouvernement

Cette pensée m'est venue à l'esprit à plusieurs reprises au cours du débat d'hier, lorsque j'ai entendu les libéraux en parler. Il se trouve que le NPD est en faveur de la tenue de séances hybrides parce qu'il reconnaît que nous ne sommes pas sortis de la pandémie. Il était toutefois difficile de réconcilier les arguments des libéraux selon lesquels il était acceptable de tenir des élections avec les raisons pour lesquelles un Parlement hybride est nécessaire. C'est leur contradiction, pas la nôtre.

M. Francesco Sorbara (Vaughan—Woodbridge, Lib.): Monsieur le Président, je vous souhaite un bon après-midi, ainsi qu'à tous les députés, qu'ils participent aux travaux en personne ou à distance. Je souhaite un bon vendredi à tout le monde.

J'ai le plaisir de prendre la parole à propos du projet de loi C-2, qui vise la poursuite des mesures d'aide aux entreprises et aux travailleurs canadiens d'un océan à l'autre.

Je partagerai mon temps de parole avec le député de Glengarry—Prescott—Russell, qui est un fervent défenseur de la communauté agricole canadienne ainsi qu'un bon ami.

Je suis ravi de participer au débat portant sur le très important projet de loi C-2 qui prévoit des mesures d'aide essentielles afin que le Canada poursuive sa solide relance économique suite à la récession causée par la COVID.

Au début de la crise, le gouvernement a rapidement mis en place une vaste gamme de programmes généraux efficaces pour aider les Canadiens à traverser le plus grave choc économique que notre pays ait connu depuis la Grande Dépression. Nous sommes ainsi venus en aide aux entreprises, aux travailleurs et, par-dessus tout, aux familles de notre pays. Les mesures que nous avons prises étaient nécessaires et sans précédent.

[Français]

Partout au pays, ces programmes ont servi de bouée de sauvetage pour les travailleurs et pour les entreprises. Ils ont permis de protéger des millions d'emplois et des centaines de milliers d'entreprises canadiennes à traverser les pires jours de la pandémie.

Toutefois, ces mesures d'urgence ont toujours été voulues temporaires afin de nous aider à traverser la crise. Heureusement, nous entamons maintenant une nouvelle phase qui s'annonce très différente des chapitres sombres de notre lutte contre la COVID-19.

[Traduction]

Grâce à l'une des campagnes de vaccination les plus efficaces du monde — qui a d'ailleurs permis de vacciner près de 90 % des résidents de la région d'York, que je représente en tant que député de Vaughan—Woodbridge —, la plupart des entreprises peuvent reprendre leurs activités de façon sécuritaire, et nous avons retrouvé le taux d'emploi d'avant la pandémie. Cependant, nous savons qu'il y a encore des travailleurs et des entreprises qui peinent à assurer leur subsistance à cause des mesures liées à la pandémie qui limitent leurs activités. C'est pourquoi il est important de se tourner vers des mesures plus ciblées pour aider ceux qui en ont le plus besoin et continuer de créer des emplois et de stimuler la croissance tout en gérant les dépenses publiques de façon prudente.

Je suis heureux de dire — et je crois que la vice-première ministre l'a indiqué également — que Moody's et Standard & Poor's ont réaffirmé et confirmé que le Canada conserve la cote de crédit AAA. Il fait partie des rares pays qui ont gardé cette cote attribuée

par les agences de notation, ce qui est formidable, et c'est grâce à l'excellent travail de l'ensemble des Canadiens.

Certains peuvent se demander comment nous pouvons savoir que nous avons atteint un tournant dans la relance économique du Canada après la récession liée à la COVID-19. Je me permets de souligner les indices qui montrent que le plan de relance économique du gouvernement a contribué au succès que nous connaissons aujourd'hui.

[Français]

L'année dernière, notre gouvernement a promis, lors du discours du Trône, de créer 1 million d'emplois, un but que nous avons atteint en septembre cette année, quand le Canada a récupéré la totalité des emplois perdus au pire moment de la récession causée par la COVID-19. Cela représente 3 millions d'emplois récupérés depuis le printemps 2022. En fait, selon les données de l'Enquête sur la population active du mois d'octobre, le taux de chômage rapporté est maintenant de 6,7 %, soit le niveau le plus bas depuis le début de la pandémie. Le nombre d'emplois continue de dépasser son niveau d'avant la pandémie.

En fait, au Canada, la reprise de l'emploi demeure bien plus avancée qu'aux États-Unis, qui n'ont récupéré que 91 % des emplois perdus au plus fort de la pandémie.

• (1330)

[Traduction]

Nous nous réjouissons de constater les différences entre cet automne et l'automne passé. Les magasins et les entreprises sont ouverts dans ma circonscription et partout au pays. Les Canadiens font leur part pour que le déconfinement soit sécuritaire en relevant leur manche pour se faire vacciner et en respectant les mesures sanitaires. Les enfants, dont deux des trois miens, sont de retour à l'école, ce qui permet aux parents de travailler à temps plein. Les accords pour l'éducation préscolaire et le développement de la petite enfance que le gouvernement met en place — neuf à ce jour ont été signés avec les provinces et territoires — changent déjà la donne dans la vie des familles de notre beau pays et dans leur pouvoir d'achat.

Nous avons accompli tout cela ensemble, en respectant des consignes sanitaires qui ont sauvé des vies et en mettant en place les ressources nécessaires pour que la population et les entreprises survivent, ainsi que pour aider les petites entreprises locales des circonscriptions que nous avons le privilège de représenter.

Pourtant, même si ces indicateurs économiques et ces signes de reprise sont les bienvenus, le gouvernement reconnaît que la reprise est inégale et que certaines mesures sanitaires nécessaires qui continuent à sauver des vies, même si elles sont moins strictes qu'avant, limitent encore dans une certaine mesure l'activité économique. Pour le gouvernement, cela signifie que nous entrons dans une phase qui sera — je l'espère et je le crois — la dernière pour garantir une reprise vigoureuse, inclusive et durable pour tous les Canadiens.

[Français]

L'industrie du service continue de stimuler la reprise économique, mais les gains inscrits dans le commerce de détail ont été effacés en partie par les pertes essayées dans d'autres secteurs, notamment le secteur des services d'hébergement et de restauration. Comme la vice-première ministre et ministre des Finances l'a indiqué en octobre, plusieurs programmes de soutien aux revenus et aux entreprises ont maintenant pris fin avec la réouverture de l'économie.

[Traduction]

Compte tenu de ce changement, et grâce au projet de loi C-2 dont nous débattons aujourd'hui et qui, je l'espère, obtiendra l'appui de tous les partis, nous passons de mesures de soutien très vastes, ce qui était approprié au pire du confinement, à des mesures plus ciblées qui offriront de l'aide exactement là où il le faut. Nous proposons notamment de prolonger le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada jusqu'en mai 2022, ce qui nous aidera à terminer la lutte contre la COVID-19 et à continuer de veiller à ce que les emplois perdus soient récupérés le plus rapidement possible.

Le gouvernement offrira un taux de subvention salariale de 50 % aux employeurs admissibles dont les pertes de revenu actuelles sont d'environ 10 % afin qu'ils puissent embaucher le personnel dont ils ont besoin pour pouvoir croître et prospérer.

De plus, le gouvernement prévoit offrir un soutien ciblé aux entreprises qui demeurent aux prises avec d'importants problèmes liés à la pandémie. Songeons par exemple aux hôtels, situés dans des endroits touristiques habituellement très achalandés, et dont les taux d'occupation ne sont pas revenus à ce qu'ils étaient auparavant, ou encore aux clubs de curling, qui viennent tout juste de recommencer à accueillir davantage de clients à la suite de l'assouplissement des mesures de santé publique, ce qui permet à davantage de Canadiens de profiter des activités récréatives auxquelles ils s'adonnaient avant la pandémie.

Voilà des exemples d'entreprises qui ont toujours besoin de notre aide et de celle de la Chambre tandis que nous progressons vers un rétablissement complet à la suite de la récession causée par la COVID-19.

[Français]

C'est pourquoi notre gouvernement propose d'apporter un soutien par le biais de trois nouveaux volets aux entreprises qui sont encore aux prises avec d'importants défis liés à la pandémie. Cela comprend le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil, qui offrirait un soutien, par exemple, aux hôtels, aux organisateurs de voyages, aux agences de voyages et aux restaurants par l'entremise de la subvention salariale et de la subvention pour le loyer, dont le taux de subvention pourrait atteindre 75 %.

Le Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées offrirait un soutien à d'autres entreprises ayant enregistré de lourdes pertes, par l'entremise de la subvention salariale et de la subvention pour le loyer, dont le taux de subvention pourrait atteindre 50 %.

Finalement, le Programme de soutien en cas de confinement local fournirait aux entreprises qui font face à de nouveaux confinements locaux temporaires un montant maximal disponible dans le cadre de la subvention salariale et de la subvention pour le loyer. Ces programmes seront offerts jusqu'au 7 mai 2022, et les taux de

Ordres émanant du gouvernement

subvention proposés seront en vigueur jusqu'au 13 mars 2022. Du 13 mars au 7 mai 2022, les taux seront réduits de moitié.

• (1335)

[Traduction]

En conclusion, l'économie est sur la bonne voie et des emplois sont créés. Les gens se font vacciner. Les enfants de 5 à 11 ans peuvent maintenant être vaccinés, et on offre des injections de rappel aux Canadiens admissibles. On lève soigneusement les restrictions dans nos collectivités et à la frontière. Le moment est venu d'adapter nos mesures de soutien au revenu et aux entreprises à ces circonstances plus favorables.

Je suis content d'avoir pu m'exprimer au sujet du projet de loi C-2. J'espère que tous les partis de l'opposition vont appuyer cette importante mesure législative.

M. Eric Melillo (Kenora, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député pour ses observations au sujet de ce projet de loi. Je tiens aussi à réitérer mes sincères félicitations pour sa réélection.

Dans le Nord de l'Ontario, dans la circonscription de Kenora, nous sommes aux prises avec une grave pénurie de main-d'œuvre. Il s'agit d'un des grands problèmes auxquels nous devons faire face, sur le plan économique. Je crois que le projet de loi ne fait pas grand-chose, voire rien, pour remédier à ce problème.

J'aimerais savoir si le député d'en face estime que le projet de loi C-2 contribuera à régler le problème de la pénurie de main-d'œuvre dans notre pays. Sinon, pourrait-il nous dire quelles mesures prendra le gouvernement pour y parvenir?

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, je félicite le député pour sa réélection.

Avant la pandémie, l'économie du Canada enregistrait le plus faible taux de chômage de tous les temps. Nous avons besoin de faire venir au pays un plus grand nombre d'immigrants et d'accroître les compétences des travailleurs canadiens en vue d'améliorer le capital humain. Nous allons poursuivre les efforts dans cette voie.

Pourquoi le Canada s'est-il relevé si rapidement de la pandémie? Parce que les programmes que nous avons mis en place, par exemple la Subvention salariale d'urgence du Canada, le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, la Prestation canadienne d'urgence et des programmes comme le Fonds d'aide et de relance régionale ont notamment aidé les entreprises d'un bout à l'autre du Canada à maintenir le lien d'emploi avec leurs employés. C'est ce que nous avons accompli.

Voilà pourquoi le Canada s'est relevé plus rapidement que d'autres pays, que notre marché de l'emploi est fort et que nous continuons à attirer des nouveaux arrivants, y compris, si je comprends bien, des immigrants dans les collectivités de Kenora et d'autres régions du Nord de l'Ontario grâce à un programme pilote mis en place en collaboration avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

[Français]

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai quelques questions à lui poser. Premièrement, aujourd'hui, il a été beaucoup question des travailleurs autonomes qui se retrouvent sans soutien, particulièrement dans le secteur de la culture, mais il y a aussi d'autres travailleurs autonomes dont les affaires n'ont pas repris. Du côté du gouvernement, est-ce qu'il y a une ouverture pour qu'on étudie la possibilité de venir en aide à ces gens-là?

Par ailleurs, selon le plan de relance pour les entreprises durement touchées, une entreprise doit avoir perdu plus de 50 % de son chiffre d'affaires pour obtenir 10 % de soutien. Est-ce qu'il y aurait une ouverture au gouvernement pour revoir ces pourcentages? Peut-être que 10 % feront l'affaire pour une grande entreprise; par contre, pour une PME, 50 % des revenus c'est énorme. Alors, peut-être qu'un soutien supplémentaire serait nécessaire.

J'aimerais entendre mon collègue sur de ces deux questions.

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, il est très important pour notre gouvernement d'aider toutes les entreprises de tout le pays.

[Traduction]

Il est très important que nous aidions toutes les entreprises canadiennes, mais aussi tous les secteurs de l'économie. Si des députés ont des idées à proposer, ils doivent les présenter, bien entendu. C'est notre mot d'ordre depuis le début de la pandémie. C'est d'ailleurs ainsi que nous avons pu améliorer la première version de la mesure législative.

Plus important encore, la mesure visant à aider les entreprises les plus durement touchées, prévue dans le projet de loi C-2, se rattache à la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui, je me permets de le rappeler à tous les députés de la Chambre, a aidé 5,5 millions de travailleurs et littéralement des milliers d'entreprises à maintenir un lien entre les employeurs et les employés.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, j'espère que le député peut répondre à une question précise.

Au casino de Windsor, une entreprise qui se trouve dans ma municipalité, les fermetures imposées par le gouvernement ont privé des centaines, voire des milliers, de travailleurs de leur emploi. Après la réouverture, ces travailleurs n'ont pas pu accumuler assez de semaines de travail pour être admissibles à l'assurance-emploi et il semble qu'ils ne soient pas non plus admissibles à ce programme. Le député peut-il dire si c'est bien le cas? Dans l'affirmative, ces travailleurs devront avoir recours à l'aide sociale. Le gouvernement va-t-il remédier à cette situation? Il existe d'autres cas, mais c'est un bon exemple.

Des milliers de personnes n'ont pas pu accumuler assez de semaines de travail pour être admissibles à l'assurance-emploi. D'après les règles que je vois dans le projet de loi C-2, ces gens sont carrément poussés vers l'aide sociale. Est-ce que c'est là l'objectif du gouvernement, forcer ces gens à avoir recours à l'aide sociale?

• (1340)

M. Francesco Sorbara: Monsieur le Président, le député de Windsor-Ouest et moi avons travaillé ensemble dans le dossier des relations canado-américaines. Depuis le début, le gouvernement soutient les travailleurs, les familles et les employeurs du Canada. Nous continuerons à le faire jusqu'à la fin de la pandémie.

Nous passons à des mesures plus ciblées après celles que nous avons adoptées de portée générale. Nous savons que les Canadiens sont de retour au travail. Nous savons qu'une bonne partie des secteurs se sont rétablis, mais nous continuerons d'aider ceux qui subissent toujours les répercussions de la pandémie de COVID-19.

[Français]

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, étant donné que c'est la première fois que je me lève à la Chambre pour discuter d'un projet de loi, je tiens à remercier tous les électeurs de Glengarry-Prescott-Russell, et, plus particulièrement, ma conjointe, Kathryn, et mon fils, qui en est déjà à sa deuxième élection même s'il n'a que deux ans et demi. Il va être un superbénévole, plus tard.

Nous discutons aujourd'hui du projet de loi C-2, Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19. Je tiens à remercier l'Agence de la santé publique du Canada qui travaille d'arrache-pied depuis mars 2020, et probablement même depuis février 2020 lorsqu'on a pris connaissance de l'existence ce virus.

La situation dans laquelle nous nous trouvons maintenant par rapport au début de la pandémie est une bonne nouvelle. Nos autorités de santé ont fait un excellent travail. Le D^r Paul Roumeliotis a fait un excellent travail dans ma circonscription, et je suis certain que le député de Stormont—Dundas—South Glengarry aura la même opinion que moi.

On a maintenant approuvé des vaccins pour les enfants de 5 à 11 ans et c'est une bonne nouvelle. Je sais que maintenant il y a des essais cliniques. L'administratrice en chef de la santé publique, la D^{re} Tam, qui fait un excellent travail a mentionné la semaine passée que des essais cliniques pour les enfants de 5 ans et moins sont en cours. Cela me touche directement et j'espère que ces essais cliniques vont être positifs pour nos enfants. C'est certain que s'ils sont positifs, mon enfant va se faire vacciner, car c'est la chose responsable à faire.

L'impact sur nos travailleurs et nos PME a été majeur. Depuis la COVID-19, les mesures de confinement ont été très dures. Je sais que tout le monde a eu l'occasion de discuter avec plusieurs entrepreneurs, ainsi que des travailleurs autonomes. J'ai eu plusieurs conversations avec des propriétaires de salon de coiffure qui, du jour au lendemain, ont perdu tous leurs revenus et ne savaient plus comment payer leurs obligations financières à la maison. C'est pour cela que la Prestation canadienne d'urgence, la subvention salariale et la subvention pour le loyer ont été créées.

Même chez nous, nous avons aidé plusieurs entreprises à mettre un service en ligne étant donné que personne ne pouvait aller magasiner, chacun étant confiné à la maison. Notre gouvernement a pris des mesures pour les entreprises à accroître leur service en ligne. La Société de développement communautaire de Prescott-Russell a fait un excellent travail à la maison pour s'assurer que plusieurs entreprises avaient cette présence en ligne.

Lorsque nous avons fait ces annonces le 1^{er} juillet, c'est vrai que la PCU changeait, mais tout le monde savait que, le 23 octobre 2021, ces mesures allaient prendre fin. Peu de temps après, la vice-première ministre et ministre des Finances, avec le premier ministre, a fait une annonce indiquant les grands enjeux du projet de loi C-2 dont nous discutons aujourd'hui.

J'appuie évidemment le projet de loi C-2 parce que je pense que cela va chercher l'essence du problème. Lorsque nous étions en confinement, il n'y avait pas de tout d'emplois disponibles à ce moment-là. Tous les magasins étaient fermés et tout le monde était prié de rester à la maison. Aujourd'hui, on l'a entendu de la part de plusieurs partis, il y a une pénurie de main-d'œuvre. Elle existait déjà avant la pandémie, mais elle s'est aggravée avec celle-ci. Nous avons justement une mesure d'aide — c'est le but des programmes que nous annonçons aujourd'hui —, pour certaines personnes qui ont perdu des revenus. Si jamais une province ou une municipalité doit retourner en confinement, je suis content de dire que nous serons là pour répondre à cet appel.

• (1345)

[Traduction]

Je parle de la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement, et c'est important. Espérons que nous ne vivrons pas à nouveau cette situation, mais si une province décide de mettre en œuvre des mesures de confinement, les gens de nos circonscriptions pourront au moins compter sur cette mesure pour les aider à payer l'épicerie et les autres dépenses pour se loger.

Il y a un autre aspect important. Nous avons tous eu des discussions avec des représentants des secteurs du tourisme et de la restauration. Lorsque les activités économiques ont été relancées, ils n'ont pas pu tirer avantage d'une réouverture complète parce qu'ils devaient faire en sorte que les clients gardent une distance de deux mètres entre eux. Par exemple, les restaurants ont dû réduire le nombre de tables dans leur établissement. Évidemment, la situation a eu un effet direct sur leurs revenus, et c'est pourquoi le programme de relance du secteur du tourisme et de l'accueil est important. Il aidera ces entreprises à passer au travers de la pandémie à mesure que l'économie se remet en marche.

[Français]

Une autre mesure importante concerne les secteurs les plus touchés de notre économie. J'ai eu la chance de discuter avec des gens de l'entreprise 417 Bus Line qui m'ont dit qu'une bonne partie de leurs revenus était liée au transport scolaire, lequel a repris, mais qu'il leur manquait toujours les revenus générés par les autobus utilisés qui transportent les touristes dans différentes municipalités.

Je suis content de pouvoir dire que les mesures que nous annonçons aujourd'hui aideront cette entreprise. Je tiens à dire à la famille Laplante que je l'ai entendue, que la ministre l'a entendue, que notre gouvernement l'a entendue et que le premier ministre l'a entendue.

Notons que le seul redémarrage d'un autobus stationné pendant deux ans coûte entre 15 000 \$ et 20 000 \$. Il est certain que la mesure que nous annonçons ici n'est pas directement reliée au coût de redémarrage de ces autobus, mais elle aidera à payer les autres dépenses, comme celles qui serviront à réembaucher des travailleurs plus tard.

Nous aimerions tous que les mesures annoncées ne soient pas nécessaires, mais, en tant que gouvernement, nous avons une responsabilité. Nous avons la responsabilité de gérer le risque, et c'est ce que font ces mesures. Elles seront accessibles pour aider nos entreprises en cas de besoin. Ces entreprises auront accès à des programmes qui leur permettront d'augmenter leur croissance ou de faire face à des coûts engendrés par d'éventuelles mesures de reconfinement.

Ordres émanant du gouvernement

J'invite à la discussion les partis d'opposition, qui nous ont fait part de certaines lacunes concernant ces mesures. Nous avons présenté un projet de loi, mais nous sommes certainement ouverts à certains amendements, si ceux-ci s'avéraient nécessaires. Cela fait partie du débat. J'invite aussi les parlementaires à discuter avec leurs concitoyens du projet de loi C-2. Si ce projet de loi comporte des lacunes, nous avons la responsabilité de trouver des façons de les corriger. Je pense que la ministre des Finances et le ministre du Tourisme et ministre associé des Finances sont ouverts à ces discussions.

J'aimerais dire, en terminant, que le projet de loi C-2 est important pour nos concitoyens et nos entreprises. Il propose certains outils pour aider nos entreprises, mais il ne sera pas l'unique véhicule pour répondre à ces besoins. Je rappelle que nous avons une ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario et que cela a des retombées positives chez nous. L'Agence fait également un excellent travail, que ce soit en offrant des prêts sans intérêt à nos entrepreneurs et à nos entreprises afin de les aider à se payer de nouveaux équipements ou à acheter d'autres technologies pouvant les aider à passer au travers de la pandémie.

Le message que je veux livrer aujourd'hui, c'est que notre gouvernement a toujours été présent pour répondre aux besoins de nos entrepreneurs, nos travailleurs et nos concitoyens. Je terminerai en remerciant encore une fois mes électeurs de Glengarry—Prescott—Russell.

• (1350)

[Traduction]

Le vice-président: Je rappelle aux députés qui participent par vidéoconférence de lever la main s'ils veulent poser une question.

Nous passons aux questions et observations. Le député d'Edmonton-Ouest a la parole.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, mon collègue et moi avons eu le bonheur de siéger ensemble au comité des opérations gouvernementales pendant six ans. Quoi qu'il en dise, j'espère que nous siégerons de nouveau tous les deux à ce comité.

Mon collègue n'est pas sans savoir que lorsque nous avons étudié le dernier train de mesures d'aide, nous avions bien des choses à redire concernant la subvention salariale, puisque l'on comptait parmi ceux qui s'en prévalent de riches gestionnaires de fonds spéculatifs, des grandes entreprises et des sociétés d'État de la Chine communiste. Nous avons demandé à l'ancien président du Conseil du Trésor si les nouvelles dépenses de 80 milliards de dollars avaient été dûment soumises au processus d'approbation du Conseil du Trésor, et le ministre nous a tous surpris en répondant que non.

Mon collègue peut-il nous assurer que les nouvelles dépenses prévues dans le projet de loi C-2 ont été soumises au processus d'approbation du Conseil du Trésor, comme l'exige le cadre du Conseil du Trésor?

M. Francis Drouin: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Je suis flatté qu'il suppose que je connais toutes les procédures du Conseil du Trésor, mais je lui rappelle que je ne suis pas le président du Conseil du Trésor. Cela dit, je connais la présidente et suis convaincu qu'elle veillera à ce que le tout fasse l'objet d'un processus rigoureux.

Ordres émanant du gouvernement

En ce qui concerne les observations du député au sujet de la subvention salariale, évidemment, nous avons des règles en place, et si certains ont enfreint ces règles, je suis sûr que les bonnes gens de l'Agence du revenu du Canada feront ce qui s'impose pour récupérer notre argent.

[Français]

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter pour votre nomination.

J'aimerais aussi prendre un court moment pour remercier les gens de la circonscription d'Abitibi—Témiscamingue qui m'ont fait à nouveau confiance. J'en suis très honoré. J'aimerais aussi remercier ma conjointe, Émilie, et mes enfants, Léon et Jules, de tous les sacrifices qu'ils font afin de me permettre d'exercer ce rôle de représentant des gens de ma circonscription. Je remercie également mon équipe de travail ainsi que les bénévoles qui ont aidé lors de la campagne électorale. Je suis très reconnaissant de leur contribution.

Cela dit, on se serait tous passés de la récente campagne électorale, surtout en raison des résultats obtenus, il est clair que son objectif était de recevoir un mandat clair pour mieux gérer la pandémie. Somme toute, la réponse des Canadiens a finalement démontré que ce que l'on faisait était bon, somme toute.

L'une des premières mesures annoncées par le nouveau gouvernement a été d'abolir la PCRE. Les libéraux n'en ont pourtant pas parlé durant leur campagne électorale, alors que cette dernière aurait dû servir à promouvoir des mesures de gestion de la pandémie.

Dans le contexte du projet de loi C-2, il y a aussi les travailleurs autonomes du domaine de la culture qui ont été oubliés.

Le député de Glengarry—Prescott—Russell semble prêt à en discuter afin d'améliorer la situation. De quelle façon pourrions-nous aider les gens, les travailleurs autonomes du secteur de la culture?

M. Francis Drouin: Monsieur le Président, je tiens à féliciter mon collègue pour sa réélection et je le remercie de sa question.

La position du Bloc n'est jamais claire au sujet d'une réintroduction possible ou d'une élimination de la PCU. Cela porte à confusion. Je pourrais certainement citer plusieurs commentaires du chef du Bloc voulant absolument l'élimination de la PCU sous prétexte d'une aggravation de la pénurie de main-d'œuvre partout au Québec et au Canada.

En ce qui a trait à sa question, je rappelle que le but de la PCU était de combler une perte de revenu causé par le confinement. Ce sera également le cas pour la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

[Traduction]

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le Président, je remercie le député de Glengarry—Prescott—Russell de son intervention d'aujourd'hui.

La liste de préoccupations s'allonge tous les jours dans ma circonscription. Il y a des entreprises de transformation d'aliments qui ne parviennent pas à trouver d'employés. Ils font venir au pays des travailleurs étrangers temporaires. Or, à cause de changements qui ont été apportés, ces travailleurs ne sont plus obligés de travailler dans ces entreprises. Les employeurs ont payé pour les faire venir, et ils quittent ces emplois pour aller travailler ailleurs.

La sécurité alimentaire et la disponibilité alimentaire au Canada sont menacées à cause de la politique du gouvernement et de l'inca-

pacité des employeurs de trouver des travailleurs. Que fera le gouvernement pour s'assurer que des gens travaillent dans les secteurs canadiens de la production et de la transformation des aliments, afin que nous puissions continuer à offrir à la population des aliments à prix abordables? Nous constatons que l'inflation est à la hausse et que le prix des denrées alimentaires augmente de manière effrénée. Que compte faire le gouvernement pour maîtriser la situation?

• (1355)

M. Francis Drouin: Monsieur le Président, le projet de loi -C-2 ne porte pas sur les pénuries de main-d'œuvre. Cependant, je tiens à dire à mon collègue que s'il a des solutions pour régler ces pénuries au sein du secteur de la transformation des aliments, j'aimerais beaucoup qu'il vienne m'en parler.

Je sais que, en avril 2020, tous les transformateurs d'aliments réclamaient que le Programme des travailleurs étrangers temporaires soit plus souple. Je leur dirais donc maintenant qu'ils se livrent concurrence entre eux, ce qui n'est pas une mauvaise chose. C'est même une bonne chose pour les travailleurs.

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, c'est un plaisir de prendre la parole à la Chambre et de participer à cette importante discussion en compagnie de mes collègues.

C'est la première occasion que j'ai de prendre la parole pendant plus que quelques minutes à la Chambre et j'en profite pour remercier tous les gens de ma circonscription et tous les gens de ma région pour leur appui au cours des trois dernières années. Il y a eu trois élections fédérales dans ma région en trois ans et, chaque fois, c'est moi que la population a choisi, alors, même si nous sommes devenus des experts des élections, nous espérons pouvoir enfin régler les dossiers du pays.

Je n'aurais jamais pu être élu sans l'appui de ma famille: ma femme, Amanda, et nos merveilleux enfants Luke, Ama, Michaela, James et Nathan. Nous avons ajouté presque un enfant à chaque élection, alors j'apprécierais que les députés nous donnent un peu de temps pour que nous puissions nous adapter à la croissance de notre famille.

Non seulement ma famille s'est agrandie au cours de cette période, mais, bien sûr, nous avons aussi dû apprendre à remplir nos nouveaux rôles et à nous soutenir mutuellement. Ma femme, Amanda, m'a soutenu vaillamment. Les parlementaires, les gens ici présents, savent à quel point nos partenaires et nos conjoints nous appuient et nous accordent de leur temps. Je ne remercierai jamais assez Amanda. Je l'aime. Je lui suis reconnaissant de m'avoir permis d'être ici.

En plus du soutien de ma famille, le soutien de mon équipe a été exceptionnel. J'espère avoir l'occasion de profiter de l'article 31 du Règlement pour remercier certains membres de mon équipe un peu plus tard, mais je tiens à tous les remercier, en particulier Joan Lاهی et tous ceux qui l'ont aidée dans ses efforts.

Je partagerai mon temps de parole avec le député de Stormont—Dundas—South Glengarry. Nous avons hâte d'entendre ce que mon voisin de l'Est a à dire. Nous venons d'entendre son voisin de l'Est, mais j'ai très hâte d'entendre ce que le député de Stormont—Dundas—South Glengarry a à dire pour répondre à son collègue.

Nous débattons aujourd'hui du projet de loi C-2 et des mesures contre la pandémie. Cette pandémie a commencé il y a 20 mois, au printemps 2020. Les mesures instaurées en réponse à la pandémie en mars 2020 ont bénéficié de l'appui unanime des députés. Nous avons examiné ce dont les Canadiens avaient besoin, ce dont nous croyions qu'ils pourraient avoir besoin en cette période sans précédent, et tout le monde s'est mobilisé.

Cette aide n'a pas été accordée sans un examen rigoureux de la part de l'opposition officielle et des autres partis de l'opposition. Soyons honnêtes, le gouvernement se trouvait devant une situation totalement inédite. Il a proposé des mesures, dont certaines se sont avérées adéquates et d'autres non. Le gouvernement est parvenu à offrir des mesures permettant d'aider les Canadiens avec la collaboration et le soutien des partis de l'opposition et de l'ensemble des députés de la Chambre. Je crois que la subvention salariale d'urgence est une des mesures qui a été grandement améliorée grâce à l'aide de l'opposition.

Durant les premiers jours chaotiques de la pandémie, l'une des priorités du gouvernement a été de faire adopter un projet de loi qui lui aurait donné toute la latitude voulue pour augmenter les impôts et les dépenses sans surveillance du Parlement, et ce, pendant presque deux années. C'est très préoccupant. Nous savons qu'il est essentiel de mettre en œuvre des mesures pour lutter contre la pandémie, mais le Parlement doit aussi exercer un examen en bonne et due forme. Tous les députés doivent avoir leur mot à dire pour bien représenter leur circonscription.

Qu'avons-nous entendu? D'abord, le gouvernement a dit qu'il fallait déclencher des élections au cours de l'été parce qu'il y avait des choses à régler immédiatement. C'était urgent, il fallait des élections de toute urgence. Alors qu'il bénéficiait encore de la confiance de la Chambre, le premier ministre a déclenché des élections en se rendant chez la gouverneure générale et puis, voilà, nous nous sommes retrouvés à faire du porte-à-porte dans nos circonscriptions respectives.

• (1400)

J'aimerais faire le survol de ce que les électeurs ont exprimé, de ce que les habitants de nos circonscriptions nous ont dit, dans les collectivités d'un bout à l'autre du pays.

Les élections ont eu lieu et les personnes présentes dans cette enceinte ont été élues. Je tiens par ailleurs à féliciter toutes les personnes qui ont brigué les suffrages. Il est primordial pour notre démocratie que des personnes de tous les horizons se présentent comme candidats pour contribuer à améliorer le Canada. Les Canadiens ont élu 338 députés qui ont dû attendre que le Parlement soit rappelé. En fait, nous avons attendu deux mois avant de rentrer à la Chambre, ce que nous avons fait lundi dernier. Où était l'urgence? Tout porte à croire que le gouvernement n'était pas prêt à régler les choses qu'il voulait régler.

Jusqu'à maintenant, le plan des libéraux a servi à gérer des situations plutôt effrayantes et des périodes vraiment difficiles. Les libéraux ont dit que la crise inflationniste qui secoue le Canada est normale. Ils affirment que la situation est pareille dans les autres pays du monde. Je suppose que cela dépend de l'ensemble de données qu'ils utilisent pour faire la comparaison, mais la situation n'est certainement pas reluisante.

Le taux d'inflation, actuellement de 4,7 %, est le plus élevé que j'ai vu de toute ma vie d'adulte et le plus élevé enregistré en 18 ans. Il éclipse largement les augmentations de salaire que la plupart des

Ordres émanant du gouvernement

Canadiens recevront et il se traduit par une taxe sur tout. Tous les prix ont augmenté. Nourrir une famille, faire le plein et chauffer une maison coûtent de plus en plus cher. Les pourcentages d'augmentation varient, mais il est certain que les coûts énergétiques ont atteint des sommets.

Le plan du gouvernement a entraîné des hausses de prix épouvantables. Nous avons également entendu dire que le gouvernement se retrouvera avec beaucoup d'argent dans ses coffres en raison des taxes sur les prix plus élevés. Mais je ne suis pas convaincu que les libéraux vont bien dépenser cet argent. Je suis très préoccupé à ce sujet. Je songe notamment à un de leurs plans de création d'emplois pendant la pandémie, qui a coûté 100 millions de dollars pour 100 emplois. De toute évidence, les avantages pour chaque personne qui a obtenu un emploi ou les retombées de chaque emploi ne valaient pas 1 million de dollars, mais la création de ces 100 emplois a coûté 100 millions de dollars.

Nous devons permettre au Parlement de faire son travail. Nous devons examiner ces questions à fond et déterminer quelles sont les mesures dont les Canadiens ont vraiment besoin. Est-ce que nous dépensons trop? S'il est vrai que des programmes utiles et bien gérés ont été mis en place, on ne peut pas en dire autant d'autres programmes, dont le crime organisé et des acteurs malveillants ont profité.

Par conséquent, ce n'est pas le moment de continuer à faire marcher la planche à billets pour financer des programmes que nous n'avons pas les moyens de nous offrir et dont nous n'avons plus besoin dans certains cas. Nous devons veiller à aider les créateurs d'emplois. Nous devons soutenir les employeurs pour qu'ils puissent accueillir de nouveau leurs employés sur les lieux de travail. Nous devons assurer aux gens la dignité qui accompagne le travail, leur permettre de retourner au travail et leur offrir la vie normale qui leur manque terriblement. C'est pour atteindre cet objectif que nous avons travaillé tout au long de la pandémie de COVID-19 et que nous avons survécu aux confinements successifs. Le temps est venu de se remettre au travail, d'arrêter la planche à billets et de se concentrer sur ce que seul le gouvernement peut faire. Il faut jumeler les employeurs et les employés, et ramener notre économie, ainsi que le Canada, en tête de peloton.

Voilà ce que le gouvernement doit faire. Le plan qu'il nous a présenté jusqu'à maintenant n'a pas apporté aux Canadiens la prospérité qu'ils devraient connaître. Il ne faut pas comparer des résultats médiocres ni comparer l'économie du Canada avec celle d'autres pays dont le rendement est déplorable. Redonnons maintenant au Canada sa position de chef de file, car c'est ce qu'il mérite. C'est ce que les Canadiens attendent de nous et c'est pour cela qu'ils nous ont élus.

Je suis vraiment impatient de travailler avec mes collègues pour ramener le Canada dans cette position de chef de file.

• (1405)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'ai deux questions. J'aimerais donner au député la chance de répondre à l'une ou à l'autre ou encore aux deux, ce qui serait fantastique.

Ma première question porte sur le projet de loi lui-même. L'opposition conservatrice appuiera-t-elle ce projet de loi qui continuerait de soutenir les petites entreprises et les gens d'un océan à l'autre? Un simple oui ou non suffit.

Ordres émanant du gouvernement

Deuxièmement, le député pourrait-il nous dire combien de ses collègues ne sont pas complètement vaccinés?

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, je dois dire que je suis très déçu par les commentaires du député de Winnipeg-Nord, mais qu'ils ne m'étonnent pas. Les libéraux profitent de toutes les occasions pour politiser la pandémie de COVID-19.

Les députés savent-ils d'où je viens? Le service de santé publique auquel ma circonscription est rattachée affiche le taux de vaccination le plus élevé du pays et de la province, parce que les gens de ma circonscription et moi n'avons pas fait de la vaccination un enjeu politique. Nous n'avons pas dressé nos voisins les uns contre les autres. Nous nous sommes plutôt soutenus mutuellement et, quand nous pensions qu'une personne ne suivait peut-être pas les consignes de la santé publique, nous en parlions avec elle. Nous nous sommes arrangés pour que les gens puissent avoir une discussion informelle, en privé, avec des médecins de la région. Nous n'avons pas dressé nos voisins les uns contre les autres, une chose insensée.

Ces députés-là parlent beaucoup d'« Équipe Canada », mais leurs paroles manquent de sincérité. Les Canadiens méritent mieux que ces inepties. Je suis vacciné. Si le député est vacciné lui aussi, je m'en réjouis. Si certaines personnes n'ont pas été vaccinées et ont des questions à poser, aidons-les à obtenir des réponses. Entre-temps, concentrons-nous sur notre travail et laissons de côté ce genre de manigances et de questions.

Si nous créons des divisions entre les Canadiens, nous n'obtiendrons jamais les résultats souhaités. Ce n'est vraiment pas ce que les gens qui nous ont élus attendent de nous. Le député devrait avoir honte.

[Français]

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ): Monsieur le Président, sans vouloir entrer dans le fameux débat sur la vaccination, en effet, « faire sa part » veut dire « se faire vacciner », et c'est important de le mentionner.

J'ai une question à poser à mon honorable collègue. Si je résume son propos, d'après lui, les mesures d'urgence constituent du gaspillage. Ne croit-il pas que cette crise n'est pas terminée et qu'il y a encore des parties de la population qui ont besoin de cette aide, comme nous le croyons au Bloc québécois?

[Traduction]

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je réponds à la députée depuis son élection, je lui souhaite la bienvenue dans cette enceinte où dans le cadre de nos fonctions nous travaillons tous pour le compte des habitants de notre circonscription.

Je vais mettre cela sur le compte d'un problème d'interprétation, mais je ne crois pas qu'aider les Canadiens soit du gaspillage. Il faut toutefois le faire avec minutie et précision. Il reste des obstacles à surmonter, mais le gouvernement s'est mis à dépenser à tout vent, et cet assouplissement quantitatif d'un demi-billion de dollars auquel il s'emploie à grands tours de presses à billets depuis avril 2020 doit cesser. Nous devons nous concentrer uniquement sur les secteurs qui ont besoin d'une aide gouvernementale.

• (1410)

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais que le député parle du gaspillage qui a effectivement eu lieu en lien avec les programmes mis en œuvre. On a

éliminé tous les freins et contrepois des systèmes informatiques de sorte que non seulement de l'argent a été gaspillé, mais a aussi atterri dans les poches de criminels qui s'étaient créés de nombreux comptes. Comment diable pouvons-nous croire que le gouvernement fera bien les choses cette fois-ci?

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, peu importe le gouvernement, les programmes qu'il met de l'avant doivent faire l'objet d'un examen minutieux. Nous savons que, dans le cas du gouvernement actuel, l'examen doit être plus serré qu'à l'habitude, certains articles publiés récemment sur l'usage abusif des programmes liés à la pandémie étant fort troublants.

Il faudra veiller à ce que toutes les propositions du gouvernement fassent l'objet d'une vérification complète. Pour ce faire, les parlementaires devront vérifier si le gouvernement est bien renseigné, car il a démontré à maintes reprises que, si on lui en donne l'occasion, il fait des erreurs coûteuses que les Canadiens ne peuvent pas se permettre.

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, c'est un privilège pour moi de prendre la parole à la Chambre. Puisque c'est la première fois que je le fais dans le cadre de la 44^e législature, je souhaite d'abord remercier les bonnes gens de Stormont—Dundas—South Glengarry qui ont une fois de plus renouvelé mon mandat. Je leur en suis reconnaissant chaque fois que je viens dans la capitale nationale et à la Chambre pour les représenter sur la scène fédérale. C'est un honneur et un privilège, et je ne prendrai pas à la légère mon travail à la Chambre pendant les mois et années à venir, selon la durée de la présente législature.

Puisque c'est la première fois que je peux parler assez longtemps, je souhaite saluer et remercier ma famille et mes nombreux amis et partisans qui, en plus d'avoir pris part à la dernière campagne, continuent de m'appuyer et de soutenir mon travail de bien des façons, tant sur le plan personnel que professionnel. Je m'en voudrais aussi de ne pas mentionner mon personnel, tant dans mon bureau de circonscription, à Cornwall, qu'ici, sur la Colline.

[Français]

En même temps, chaque fois, c'est l'occasion pour moi de parler un peu français. C'est un travail en progression. Il y a une communauté francophone dans la circonscription de Stormont—Dundas—South Glengarry. L'un des avantages d'être à la Chambre, c'est que cela me donne l'occasion d'étudier une deuxième langue. Je suis francophile, et je sais l'importance de la communauté francophone. Toutes les semaines, je m'exerce à l'ACFO de Cornwall avec ma professeure, Sonia, pour améliorer ma langue seconde.

[Traduction]

Enfin, nous sommes de retour à la Chambre pour y travailler. Soixante-deux jours après les élections, nous avons l'occasion de nous rassembler à Ottawa et de reprendre le travail que les Canadiens nous ont confié. Bien que 610 millions de dollars aient été dépensés, cela n'a pas changé grand-chose à la répartition des sièges à la Chambre. Néanmoins, nous voici plusieurs mois plus tard à débattre d'un projet de loi alors que nous continuons de lutter contre la pandémie.

Il s'agit d'un projet de loi économique portant sur les dépenses gouvernementales. Je tiens à parler de certains éléments spécifiques. La députée de Yorkton—Melville vient de poser une question pertinente à l'intervenant précédent concernant des éléments préoccupants que j'aimerais souligner. Je tiens à souligner ce que selon moi le gouvernement n'a pas appris des programmes de soutien précédents qu'il a offerts pendant la pandémie.

Il y a quelques semaines ou au début du mois, il a été question de rapports très préoccupants des services de renseignement dans tout un éventail de médias canadiens. Le titre d'un article indiquait que, selon les rapports des services de renseignement, des organisations criminelles avaient exploité sciemment et activement l'aide fédérale liée à la pandémie. Un autre déclarait que le CANAFE ne connaissait pas le montant total des fonds destinés à la PCU ou au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes que des organisations criminelles auraient touchés. Je tiens également à souligner l'excellent travail, aux niveaux provincial et municipal, dans ma circonscription, Cornwall, d'un questionnaire des services de divers programmes sociaux provinciaux qui a relevé des cas de fraude potentiels et réels dans les demandes de prestations.

À mesure que, malheureusement, la pandémie se poursuit — et j'espère qu'elle tire à sa fin —, la seule chose que je cherche dans les nouveaux projets de loi sur des mesures d'aide est un indice montrant que le gouvernement a tiré des leçons des versions antérieures et qu'il s'engage à éliminer les échappatoires. Nous ne voyons rien de tel dans ce projet de loi, et je ne crois pas qu'il y ait un engagement ferme de la part du gouvernement. Ces détails me préoccupent grandement.

Nous avons entendu des députés ministériels dire que l'Agence du revenu du Canada ou d'autres ministères ne ménageront pas leurs efforts pour mettre en place les mesures X, Y et Z pour traquer les fraudeurs et les divers acteurs du crime organisé qui ont profité de ces programmes. Nous avons entendu les conservateurs dire qu'en fait, nous devrions agir de manière proactive, et non réactive, pour régler ces dossiers. De plus amples vérifications et contrôles seront faits au fil des semaines et des mois à venir, et j'assumerai ma responsabilité de député pour y porter attention, alors que nous débattons de la mesure législative.

Cela m'amène à vous parler de l'examen minutieux de ces projets de loi. Comme nombre de députés et moi-même l'avons mentionné, nous avons appuyé les programmes dont les Canadiens avaient besoin au début de la pandémie pour surmonter cette épreuve. Ce fut une période difficile, non seulement pour notre économie, mais aussi pour la santé physique et mentale des Canadiens. Or, s'engager à faire mieux, c'est une chose, mais nous avons eu des élections qui n'étaient pas nécessaires, nous avons eu une période d'attente inutile de 62 jours avant le retour au Parlement, et du côté de la procédure, le comité des finances, qui examinerait normalement une mesure législative comme le projet de loi C-2, ne sera vraisemblablement pas formé avant le début de l'année prochaine. En effet, ce n'est pas avant la reprise des travaux en janvier que les comités seront constitués, que leurs présidents seront élus et que leurs travaux seront lancés.

L'occasion se présente maintenant à nous. Il est de notre devoir envers les Canadiens d'affirmer que, pour l'étude d'un projet de loi comme celui-ci, nous devons entendre des experts comme ceux qui sont cités dans l'article que j'ai mentionné et les rapports de renseignements qui ont été publiés.

• (1415)

Que pouvons-nous faire de plus, tandis que nous dépensons l'argent durement gagné par les contribuables, pour réduire et éliminer du mieux que nous le pouvons la fraude et empêcher le crime organisé de profiter « sciemment et activement » des programmes fédéraux? Je répète souvent que l'on entend beaucoup de belles paroles et de vœux pieux de la part du gouvernement, lequel affirme qu'il se penchera sur la situation afin de voir ce que l'on peut faire.

À ce moment-ci de la pandémie, après le scandale lié à l'organisme UNIS et les rapports de renseignements, qui ont suscité beaucoup d'attention, je crois que les Canadiens perdent confiance, surtout à la lecture des rapports. Ils voient les rapports publiés mais n'ont aucune idée de ce qui se passe. Encore une fois, il est préoccupant que, malgré le fait que 62 jours se sont écoulés avant le retour du Parlement, le gouvernement dépose un projet de loi ne contenant pas suffisamment de détails sur les mesures de prévention possibles.

J'ai parlé du travail de notre ministre du cabinet fantôme en matière de finances, le député de Carleton, qui a donné un excellent discours ce matin et qui a répondu à des questions lors du premier tour du débat. Il a dit qu'à l'heure où nous étudions le projet de loi et écoutons les commentaires de nos concitoyens on peut voir des pancartes « Employés demandés » dans les fenêtres de nombreuses entreprises des comtés unis de Stormont, Dundas et Glengarry et des villes de Cornwall et d'Akwesasne. C'est la même chose dans toute la province. Il y a un véritable écart entre les mesures visant le retour des gens au travail et les mesures de soutien visant à rouvrir les entreprises, à restaurer leur pleine capacité et à remettre l'économie sur les rails.

Le gouvernement actuel ne mentionne qu'une seule fois l'inflation dans le document phare de cette semaine, c'est-à-dire le discours du Trône. Le gouvernement reconnaît enfin que l'inflation est une crise: elle a atteint un niveau alarmant, soit 4,7 %, son plus haut niveau en 18 ans. Une mesure législative économique comme le projet de loi C-2 est l'occasion de présenter des plans détaillés pour s'attaquer à cette crise. Ce matin, mon ami et collègue de Carleton a indiqué que les statistiques d'un peu partout dans le monde montrent l'existence d'une corrélation: les gouvernements qui dépensent des centaines de milliards de dollars et alourdissent leur dette et leur déficit sont aussi ceux qui ont maintenant un problème d'inflation. On nous avait dit qu'il y aurait une déflation. Nous subissons actuellement une inflation. Il existe une corrélation directe. Il existe une corrélation directe entre la valeur des maisons et les prix à la consommation.

D'après la rétroaction que j'ai entendue dans ma circonscription, qui est dans l'Est de l'Ontario, les citoyens et les entreprises veulent que nous retournions au travail pour créer des emplois et aider les entreprises à fonctionner à plein régime, et non que nous payions les gens pour rester chez eux. Ils veulent également que nous intervenions pour réduire l'inflation, car elle nuit grandement à la qualité de vie et à la situation financière des personnes au revenu fixe, notamment les aînés, les jeunes familles et les nouveaux diplômés qui doivent rembourser leurs dettes d'études et qui cherchent à intégrer le marché du travail. Nous sommes forcés de demander la tenue de débats d'urgence pour traiter de ces questions tandis que la Chambre étudie ce projet de loi. Il faut l'examiner de plus près. Nous devons écouter les conseils d'experts pour améliorer le projet de loi. De plus, nous pourrions discuter de solutions pour faire de nouveau rouler l'économie à plein régime.

Ordres émanant du gouvernement

Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui. J'attends avec impatience les questions et observations de mes collègues. En conclusion, retournons au travail, aidons les Canadiens à retourner au travail et faisons de nouveau rouler l'économie à plein régime. C'est ce que réclament les Canadiens.

• (1420)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais savoir quelle sera la position du Parti conservateur à l'égard de ce projet de loi très important qui permettra au gouvernement de continuer d'offrir, sous de nombreuses formes, un soutien direct aux Canadiens et aux petites et grandes entreprises. Il est très important que ce projet de loi soit adopté.

Ma question à l'intention du député est fort simple. Le Parti conservateur appuiera-t-il le projet de loi? Si le député ne veut pas répondre à cette question, peut-être peut-il dire s'il entend, pour sa part, l'appuyer.

M. Eric Duncan: Monsieur le Président, comme je l'ai souligné pendant les 10 minutes qui m'ont été octroyées, de nombreuses questions restent en suspens à propos des particularités de ce projet de loi qui représente des milliards de dollars de nouvelles dépenses supplémentaires. Quelles mesures dans ce projet de loi permettent de traiter les problèmes que j'ai soulevés, comme ceux du crime organisé et de la fraude? Je n'ai pas encore la réponse à ces questions. Je suis ici aujourd'hui pour exprimer mes préoccupations et poser des questions. Je sais que le député est un fervent adepte du Parlement et qu'il y est souvent présent. J'espère sincèrement que, dans les semaines qui viennent, nous soumettrons ces questions au comité des finances, qui pourra étudier aussi minutieusement que possible ce projet de loi et entendre des témoins. Pour l'instant, j'ai encore trop de questions pour prendre une décision. Une fois de plus, l'intervention du député du parti ministériel n'a rien fait pour me rassurer. Les problèmes de fraude et de criminels inutilement bénéficiaires n'ont pas été pris au sérieux, et le gouvernement ne semble rien vouloir faire pour les régler.

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Stormont—Dundas—South Glengarry de son discours et j'en profite pour le saluer: c'est un collègue que j'estime beaucoup et j'ai bien hâte de jaser de nouveau avec lui en personne.

J'aimerais entendre son point de vue sur la position du Bloc québécois, qui soutient le milieu culturel. J'ai entendu beaucoup de ses collègues dire qu'il fallait qu'on cesse les mesures de soutien, entre autres parce qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre présentement. Or, si nous demandons de l'aide pour le milieu culturel, c'est parce que c'est un secteur qui n'a pas encore repris et parce que nous avons peur de perdre l'expertise de cette main-d'œuvre spécialisée si ces gens quittent ce secteur avant la relance.

M. Eric Duncan: Monsieur le Président, j'ai une nouvelle occasion de pratiquer un peu plus mon français à la Chambre.

En effet, le secteur culturel est important au pays. Dans ma circonscription, il y a beaucoup d'exemples de problèmes dans ce secteur résultant de la COVID-19. Je pense notamment au théâtre d'Aultsville à Cornwall ou au Upper Canada Playhouse à Morrisburg. Beaucoup d'institutions culturelles ont des problèmes à cause de la pandémie.

Je reconnais toutes les possibilités économiques et culturelles que soulève ce secteur. Nous répondons cependant qu'il faut étudier les programmes et qu'il faut également obtenir plus d'information sur la corruption et les organisations criminelles, lesquelles profitent elles aussi de ces programmes et occasionnent ainsi des pertes d'argent.

[Traduction]

Mme Lindsay Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Monsieur le Président, mon collègue parlait du secteur culturel. Un autre secteur durement touché par la pandémie est celui du tourisme. J'ai été notamment approchée par des représentants de l'Association des camps du Canada, qui a été durement éprouvée. Or, on trouve dans bon nombre de nos circonscriptions des beaux camps de nuit et de jour pour les enfants. Ces camps aident le secteur du tourisme local, et ils créent des possibilités d'emploi pour les jeunes. Pourtant, ils ont été privés d'un grand nombre de mesures de soutien offertes par le gouvernement.

Il y a tant de choses que nous espérons trouver dans le projet de loi. L'Association des camps du Canada réclame le maintien de la subvention salariale et des subventions pour le loyer. C'est aussi ce que nous réclamons au gouvernement. J'aimerais savoir ce qu'en pense le député d'en face.

Comment croit-il que ces mesures de soutien et leur maintien aideraient le secteur du tourisme, et plus précisément l'industrie du camping, dans sa circonscription?

• (1425)

M. Eric Duncan: Monsieur le Président, c'est quelque chose dont nous parlons également. Les secteurs de l'hôtellerie, du tourisme et des voyages ont été parmi les premiers secteurs touchés par la COVID et, malheureusement, ils seront parmi les derniers à se relever. J'ai eu de nombreuses rencontres avec des groupes locaux et nationaux, en plus de participer à leurs délégations. Malheureusement, nous nous penchons seulement maintenant sur ces enjeux, à la fin du mois de novembre, alors que le Parlement aurait pu reprendre ses travaux il y a des mois pour donner les assurances nécessaires à ces organisations.

Comme je l'ai déjà dit, j'ai hâte de discuter avec ces dernières. Je crois que nous devons continuer à les aider. Nous étudierons le projet de loi dans son ensemble, et nous prendrons une décision à son sujet dans les semaines à venir.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, il est vraiment important que ceux qui prennent part au présent débat et ceux qui le regardent comprennent bien ce dont il est question à la base.

Ceux qui comprennent les répercussions que la pandémie a eues sur la vie des Canadiens partout au pays doivent savoir que le gouvernement devait agir et offrir les mesures d'aide requises pour minimiser les dommages potentiels du coronavirus.

Des programmes ont été élaborés et mis en place pratiquement du jour au lendemain. Les fonctionnaires de différents ordres de gouvernement ont collaboré pour créer des programmes qui ont sauvé des vies et des emplois et qui ont permis au Canada de connaître une relance qui, à mon avis, n'a pas d'égal dans le monde.

Prenons l'exemple de la vaccination et du taux de vaccination au Canada. Nous avons fait exceptionnellement bien. Les Canadiens peuvent en être très fiers. Nous nous sommes serré les coudes et nous avons compris que la victoire contre le coronavirus passait par la vaccination. Si je ne m'abuse, plus de 86 % de la population est maintenant entièrement vaccinée. Le pourcentage de personnes vaccinées au Canada est parmi les plus élevés de la planète, voire le plus élevé.

La mesure législative dont nous débattons évoque la façon avec laquelle nous avons soutenu les gens, les entreprises et d'autres intervenants depuis un an et demi, près de deux ans, pendant la bataille contre le coronavirus. La bataille se poursuit.

La mesure législative vise à permettre à la Chambre de continuer à soutenir les Canadiens, les petites entreprises et les intervenants. Elle nous aiderait à continuer de bâtir un Canada meilleur, plus fort et plus en santé. Une telle approche repose d'abord sur la population, puis sur les députés de l'ensemble du Canada, y compris ceux

Ordres émanant du gouvernement

du caucus libéral, qui informent le gouvernement. Le gouvernement a ainsi une idée des dossiers prioritaires pour les gens de nos circonscriptions et il est en mesure de présenter des projets de loi qui sont importants pour nous tous.

Je crois que mon temps de parole est écoulé et que je pourrai continuer lundi prochain. J'espère que tous les députés mettront de côté la partisanerie pour reconnaître la valeur du projet de loi et voter en sa faveur.

● (1430)

Le vice-président: À l'ordre. Lorsque la Chambre reprendra le débat sur cette question, le député aura près de 17 secondes.

[Français]

Comme il est 14 h 30, la Chambre s'ajourne à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 30.)

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 26 novembre 2021

La participation par vidéoconférence aux séances hybrides

Le vice-président 233

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19

M. Boissonnault (au nom de la vice-première ministre et ministre des Finances) 233
Projet de loi C-2. Deuxième lecture 233
M. Ste-Marie 236
M. Melillo 236
M. Blaikie 236
Mme Sgro 237
Mme Wagantall 237
M. Blanchette-Joncas 237
M. Poilievre 237
M. Lamoureux 240
Mme Normandin 240
M. Vidal 241
M. Blaikie 241
M. Kusmierczyk 241

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le député de Mississauga—Malton

M. Gaheer 241

Le député de Calgary Signal Hill

M. Liepert 242

Rosalie Trombley

M. Kusmierczyk 242

La violence fondée sur le genre

Mme Barron 242

Le manège militaire Colonel-Gaëtan-Côté

Mme Brière 242

Jonathan Hennessy

M. Stewart 242

Laval—Les Îles

M. El-Khoury 243

L'industrie de la pomme de terre de l'Île-du-Prince-Édouard

M. MacDonald 243

Henry Woolf

M. Waugh 243

La 44^e législature

M. Turnbull 243

Le Gurpurab

M. Hallan 243

Raymond Setlakwe

M. Berthold 244

Les affaires autochtones

M. MacGregor 244

Les aînés

Mme Larouche 244

Le député de Brantford—Brant

M. Brock 244

Jan Rustad

M. Aldag 245

QUESTIONS ORALES

La santé

M. Berthold 245
Mme Bennett 245
M. Berthold 245
Mme Bennett 245
M. Berthold 245
M. Alghabra 245
Mme Dancho 246
Mme Bennett 246
Mme Dancho 246
M. Alghabra 246

L'environnement

Mme Normandin 246
M. Guilbeault 246
Mme Normandin 246
M. Guilbeault 246

Les aînés

Mme Blaney 246
Mme Khera 247

Les relations canado-américaines

M. Masse 247
Mme Ng 247

L'emploi

Mme Vien 247
M. Fraser 247
Mme Vien 247
Mme Freeland 247
Mme Kusie 247
M. Fraser 248
Mme Kusie 248
M. Boissonnault 248
Mme Gray 248
Mme Freeland 248

La petite entreprise

Mme Gray 248
Mme Freeland 248

Les relations canado-américaines

M. Lemire 248
Mme Ng 249
M. Lemire 249

Mme Ng	249
M. Vidal	249
Mme Ng	249
M. Melillo	249
Mme Ng	249
M. Stewart	249
Mme Ng	249
M. Albas	250
Mme Ng	250
Les affaires autochtones	
Mme Barron	250
Mme Hajdu	250
L'environnement	
Mme Collins (Victoria)	250
M. Guilbeault	250
Les femmes et l'égalité des genres	
Mme Dabrusin	250
Mme Ien	251
Les marchés publics	
M. Paul-Hus	251
M. Champagne	251
Les ressources naturelles	
M. Tochor	251
M. Wilkinson	251
L'économie	
M. Morantz	251
Mme Freeland	251
M. Brock	251
Mme Freeland	251
La sécurité publique	
Mme Michaud	252
M. Mendicino	252
Mme Michaud	252
M. Mendicino	252
La santé	
Mme Lantsman	252
M. Alghabra	252
M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	252
Mme Bennett	252
M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	252
Mme Bennett	253
Le changement climatique	
Mme Chatel	253
M. Guilbeault	253
Les aînés	
Mme Kramp-Neuman	253
Mme Freeland	253
Les pêches et les océans	
M. Perkins	253
Mme Murray	253
L'économie	
Mme Ferreri	253
Mme Gould	253
Les services de garde	
Mme Brière	254

Mme Gould	254
Les affaires autochtones	
Mme Idlout	254
M. Vandal	254
Recours au Règlement	
Les questions orales	
M. Richards	254
M. Holland	254
M. Ste-Marie	254
Mme Blaney	254
M. Lamoureux	255
Mme Normandin	255
M. Blaikie	255
M. Barrett	255

AFFAIRES COURANTES

La commissaire au lobbying	
Le vice-président	255
Le Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2021-2022	
Mme Fortier	255
Le Code criminel	
M. Lametti (au nom du ministre du Travail)	255
Projet de loi C-3. Présentation et première lecture	255
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	255
Pétitions	
La Barbade	
M. Ruff	256
Les affaires autochtones	
M. Morrice	256
La sclérose latérale amyotrophique	
M. Viersen	256
Les droits de l'enfant à naître	
M. Viersen	256
Les droits de la personne en Afghanistan	
M. Viersen	256
Questions au Feuilleton	
M. Holland	256
Demande de débat d'urgence	
La pénurie de main-d'œuvre	
Mme Kusie	256
Décision de la présidence	
Le vice-président	257

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19	
Projet de loi C-2. Deuxième lecture	257
M. McCauley	257
M. Ste-Marie	257
M. Blaikie	259

M. Lamoureux	259
M. Viersen	259
Mme Sinclair-Desgagné	260
Mme Blaney	260
M. Viersen	260
Mme Larouche	260
M. Blaikie	261
M. Viersen	264
Mme Normandin	264
M. Lamoureux	265
M. Blaikie	265
M. MacGregor	265
M. Lawrence	265
M. Sorbara	266
M. Melillo	267

M. Perron	267
M. Masse	268
M. Drouin	268
M. McCauley	269
M. Lemire	270
M. Arnold	270
M. Barrett	270
M. Lamoureux	271
Mme Sinclair-Desgagné	272
Mme Wagantall	272
M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	272
M. Lamoureux	274
Mme Normandin	274
Mme Mathysen	274
M. Lamoureux	274

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>